PRINCIPES
DE STYLE,
OU
OBSERVATIONS
SUR L'ART D'ÉCRIRE,

RECUEILLIES DES MEILLEURS AUTEURS.

BIBLIOTHEQUE
VILLE DE BEJON.
PUBLIQUE

A PARIS,

Chez les Freres ESTIENNE, Libraires,
rue Saint-Jacques.

M. DCC. LXXIX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

PRINCIPES
DE STYLE,
OU
OBSERVATIONS
SUR
L'ART D'ÉCRIRE,
RECUEILLIES DES MEILLEURS AUTEURS.

On demandoit un jour à M. Arnaud, Docteur de Sorbonne, & l'un des plus célebres Écrivains de Port-Royal, ce qu'il falloit faire pour acquérir un bon Style. Il répondit : liſez Ciceron. Mais, reprit la perſonne qui le conſultoit, je voudrois apprendre à bien écrire en françois. Dans ce cas, répliqua le Docteur, liſez Ciceron.

M. Arnaud avoit raiſon. Il y a

pour l'art d'écrire, comme pour tous les beaux arts, des principes généraux qu'on peut étudier également dans les Anciens & dans les Modernes ; & de tous les Écrivains de l'antiquité, Ciceron eſt peut-être celui où l'on trouve la meilleure application de ces principes. Perſonne, en effet, n'a ſu accorder dans un degré plus éminent le bon ſens & l'eſprit, la ſimplicité & l'élégance. Qu'on lui reproche tant qu'on voudra d'être verbeux dans ſes Harangues & dans ſes Écrits philoſophiques, il eſt certain que ſa prolixité n'eſt preſque jamais froide, & que Séneque, dans ſon ſtyle plus ſerré en apparence, eſt beaucoup plus prolixe que Ciceron. Que les Lettres de Pline ſont quelquefois inſipides auprès de celles de l'ami d'Atticus ! Le premier court après l'eſprit & les penſées ; & Ciceron, ſans chercher ni l'un ni l'autre, a plus d'eſprit & de penſées que Pline ; différence apperçue trop

tard par l'habile Traducteur de celui-ci, puiſqu'on prétend que M. de Sacy eſt mort avec le regret de n'avoir pas préféré de traduire les Epîtres de Ciceron. En un mot, ſans ſe livrer à l'enthouſiaſme ridicule des Cicéroniens du ſeiziéme ſiécle, on peut avouer qu'il n'y a dans l'Orateur Romain, ni enflure, ni termes impropres, ni maximes vagues, ni ſentences prodiguées. Tout porte l'empreinte de ces graces naturelles qui nous charment dans les ouvrages des Anciens, & que l'on retrouve dans ceux de nos Livres modernes qui ont été *paſſés à la teinture de l'antiquité*, comme Dacier le diſoit des écrits de Fénelon.

Liſons donc Ciceron, &, comme Quintilien, jugeons de nos progrès dans l'art d'écrire, par le plus ou le moins de plaiſir que nous goûterons dans cette lecture. (1) Mais, en étu-

(1) *Ille ſe multùm profuiſſe ſciat, cui Cicero valdè placebit.* Quintil.

diant dans l'Orateur Romain les préceptes qui ſont de tous les tems, diſtinguons avec ſoin ceux qui ne peuvent convenir, ni à notre ſiécle, ni à notre langue. Telle image excellente en grec, en latin, en anglois ou en allemand, ſeroit déſagréable en françois; & c'eſt faute d'avoir ſu diſcerner ces convenances délicates, que Ronſard, & tant d'autres Ecrivains qui ne le valoient pas, ont parlé latin ou grec, en ſe ſervant d'expreſſions françoiſes.

Il ſeroit à ſouhaiter que M. de Voltaire eût pris la peine de nous donner un Traité du Style, accommodé au génie de notre langue. Qui nous auroit mieux fait connoître les fines bienſéances du Style françois, qu'un Auteur qui poſſédoit, comme lui, le double talent d'écrire ſupérieurement en proſe & en vers? Mais nous avons une foule de Grammaires, nous avons des Rhétoriques *pour hommes* & *pour*

femmes (1), & l'on ne nous a pas donné un ſeul Livre élémentaire ſur le Style, quoiqu'il n'y ait peut-être pas de Langue qui mérite plus que la nôtre un pareil travail, par l'honneur qu'on lui fait de la parler dans toute l'Europe.

Il y a, je l'avoue, de très-bonnes obſervations dans le Traité général du Style que Mauvillon, Profeſſeur à Iena, fit imprimer à Amſterdam en 1750. On vante encore en Allemagne un autre Écrit ſur le même ſujet, compoſé par un François réfugié, attaché à l'Univerſité de Gottingen. Mais le défaut commun à ces ſortes d'Ouvrages, publiés en Pays étranger, eſt d'offrir des remarques minutieuſes qui les rendent inutiles hors de l'enceinte des Écoles où ils ſont nés. Qui croira, par exemple, que des

(1) *La Rhétorique des Colléges, la Rhétorique des Demoiſelles, &c.*

réflexions ſur le Style contiennent un article ſur la maniere de plier & de cacheter une Lettre ?

Je ne confonds point avec ces Eſſais informes celui que M. Thibault, de l'Académie de Berlin, & Lecteur du Roi de Pruſſe, a fait paroître en 1774, pour la jeune Nobleſſe confiée à ſes ſoins. Mais autant que je puis juger de cet ouvrage par les Journaux, ce Traité, quoique très-eſtimable pour le fond des choſes, n'eſt pas encore de nature à remplir les vœux de tous ceux qui cherchent à ſe faire un bon Style, ſans ſe livrer à l'étude profonde de l'Art (1).

(1) J'en dis autant du Traité de l'Art d'écrire, qui fait partie du Cours d'étude compoſé par M. l'Abbé de Condillac, pour le Duc de Parme, aujourd'hui régnant. C'eſt l'ouvrage d'un Métaphyſicien ſupérieur, qui a cherché à ſe rapprocher de la portée d'un Prince de ſept ans, mais qui n'a pu réuſſir

Saint-Preux, dans la nouvelle Héloïse, propoſe à Julie d'Etange une méthode abrégée & facile, c'eſt de ne puiſer des leçons pour bien écrire, que dans la lecture des Livres bien écrits. Mais ce qui eſt bon pour quelques eſprits, dont la pénétration devine en quelque ſorte les préceptes, ne pourra jamais convenir au plus grand nombre. Il faut qu'on enſeigne au commun des Lecteurs à lire avec fruit; & c'eſt ce beſoin de Régles ſimples & pratiques qui m'a toujours fait deſirer qu'un Écrivain ſupérieur, ou une Société telle que l'Académie Françoiſe, daignât s'occuper du Livre Élémentaire dont je parle. En attendant cet ouvrage, qui probablement nous manquera encore long-tems, ceux qui veulent ſe faire un bon Style dans quelque genre que ce ſoit, peu-

au plaiſir de donner une forme ſavante & philoſophique à ſes Inſtructions.

vent y ſuppléer, en partie, par des Extraits plus ou moins étendus de ce que nous avons de mieux ſur cet objet.

Heureuſement les ſources où l'on peut puiſer ſont abondantes. Que d'obſervations fines & délicates dans les *conſeils de M. de Voltaire à un Journaliſte*, dans ſes *Commentaires ſur Corneille*, dans *ſes Queſtions ſur l'Encyclopédie*, & en général dans tous les *Mélanges* de cet homme célebre, malgré les redites qui les déparent! Que d'autres tréſors cachés dans l'Encyclopédie, dans les Recueils de pluſieurs Compagnies littéraires, & juſque dans les Ouvrages périodiques où la néceſſité de relever preſque tous les mois les fautes de quelques Écrivains, donne lieu ſouvent à des remarques très-judicieuſes ſur notre Langue! Toutes ces richeſſes appartiennent à celui qui veut prendre la peine de les ramaſſer & de les mettre en ordre.

Un Traité du Style, tel que je le conçois, ne devroit être ni une Rhétorique, ni une Grammaire ; mais il devroit être fondé ſur la connoiſſance réfléchie de l'une & de l'autre. Il faudroit, ſur-tout, ne pas omettre les préceptes généraux ſur le Style, qui ſont de tous les ſiécles & de toutes les langues. Ce ſont ceux que M. Arnaud indiquoit, en conſeillant de lire Ciceron ; & ce ſont eux principalement que j'ai cherché à réunir, pour mon uſage, dans cet Extrait raiſonné de nos meilleurs Livres ſur cette matiere.

ARTICLE PREMIER.

Définitions et Observations Préliminaires.

Origine du mot *Style*.

TOUT LE MONDE ſait que le mot Style vient du latin *Stylus*, qui lui-même eſt tiré du grec. Chez les Grecs, il ſignifioit proprement une petite colonne. Il déſigna, dans la ſuite, le poinçon ou la groſſe aiguille (1) dont les Anciens, qui n'a-

(1) Cet inſtrument, qui étoit de fer ou d'or, ou de quelqu'autre matiere dure, avoit une extrémité applatie en forme de ſpatule, pour effacer les traces faites avec la pointe. Il falloit alors retourner le poinçon, & de-là l'expreſſion de *Stylum vertere*, qu'on trouve dans Ciceron *in Verrem IV.* & dans Horace *Liber* 1, *Sat. ult.* Prudence décrit dans une de ſes Hymnes le

voient pas l'uſage de notre papier, ſe ſervoient pour graver les lettres ſur l'écorce d'arbre qu'on appelloit *Liber*, ou ſur des Tablettes enduites de cire. Peu-à-peu on a appliqué ce mot à la maniere même de communiquer ſes idées, & on en a fait un terme générique, qui eſt aujourd'hui commun à la Littérature, à la Muſique, à l'Art de peindre, & même à la Chronologie.

Hermogene, ancien Rhéteur, qui vivoit dans le ſecond ſiécle, appel-

---

double uſage de ce, *Stylus* des Anciens.

Indè alii ſtimulos & acumina ferrea vibrant :
Quâ parte aratis cera ſulcis ſcribitur,
Et quâ ſecti apices abolentur & æquoris hirti ;
Rursùs niteſcens invenitur arca.

Le terme *exarare*, employé quelquefois comme ſynonyme de *ſcribere*, eſt relatif à ces eſpeces de ſillons qu'on traçoit en écrivant ſur la cire.

loit le Style *l'idée de l'expreſſion.* Mais M. de Buffon, en a donné une définition plus claire & plus juſte, quand il a dit dans ſon Diſcours de Réception à l'Académie Françoiſe (1), que « bien écrire, c'eſt tout-à-la-fois » bien penſer, bien ſentir & bien » rendre. »

Définition du Style.

Les penſées & les ſentimens ne ſont pas, il eſt vrai, compris rigoureuſement dans le Style. Mais comment concevoir qu'il puiſſe y avoir du ſtyle, où il n'y a pas de choſes? Les expreſſions les plus belles, ſi elles

(1) Ce Diſcours, ſur le Style, doit être lu & relu. C'eſt l'ouvrage d'un grand Maître qui révele le ſecret de ſon Art. Les Éditeurs de l'Encyclopédie d'Yverdun, qui ont jugé à-propos de refaire l'article *Style* que M. le Chevalier de Jaucourt a inſéré dans celle de Paris, ont bien profité de ce Diſcours de M. de Buffon, mais ſans le citer, ce qui eſt encore moins honnête que de changer des Articles bien faits.

offrent des idées triviales ou futiles ou fauſſes, ne ſont que des riens cadencés; &, comme dit Horace, *des bagatelles harmonieuſes*, *Nugæ canoræ*. En conſidérant le Style ſous ce point de vue, peut-on le regarder comme un Art ſubalterne, néceſſaire ſeulement aux hommes médiocres? Des nombreux Écrivains de l'antiquité, le tems ne nous a gueres conſervé que ceux qui, toutes choſes d'ailleurs égales, avoient de plus le mérite du Style.

Style, Diction, Élocution.

Dans l'uſage, nous confondons le Style, la Diction, & l'Élocution. Il y a cependant quelque différence dans le ſens de ces trois mots. Le Style a plus de rapport à l'Auteur, & ſignifie proprement la maniere de rendre les idées. La Diction ſe rapporte à l'ouvrage, & on ſe ſert de ce mot pour faire entendre qu'un Livre eſt écrit, ou non, d'une maniere convenable à ſon genre. Enfin le terme d'Élocu-

tion, qui exprime proprement l'émiſſion des ſons & la formation de la parole, eſt conſacré plus particulièrement à l'Art oratoire.

La Phraſe. Les premiers fondemens de toute eſpece de Style ſont les phraſes & les périodes. Perſonne n'ignore que l'on appelle *phraſe* tout aſſemblage de mots fait pour rendre un ſens; & que pluſieurs ſens particuliers réunis pour en former un ſeul, font la phraſe que Période. l'on nomme *période*. La période change de forme ſelon le nombre de ſes membres & de ſes inciſes. On nomme *membre de la période*, κωλον, chaque phraſe qui forme un ſens partiel, & qui a une certaine étendue. Mais ſi le ſens eſt énoncé en peu de Inciſe. mots, on l'appelle *inciſe*, κομμα, *ſegmen*, *inciſum*.

Il y a donc deux ſortes de liaiſons entre les mots. L'une eſt fixée par les Régles grammaticales de la conſtruction ſimple, l'autre conſtitue le Style.

Si, dans un Diſcours, il ſe trouve fréquemment des réunions de ſens, & qu'elles y ſoient exprimées par des termes convenables, le ſtyle eſt lié ou périodique. Si elles y ſont rares ou ſuppoſées, & non énoncées, cet arrangement fait le ſtyle coupé. C'eſt ce que Ciceron appelle *inciſim dicere*, parler par inciſes. Ce ſtyle coupé paroît en général plus analogue que l'autre au caractere de notre Langue, pourvu qu'on ne le confonde pas avec le ſtyle haché, qui eſt toujours un défaut, puiſqu'il mutile la penſée pour abréger la phraſe. Le bon Style, celui qui met le ſceau de l'immortalité aux ouvrages d'inſtruction ou d'agrément, repréſente toujours l'ordre, le mouvement & l'enchaînement des idées.

Style lié.

Style coupé.

Style haché.

Le talent d'écrire, moins rare ſans doute & moins difficile que le talent de parler en public, ſuppoſe cependant, comme lui, de grands préſens

Qualités de l'Écrivain.

de la Nature. Tous ceux qui le cultivent ne peuvent poſſéder également cette force d'imagination qui s'appelle

Génie. *génie*, quand elle eſt dans un degré très-ſupérieur (1). Mais il y a deux qualités indiſpenſables dans tout Écrivain : l'eſprit juſte, & le goût.

De l'Eſprit. Qu'eſt-ce que l'Eſprit ? C'eſt une queſtion que l'on fait tous les jours, depuis même que nous avons un Livre entier ſur cette matiere. Notre mot *eſprit*, qui dans l'origine a ſignifié *ſouffle*, comme le *ſpiritus* des Latins, dont il eſt dérivé, eſt devenu un

(1) Le mot de génie emporte l'idée d'invention ; ce qui s'accorde avec l'opinion des Savans, qui dérivent ce mot du grec γενναω, *gigno*. Il eſt à remarquer que les Allemands, qui ont fait pourtant un ſi grand nombre de découvertes, n'ont point dans leur langue de mot particulier pour déſigner le génie. Ils ont adopté le terme françois.

terme

terme ſi générique, qu'on a toujours beſoin d'un autre mot pour en déterminer le vrai ſens. Dans la Société on appelle *eſprit*, une penſée ingénieuſe, une ſaillie agréable ; mais les Philoſophes entendent, par ce mot, la faculté même que nous avons de concevoir & de juger.

Quelqu'un a dit qu'il ne falloit peut-être qu'un coup de doigt de nourrice, pour faire de Paſcal un ſot. Rien, en effet, ne ſe reſſemble davantage, quant au matériel, que le cerveau d'un imbécille, & le cerveau d'un homme de génie. Ce qui les diſtingue, c'eſt la maniere de former les idées, c'eſt-à-dire, de comparer les ſenſations ; & c'eſt ce qui donne un caractère à l'eſprit humain. Celui qui voit les rapports tels qu'ils ſont, eſt un eſprit juſte ; & celui qui les apprécie mal, eſt un eſprit faux.

Il y a malheureuſement plus d'une maniere d'avoir l'eſprit faux : 1°. de

tirer des conſéquences fauſſes d'un principe reconnu pour vrai. 2.° De ne pas exprimer ſi le principe eſt vrai, lors même qu'on en déduit des conſéquences juſtes. Cette maniere eſt commune. Mais, comme l'a remarqué Rouſſeau de Genève (1), il n'y a peut-être point d'eſprit faux dont on n'eût tiré des talens utiles, en le dirigeant avec ſoin. La vraie maniere eſt de s'accoutumer de bonne heure à embraſſer une ſuite d'idées. On ſent alors combien il eſt néceſſaire de tout comparer pour juger de tout; & on évite l'erreur en évitant de porter des jugemens; au-lieu que le caractere de l'eſprit faux étant d'être borné & de ne pouvoir ſaiſir tous les rapports néceſſaires pour bien juger, ceux en qui ce défaut de vues n'eſt pas corrigé,

(1) Nouvelle Héloïſe, III^e. Partie, Lettre 4.

jugent au haſard, ſe trompent, & ne s'en doutent pas.

Une régle de Logique, que l'Écrivain ne doit jamais perdre de vue, c'eſt de ſe contenter le moins qu'il eſt poſſible d'idées obſcures, & de chercher à s'en procurer non-ſeulement de claires, mais de diſtinctes. Par cet exercice, avec l'habitude de réfléchir, on acquiert la netteté d'eſprit qui en fait toute la juſteſſe, & qui contribue, plus que l'on ne penſe, à la perfection du goût.

Du Goût.

Perſonne n'ignore que le *goût* proprement dit, eſt ce ſens admirable qui tranſmet à l'ame l'impreſſion des ſaveurs, & qui jugeant malgré nous les alimens qu'on nous préſente, ſaiſit les bons avec plaiſir, & rejette les mauvais avec ſoulévement. Au figuré, on eſt convenu d'appeller du même nom ce diſcernement fin qui fait appercevoir tout d'un coup des beautés & des défauts dans les ouvrages de l'Art;

talent précieux qui tient à-la-fois des qualités de l'eſprit & des ſentimens du cœur, mais qui a beſoin d'être formé par un long exercice pour acquérir ces deux caracteres principaux, la promptitude & la délicateſſe. C'eſt ce diſcernement qui éleve quelquefois un Écrivain au-deſſus des préceptes de l'Art, comme l'équité naturelle éleve un Juge au-deſſus des loix écrites ; & qui nous apprend également à ſuivre ces régles, & à s'en écarter en ce qu'elles ont d'imparfait ou de trop rigoureux.

On a demandé, on demande encore, ſi le goût eſt arbitraire ? Oui, dans les étoffes, dans les parures, mais non pas dans ce qui appartient aux Beaux-Arts. On répete en vain que tous les Peuples ont des idées différentes de la beauté, & que le goût du Public eſt preſque toujours une eſpece de thermometre prêt à s'élever ou à s'abaiſſer au gré de l'opinion.

Malgré les caprices de la mode, malgré les déciſions des cotteries, malgré la diverſité de ſentimens, de mœurs & d'uſages, il eſt dans les Arts un *beau* vraiment univerſel, qui eſt de tous les tems & de tous les pays, comme la vérité même. Pour qu'un ouvrage d'eſprit ſoit beau, il faut de l'élévation dans les penſées, de la juſteſſe dans les termes, de la nouveauté dans les tours, de la régularité dans la conduite, mais ſur-tout du vrai dans le ſujet ; car le beau expire où le faux commence.

Il y a donc un bon goût qui diſcerne ces beautés. Il y a auſſi un mauvais goût qui les ignore, ou qui les méconnoît ; & c'eſt où peut conduire la trop haute idée du ſentiment perſonnel préféré à l'eſpece d'autorité que les vrais connoiſſeurs ont droit de prétendre. Le bon goût eſt, pour ainſi dire, le fruit des ſiécles ; mais ſa ſource eſt la raiſon commune à tous

les hommes, & l'eſprit le moins cultivé en recele quelquefois l'heureux germe. Auſſi Appelle, cet Artiſte d'ailleurs ſi ſévere à l'égard des faux connoiſſeurs, expoſoit-il ſes plus beaux ouvrages à la cenſure du Peuple; auſſi Malherbe & Moliere conſultoient-ils leur ſervante ſur les productions de leur génie. On ne peut gueres citer Scarron après ces grands hommes; cependant il n'eſt peut-être pas inutile de remarquer ici, que quand on alloit voir cet Écrivain ſi original, il falloit, avant tout, écouter la lecture de ce qu'il avoit fait depuis qu'on ne l'avoit vu. Il appelloit cela *eſſayer ſes ouvrages.* S'ils plaiſoient, il les livroit ſans crainte à Touſſaints Quinet, ſon Libraire & ſa reſſource.

Heureux l'Écrivain qui peut joindre au ſentiment exquis que l'étude perfectionne, ce tact des bienſéances, & cette délicateſſe que donne le grand uſage du monde, ſur-tout dans les

premiers rangs de la Société ! Mais ſi l'Homme de Lettres n'a pas toujours cet avantage, il a celui de pouvoir acquérir dans la lecture des bons modèles, ce goût précieux que le raiſonnement développe, & qui a pour baſe la connoiſſance de la nature. C'eſt en ne perdant pas de vue les principes des grands Maîtres; c'eſt en comparant un excellent Auteur avec un médiant Écrivain, lorſqu'ils ont eu les mêmes idées à rendre (1); c'eſt en diſtinguant auſſi le bon & le mauvais qui ſe trouvent ſouvent à côté l'un de l'autre dans un même morceau; c'eſt enfin en s'ac-

(1) Voyez un exemple de ces ſortes de comparaiſons dans la préface de M. de Voltaire, ſur ſa Tragédie de Mariamne. Il y oppoſe Racine à Pradon, dans le morceau de la déclaration d'Hippolyte à Aricie. Racine diſoit de lui-même : *je ne penſe pas mieux que* Pradon & Coras, *mais j'écris mieux qu'eux.*

coutumant à lire les bons Écrivains ; & à compoſer d'après eux, qu'on le devient ſoi-même, qu'on acquiert le véritable goût, & qu'on ſe fait un ſtyle à ſoi ; partage heureux des Auteurs qui écrivent pour ſatisfaire un beſoin de l'ame, ce qui eſt fort différent de la manie d'écrire.

Non-ſeulement il eſt utile de comparer un bon & un méchant Auteur qui ont traité le même ſujet ; mais il y a encore beaucoup de fruit à recueillir de l'examen réfléchi des différentes manieres dont les mêmes genres ont pu être traités dans chaque ſiécle différent. Cette variété a ſa ſource dans les mœurs, & c'eſt ce qui la rend intéreſſante. Il n'y a, par exemple, que deux ou trois cens ans qu'il régnoit en France, & généralement dans toute l'Europe, une crédulité ſotte, une barbarie de mœurs, une groſſiereté d'eſprit qu'on a de la peine à concevoir aujourd'hui. Auſſi

le Roman

le Roman de Méluſine, & tant d'autres prétendus chef-d'œuvres de ce tems, ne peuvent-ils gueres être regardés que comme des monumens d'ineptie & du plus mauvais goût. Liſez les Contes des Fées de Madame d'Aulnoy, de Mademoiſelle de la Force, de Madame de Murat, & ſurtout ceux d'Hamilton, vous y verrez les mêmes extravagances anoblies, & le merveilleux racheté, pour ainſi dire, par la pureté du goût, par la ſageſſe des idées, par l'honnêteté des tableaux. Il a fallu, diſent les eſtimables Auteurs de la Bibliothéque des Romans, que la raiſon pût approuver ce que le délire même paroiſſoit enfanter. L'Hiſtoire critique des genres moins frivoles fourniroit mille autres ſujets de comparaiſon.

ARTICLE II.

Des Variétés & des Diviſions du Style.

L'IMITATION de la belle Nature eſt la régle générale preſcrite par le bon goût aux Écrivains comme aux Artiſtes. Cette belle Nature, dont on parle ſi ſouvent, n'eſt autre choſe que le vrai mis à ſa place. Tout objet repréſenté avec ſes véritables rapports, c'eſt-à-dire, avec ceux qui conviennent au but qu'un Auteur éclairé ſe propoſe, appartient donc à la belle Nature; comme M. de Catt, de l'Académie de Berlin, l'a établi dans un Mémoire ſur le *Beau*, imprimé parmi ceux de cette Académie pour l'année 1772.

Rien n'eſt plus oppoſé au beau naturel, que d'exprimer des choſes ordinaires & communes, d'une maniere

ſinguliere & pompeuſe. Longin comparoit ceux qui tombent dans ce défaut, à un homme qui ouvre une grande bouche pour ſouffler dans une petite flûte. Il faut donc que le ſtyle convienne toujours au ſujet que l'on traite. Cette convenance eſt ce que l'on nomme le ton du Style. Il ne doit jamais être forcé, mais naître du fond même de la choſe ; ce qui dépend beaucoup du point de généralité auquel on porte ſes penſées, lorſque l'on médite ſur un ſujet pour le ſimplifier, & en reſſerrer l'étendue avant de commencer à le traiter.

Ton du Style.

Les ſujets d'ouvrages étant d'une variété infinie, il y a une infinité de ſtyles différens. On ne peindra pas le Carnaval de Veniſe du même ton de couleur que la Bataille d'Arbelles, & les expreſſions ſont pour l'Écrivain, ce que les couleurs ſont pour le Peintre. On doit donc diſtinguer preſqu'autant de ſortes de ſtyles, qu'il

Diviſion du ſtyle.

peut y avoir de ſortes d'ouvrages d'eſprit. Le ſtyle de la proſe & le ſtyle poétique forment une diviſion générale qui comprend néceſſairement beaucoup de ſubdiviſions. Il ſuffit de remarquer que chaque genre d'écrire, ſoit en proſe, ſoit en vers, a des nuances différentes, mais qu'on les réduit ordinairement à trois, le Style ſimple, le Style moyen, & le Style élevé ou ſublime.

Style ſimple.

Écrire ſimplement, c'eſt penſer & dire préciſément ce qu'il faut, ſans donner trop de vivacité à ſon expreſſion, ni trop d'éclat à ſes penſées. Le Style ſimple doit donc être pur, clair, ſans ornemens apparens. Mais la ſimplicité du ton n'exclut, proprement que ce qui ſent l'affectation; & le P. Rapin a eu raiſon de remarquer dans ſes réflexions ſur l'Hiſtoire, que la ſimplicité du ſtyle ne peut ſe trouver dans les grands ſujets, ſans être elle-même toujours accompagnée de grandeur & de nobleſſe.

Homere, Virgile & Racine ſont des modeles de cette ſimplicité noble, qui retrace de grandes images, en n'employant quelquefois que des expreſſions ordinaires.

C'eſt au ſtyle ſimple qu'appartient ſpécialement la plaiſanterie dont on peut, dit Ciceron (1), tirer un avantage étonnant, & dont il diſtingue deux ſortes, l'enjouement, *facetiæ*, & les bons mots, *dicacitas*. On ſe ſert de la premiere, lorſqu'on a quelque choſe d'agréable à raconter ; & de la ſeconde, quand il eſt queſtion de lancer quelque trait vif, ou de tourner quelqu'un en ridicule. Voici un exemple françois de la ſimplicité jointe à la fineſſe.

Colas eſt mort de maladie,
Tu veux que j'en pleure le ſort.
Hé bien! que veux-tu que j'en die?
Colas vivoit, Colas eſt mort.

Gombault.

(1) Cicero, *Orat.* N.° 26.

Le mot *die* pour *diſe* a vieilli, mais le quatrain s'eſt conſervé parce qu'il eſt ſimple, & qu'il dit quelque choſe.

On ne peut trop obſerver que le ſtyle ſimple & le ſtyle familier ne ſont pas la même choſe. Il faut écrire ſimplement à ſes Supérieurs, mais on ne ſe permet le ſtyle familier qu'envers ſes Amis. Au reſte la nuance du ſimple & du familier eſt très-délicate, & la Fontaine, qui l'a ordinairement ſi bien ſaiſie dans ſes narrations, s'eſt permis lui-même quelquefois des expreſſions qui tiennent un peu du burleſque, telles que *Meſſieurs les Louvats, la poële à frire, &c.* Mais par combien de beautés ne rachete-t-il pas ce petit nombre de défauts!

Les Latins donnoient au ſtyle ſimple différens noms. Ils l'appelloient *tenue, ſubmiſſum, ſubtile, elegans, acutum, enucleatum dicendi genus.*

Style ſublime. Le Style ſublime eſt celui qui fait régner la nobleſſe, la dignité, la ma-

jeſté dans un ouvrage. Toutes les penſées y ſont nobles ; tous les ſentimens, élevés ; toutes les expreſſions, graves & harmonieuſes, &c.

Le Style ſublime, & ce qu'on appelle le Sublime, ſont deux choſes différentes. Le Sublime peut ſe trouver dans une ſeule penſée, dans une ſeule conſtruction. Boileau, dans ſa Préface ſur Longin, dit que c'eſt « ce » merveilleux & extraordinaire qui » frappe dans le diſcours, & qui fait » qu'un ouvrage enleve, ravit, tranſ- » porte. » Il cite pour exemple, d'après ſon Auteur, le fameux paſſage de la Genèſe ſur la création de la lumiere : « Dieu dit que la lumiere » ſoit, & la lumiere fut faite ». Tels ſont encore le célebre *qu'il mourût*, de Corneille : le *dixit & facta ſunt* du pſeaume, & pluſieurs autres exemples. Ces traits étant uniques dans les endroits où ils ſont placés, ſont de grandes images, &

c'eſt en cela que conſiſte le Sublime. C'eſt proprement ce qui s'éleve au-deſſus du reſte de l'ouvrage. C'eſt un éclat d'un moment, au-lieu que le Style ſublime eſt un ton élevé, une marche noble & majeſtueuſe qui peut ſe ſoutenir long-tems.

J'ai vu l'Impie adoré ſur la Terre :
Pareil au cedre, il portoit dans les Cieux
Son front audacieux.
Il ſembloit à ſon gré gouverner le tonnerre,
Fouloit aux pieds ſes ennemis vaincus.
Je n'ai fait que paſſer, il n'étoit déjà plus.

Racine. Eſther.

Les cinq premiers vers ſont du ſtyle ſublime, ſans être ſublimes; & le dernier eſt ſublime, ſans être du ſtyle élevé.

Enthouſiaſme. On ne peut parler du ſtyle ſublime, ſans dire un mot de l'Enthouſiaſme, puiſqu'il eſt preſqu'impoſſible, en poéſie, en peinture, en éloquence, de

rien produire de ſublime ſans enthouſiaſme. Ce mot grec ſignifie *agitation intérieure*, & l'on donne ce nom à ce mouvement violent de l'ame par lequel nous ſommes tranſportés au milieu des objets que nous avons à repréſenter. Tant que dure cette illuſion, tous les êtres préſens ſont anéantis ; nos idées ſont réaliſées à leur place. Une ſcène entiere ſe paſſe dans notre imagination, comme ſi elle étoit hors de nous. Nos mains touchent des corps, nos yeux voient des êtres animés, nos oreilles entendent des ſons. Si cet état n'eſt pas de la folie, dit M. Diderot, il en eſt bien voiſin. Cependant cet enthouſiaſme, loin d'être dangereux, eſt une grande qualité quand il eſt raiſonnable, c'eſt-à-dire, quand les eſprits ont été préparés & ſoumis par la force de la raiſon. Un Poëte deſſine d'abord l'ordonnance de ſon tableau ; la raiſon tient alors le crayon. Mais veut-il animer ſes

perſonnages, l'imagination s'échauffe, l'enthouſiaſme agit. C'eſt, dit M. de Voltaire, un courſier qui s'emporte dans ſa carriere. Mais la carriere eſt régulierement tracée ; & l'on ne craint pas alors de s'égarer en ſe livrant à l'ampoulé, au giganteſque, au galimathias, ce qui ne manque pas d'arriver, quand l'enthouſiaſme prédomine.

Le ſtyle ſublime ſuppoſe donc néceſſairement pluſieurs choſes : 1.° beaucoup de ſenſibilité, & une certaine élévation d'eſprit qui inſpire des penſées heureuſes. 2.° La grandeur & la nobleſſe du ſujet ſur lequel on doit parler. 3.° Un raiſonnement ſain qui gouverne l'enthouſiaſme & l'empêche de tomber dans l'ampoulé qui eſt l'abus du ſtyle ſublime, comme la baſſeſſe eſt l'abus du ſtyle ſimple.

Style moyen. Le Style moyen, ou tempéré, tient le milieu entre le ſimple & le ſublime. Il a toute la netteté du premier, &

reçoit les brillantes couleurs du ſecond. C'eſt ce ſtyle tempéré que quelques Rhéteurs nomment ſtyle *médiocre*, en prenant ce mot dans l'acception primitive de *mediocris*, qui étoit ſynonyme de *medius*. Suivant qu'il eſt plus ou moins orné, on l'appelle ſtyle fleuri ou ſtyle doux.

Ce fut dans ces Jardins, où par mille détours,
Inachus prend plaiſir à prolonger ſon cours,
Ce fut ſur ce charmant rivage,
Que ſa fille volage,
Me promit de m'aimer toujours.
Le Zéphir fut témoin, l'onde fut attentive,
Quand la Nymphe jura de ne changer jamais.
Mais le Zéphir léger & l'onde fugitive
Ont bientôt emporté les ſermens qu'elle a faits.

Quinaut : Opéra d'Iſis.

C'eſt là le modele du ſtyle fleuri. En voici un du ſtyle doux.

Plus j'obſerve ces lieux, & plus je les admire.

Ce fleuve coule lentement,
Et s'éloigne à regret d'un ſéjour ſi charmant.

Quinaut : Armide.

Le premier morceau eſt fleuri, preſque toutes les paroles ſont des images riantes; le ſecond eſt plus dénué de ces fleurs, il n'eſt que doux.

Le ſtyle ſimple convient ſur-tout à l'Hiſtoire & à la Philoſophie. Le ſtyle moyen eſt pour les ſujets gracieux, amuſans & agréables; enfin le ſtyle ſublime doit être celui de tous les ouvrages d'éloquence dans leſquels on traite des ſujets importans, & liés à de grands intérêts.

Mêlange des Styles.

Cependant ces trois ſortes de ſtyles ſe trouvent ſouvent dans un même ouvrage, parce que la matiere s'élevant & s'abaiſſant, l'expreſſion doit s'élever & s'abaiſſer avec elle (1). Le

(1) Un ſtyle trop égal, & toujours uniforme,
Envain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme.

Boileau, Art. Poët.

grand art eſt de varier le ſtyle à-propos, de bien ménager les liaiſons, & d'aſſortir les nuances. C'eſt par cet art, ou plutôt par cet heureux naturel qui ſuppoſe beaucoup d'eſprit & de goût, que Virgile s'eſt élevé ſi ſouvent dans l'Églogue. Ce vers

Ut vidi! ut perii! ut me malus abſtulit error!

ſeroit, dit M. de Voltaire, auſſi beau dans la bouche de Didon, que dans celle d'un Berger. Le ſentiment qu'il renferme convient à toute ſorte d'états.

Il y a des cas où le mélange des ſtyles doit ſe faire bruſquement & ſans préparation. L'Orateur Craſſus, dont Ciceron nous a conſervé quelques traits, plaidant un jour contre un certain Brutus qui déshonoroit ſon nom par ſes débauches & ſes baſſes délations, vit paſſer, dans le *Forum*, la pompe funebre d'une parente de ce Citoyen décrié : tout-à-coup il arrêta le corps, & adreſſant la parole à Brutus « quo

» voulez-vous, lui dit-il, que Julie
» annonce à votre pere, à tous vos
» aïeux, dont vous voyez porter les
» images? Que dira-t-elle à ce Brutus
» qui nous a délivré de la domination
» des Rois? De quelle action, de
» quelle ſorte de gloire, de quelle
» genre de mérite leur dira-t-elle
» que vous vous piquez? Eſt-ce du
» ſoin d'augmenter votre patrimoine?
» Cela conviendroit peu à votre naiſ-
» ſance : mais, ſuppoſons que cela n'y
» dérogeât pas, il ne vous reſte rien;
» vos débauches ont tout abſorbé. Eſt-
» ce de l'étude du Droit Civil? Le
» nom de votre pere devroit vous y
» porter : mais vous en ignorez juſ-
» qu'aux principes les plus communs.
» Eſt-ce de la Science militaire, vous
» qui n'avez vu ni camp ni armée,
» Enfin eſt-ce de l'Éloquence, vous qui
» n'en avez aucune, & qui employez à
» un trafic infâme de calomnie, tout
» ce que vous avez de voix, &

» de facilité à parler? Quoi! Vous » oſez ſoutenir la lumiere du jour, » &c. ». Dans ce morceau, que les regards & le geſte de l'Orateur animoient encore, il ne s'agiſſoit ni de nuances ni de liaiſons fines. La matiere emportoit le ſtyle, & c'eſt lui qui doit toujours la ſuivre.

Style de la Fontaine.

Perſonne n'a peut-être mieux obſervé cette Régle que la Fontaine, dans ſes Fables, malgré les petits défauts qu'on peut leur reprocher. Il n'a pas un ſtyle, il les a tous. Souvent une ſeule Fable réunit & la naïveté de Marot, & le badinage ingénieux de Voiture, & des traits dignes de Lucrece ou de Virgile.

On a reproché à la Fontaine d'avoir fait un uſage trop fréquent des expreſſions ſurannées d'Amyot & de Montaigne : pourquoi ne reproche-t-on pas plutôt aux Auteurs qui ont ſuivi la Fontaine, d'avoir laiſſé vieillir une ſeconde fois des mots qu'il avoit

ſi bien rajeunis ? Il ne faut pas ſans doute faire comme le Médecin Naudé, qui, du tems du Cardinal Mazarin, dont il étoit Bibliothécaire, affectoit de n'écrire que comme Montaigne, témoin ſes *Conſidérations ſur les coups d'État.* Mais on ne peut nier que notre langue, en s'épurant, ne ſe ſoit appauvrie, & nous ne pouvons trop regretter cette naïveté touchante qui fit long-tems le caractere de la Nation.

Montaigne diſoit : *La naïveté & la vérité pure, en quelque ſiécle que ce ſoit, trouvent leur opportunité & leur miſe.*

ARTICLE

ARTICLE III.

Des Qualités eſſentielles du Style.

AVANT DE CHERCHER l'ordre dans lequel on préſentera ſes penſées, il faut, ſuivant le conſeil & l'exemple de M. de Buffon, (1) ſe faire un autre plan plus général, où ne doivent entrer que les premieres vues & les principales idées, pour l'avoir devant les yeux dans la chaleur de la compoſition. Ce plan n'eſt pas le ſtyle, mais il en eſt la baſe. Il le ſoutient, il le dirige, & c'eſt le meilleur moyen d'acquérir la plupart des qualités dont la réunion conſtitue le bon ſtyle.

(1) Voyez le Diſcours de M. de Buffon à l'Académie Françoiſe en 1753, & les premieres pages de ſon Diſcours ſur la nature des Animaux. *Hiſtoire Naturelle, in-12, Tome VI.*

Parmi ces qualités, il y en a qui ſont abſolument néceſſaires ; ce ſont l'enſemble, la clarté & la pureté.

De l'Enſemble du Style.

L'Enſemble du ſtyle.

L'Enſemble du ſtyle conſiſte dans un enchaînement naturel des idées, de maniere qu'elles ſemblent naître les unes des autres, & que les mots conſtruits & raſſemblés ſans effort, marquent ſenſiblement la gradation des penſées.

C'eſt en ſe rappellant ſans ceſſe le premier trait, ou le plan général dont je viens de parler, que l'on parvient à déterminer les juſtes intervalles qui ſéparent les idées principales, & que l'on trouve ſans peine les idées acceſſoires & moyennes qui ſervent à remplir ces vuides.

On a beau employer les plus brillantes couleurs & mettre des traits de génie dans le détail, ſi l'enſemble

choque ou ne ſe fait pas ſentir, l'ouvrage ne peut être conſtruit. C'eſt par cette raiſon, dit M. de Buffon, que ceux qui écrivent comme ils parlent, quoiqu'ils parlent très bien, écrivent mal ; que ceux qui s'abandonnent au premier feu de leur imagination, prennent un ton qu'ils ne peuvent ſoutenir ; que ceux qui craignent de perdre des penſées iſolées & qui écrivent en différens tems des morceaux dérachés, ne les réuniſſent jamais ſans des tranſitions forcées (1) ;

(1) Il y a, ſur les Tranſitions, un bon article dans l'Encyclopédie d'Yverdun. On ſait aſſez ce que c'eſt qu'une tranſition, mais on ne ſonge pas toujours, en écrivant, combien il importe d'en faire de naturelles, ſurtout dans l'Hiſtoire, dans le Style didactique, dans celui du Dialogue, qui tous ne peuvent ſe paſſer de ces ſortes de liaiſons. Les Tranſitions deviennent ſouvent de vraies beautés du ſtyle. Telle eſt celle dans le qua-

qu'en un mot il y a tant d'ouvrages faits de pieces de rapports, & ſi peu qui ſoient fondus d'un ſeul jet.

Qu'on ne s'y trompe pas ; il y a plus d'eſprit à ſavoir bien lier & bien rapprocher les idées, qu'à ſous-entendre les propoſitions intermédiaires. L'un marque un eſprit juſte & net, l'autre n'eſt rien, ou peu de choſe ; & s'il y a du mérite dans ces ſuppreſſions, il eſt moins du coté de l'Écrivain que de celui du Lecteur, qui ſait comprendre ce qu'on ne lui dit pas.

Loin de conſeiller ce ton énigmatique ſi recherché des Auteurs mé-

---

trieme Chant de Phroſine & Mélidore, Poëme de Bernard :

Tout lui fut dit, le cœur n'oublia rien.
L'Amour heureux compte toujours ſi bien !
L'Amour heureux veut auſſi toujours l'être.

Voyez ſur les Tranſitions dans le Style hiſtorique, les Réflexions du P. Rapin ſur l'Hiſtoire, §. 3 ; & les Entretiens Littéraires de Duperron de Caſtera, *T.* 1, *p.* 317.

diocres qui veulent paroître profonds, M. l'Abbé de Condillac rapporte tout l'Art d'écrire à la plus grande liaiſon des idées ; principe fécond qu'il a reproduit, peut-être avec quelque affectation, dans ſes leçons au Duc de Parme, mais dont on ne peut nier l'utilité. C'eſt le rapport mutuel des penſées qui fait leur grandeur, & il ne peut y avoir de ſtyle ſublime ſans méthode. La clarté du Diſcours eſt encore un des fruits de cet heureux enſemble des idées.

De la Clarté du Style.

La Clarté du Style.

La Clarté eſt la qualité du ſtyle par laquelle un Diſcours donne, à ceux qui le liſent ou l'entendent, la vraie connoiſſance de ce que l'Auteur vouloit leur faire penſer.

Le défaut de méthode, l'envie de mettre par-tout des traits ſaillans, ſouvent même la crainte d'être prolixe,

nuiſent à la clarté, & empêchent de ſaiſir la penſée préciſe d'un Auteur. Pour s'aſſurer donc que l'on s'eſt exprimé ſans obſcurité, on doit ſe mettre en quelque ſorte à la place de ſes Lecteurs, examiner de ſang-froid ſon ouvrage, & ſe perſuader enſuite que ſi l'on eſt entendu, ce n'eſt pas ſeulement parce que l'on s'entend ſoi-même, mais parce qu'en effet l'ouvrage eſt intelligible.

Les termes techniques ſemés avec trop de profuſion dans un ouvrage, ſont une faute contre la grande régle de la clarté du ſtyle. Quand on compoſe pour le Public, n'importe ſur quelle matiere, on doit, autant qu'il eſt poſſible, adopter un langage familier au commun des Lecteurs. Voyez comme M. de Buffon a écrit l'hiſtoire de la Nature. En fait de Sciences, il n'y a gueres que les Mathématiques qui ſoient autoriſées à prendre une forme inintelligible pour tous ceux

qui ne ſont pas initiés dans leurs myſteres. Mais la profuſion des termes techniques eſt ſur-tout un défaut inexcuſable, lorſqu'on affecte de les employer ſans néceſſité, & dans des Ecrits étrangers aux Arts.

Des Penſées fines.

Il y a des cas où trop de clarté nuiroit au mérite d'une penſée. Il eſt un agrément attaché à ce qui exerce l'eſprit ſans le fatiguer (1): & la fineſſe d'une penſée conſiſte principalement à ne pas l'exprimer entierement, mais à la laiſſer aiſément apperçevoir. Cette eſpece d'obſcurité, qui enveloppe les penſées fines (2),

(1) Voyez M. de Pouilly, Théorie des ſentimens agréables, Chap. 4.

(2) Dans l'Eloge du Cardinal du Bois, Fontenelle dit, en parlant de l'éducation du Régent: que le *Prélat avoit tous les jours travaillé à ſe rendre inutile.* C'eſt à l'obſcurité de l'expreſſion que cette idée doit preſque toute ſa fineſſe. On a retenu mille traits

a l'avantage de diminuer la fadeur de la louange, & d'ôter au blâme ce qu'il auroit de trop dur. Mais c'eſt ſur-tout dans la plaiſanterie & dans ce qui touche aux mœurs & à l'honnêteté, que l'expreſſion ne doit dire que ce qu'il faut pour donner le plaiſir de deviner. *Allez, Monſieur*, dit Beralde à l'Apothicaire Fleurant, dans le Malade Imaginaire, *on voit bien que vous n'avez pas accoutumé de parler à des viſages.* On ne peut pas exprimer plus finement un reproche qui ſeroit groſſier en termes plus intelligibles. Une ancienne tradition porte, que le bon goût de Moliere s'étoit d'abord égaré en cet endroit; & qu'à la premiere repréſentation de cette Piece, Beralde s'exprimoit plus poſiti-

---

pareils de Fontenelle. Ce genre étoit auſſi celui de Séneque, & tous deux ont eu de mauvais imitateurs qui ont été obſcurs ſans être fins.

vement

vement & ſans détour. Mais le ſifflet du Parterre occaſionna le changement qu'on lit aujourd'hui.

Hors les cas dont je viens de parler, & où la clarté peut être quelquefois ſacrifiée à la fineſſe, il eſt auſſi eſſentiel à un Écrivain d'être clair que d'être vrai, ſur-tout dans les deſcriptions, & lorſque l'on rend compte dans un Mémoire du détail épineux de quelque affaire. C'eſt alors qu'il faut tâcher d'atteindre le point de perfection que propoſe Quintilien, non-ſeulement de ſe faire entendre, mais de faire en ſorte qu'on ne puiſſe pas n'être point entendu.

La multitude des expreſſions abſtraites, défaut aſſez commun aujourd'hui, même parmi des Écrivains de mérite, offuſque le ſens d'un diſcours, autant qu'elle en déſſéche la diction.

On doit bannir avec ſoin les parenthèſes trop longues & trop fréquentes, ou même ſupprimer tout-à-fait, s'il eſt Parenthèſe.

poſſible, ces phraſes intermédiaires. De deux choſes l'une : ou la penſée que l'on veut mettre en parenthèſe eſt néceſſaire, ou elle eſt inutile. Dans ce dernier cas, il faut n'en point faire uſage. Eſt-elle néceſſaire ? On peut trouver aiſément l'occaſion de la joindre à la ſuite de la période, ou d'en faire une nouvelle phraſe, ſans qu'on ſoit obligé d'interrompre la chaîne des penſées au préjudice de la clarté, & contre le gré du Lecteur qu'on écarte par-là du ſujet principal. Malgré cet inconvénient des longues parenthèſes, elles ſont très-fréquentes dans les Auteurs Latins, & Ciceron ſemble même les affecter quelquefois. Notre Langue, dont le génie eſt la clarté, eſt beaucoup plus difficile ſur ce point que la Langue Latine, & rien ne le prouve mieux que la lecture de quelques-uns de nos anciens Auteurs qui n'étoient pas, ſur cet article, auſſi ſcrupuleux que nous.

Un Hiſtorien François du ſeizieme ſiecle, après avoir raconté la retraite de Meaux, faite par les Suiſſes en 1567, s'écrie, « Notable exemple, » que ne la dextre force, (en laquelle maintes bêtes ont l'avantage ſur nous) ne la furieuſe vaillance (plus naturelle aux lions & telles autres brutes qu'à l'homme) ne font le brave & vertueux Guerrier; (comme la pluſpart des hommes de ce tems eſtiment, qui ſe penſent bien acquittés du devoir des armes, ſi deſpourveus de toute cognoiſſance & diſcipline militaire, ils portent en guerre une bouillante fureur, &, comme ils diſent, un cœur à l'eſpreuve) ains l'obéiſſance au Chef. » (1) Tout cela eſt juſte, énergique, propre à faire ſentir la

(1) *Hiſt. des troubles de France, depuis* 1562, imprimée à Baſle en 1572, *Liv.* 2, *p.* 43.

néceſſité d'une bonne diſcipline. Mais il faut convenir que la réflexion n'en feroit que plus d'effet, ſi elle n'étoit pas coupée par tant de phraſes incidentes.

Des Ambiguites. Quand je dis que la clarté eſt le caractere de notre Langue, j'ajoute d'après M. d'Alembert (1), qu'il n'y a point de Langue qui demande de la part de ceux qui en font uſage, plus de précautions minutieuſes pour être entendus. Rien de plus commun en françois que les ſens louches & les conſtructions ambiguës; mais il eſt ſouvent facile de les éviter. *Clodius, accuſé d'adultere, trouva moyen d'en convaincre ſes Juges, pour ſe faire abſoudre le premier :* dites, *trouva moyen de convaincre ſes Juges du même crime,* & la phraſe n'aura plus d'ambiguité.

Un peu d'attention ſuffit donc très-

(1) Mêlanges de Littérat. T. 2 p. 337.

ſouvent pour découvrir les ſens faux & louches ; mais il faut éviter un autre défaut, & ne point prendre l'ombre d'une équivoque pour une équivoque réelle ; car on riſqueroit de perdre par une vaine frayeur, & la force & le naturel du ſtyle, & peut-être encore la clarté.

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement.

Boileau.

Voilà la grande régle qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Mais il ne ſuffit pas que le ſtyle ſoit clair & bien lié, il doit encore être pur.

De la pureté du Style.

Deux choſes contribuent à la pureté du Style, la correction grammaticale, & la propriété des termes, qui eſt une autre eſpece de correction, mais d'un ordre plus relevé.

Correction du Style.

La correction conſiſte à éviter les Barbariſmes & les Soléciſmes, défauts communs dont on apprend les noms dans les écoles, & auxquels les perſonnes de la meilleure compagnie ne font pas toujours aſſez d'attention en écrivant. Il n'eſt permis, même en vers, de manquer aux régles de la Grammaire, que lorſqu'il y a plus à gagner qu'à perdre; ce qui eſt extrêmement rare.

Barbariſme.

Diſtinguons, avec M. de Voltaire, un barbariſme de mots & un barbariſme de phraſes. *Égaliſer* pour *égaler*.... *au parfait* pour *parfaitement*... *malgré que* pour *quoique* .. *mal ſatisfait* pour *mécontent*, (1) voilà des barbariſmes de mots. *Je crois de bien faire, je vous aime tout ce qu'on peut aimer, faire un ami, faire une maladie* : voilà des barbariſmes de phraſes.

---

(1) On ne peut être mal ſatisfait : mal eſt le contraire de *ſatis*, qui ſignifie aſſez. *Volt.*

Les Langues, dit M. de Buffon, ſont aſſez riches pour qui ſait écrire. Cependant elles peuvent s'enrichir tous les jours ſous la plume d'un homme de génie qui a fait de bonnes études. Les citations ſouvent exceſſives de nos Orateurs ſacrés, n'ont pas été pour nous ſans quelque avantage. C'eſt par-là que certains tours Orientaux, qui nous viennent des Livres ſaints, ont acquis peu-à-peu de l'empire ſur notre Langue timide. (1) Tous les mots nouveaux ne ſont pas non plus des

Des Tours & des Mots nouveaux.

(1) Voyez l'Eſſai ſur l'Éloquence de la Chaire, par M. l'Abbé de Beſplas. Remarquons ici en paſſant que l'Hiſtoire critique de ces différens emprunts de notre Langue, ſeroit un ouvrage utile & curieux qui, joint au traité des Galliciſmes dont M. l'Abbé d'Olivet deſiroit qu'on cherchât les matériaux dans les Langues du Nord, nous montreroit par quelle voie toutes les Nations ſe ſont rapprochées.

barbariſmes, & il y a quelquefois de l'affectation à les rejetter : témoin l'antipathie de Patru pour les mots *affable & affabilité*, qui commençoient à s'introduire de ſon tems. *Ils ſont françois*, diſoit-il au P. Bouhours, *mais laiſſons les dire aux autres.* Ces deux mots ont pourtant bien réuſſi ſous la plume de Racine & de Boſſuet. Ce Patru, pour le remarquer en paſſant, étoit un homme judicieux, mais d'un caractere trop timide. Si la Fontaine & Boileau avoient cédé à ſes conſeils, nous n'aurions ni les *Fables choiſies*, ni l'*Art poëtique.*

C'eſt donc l'abus des mots nouveaux qu'il faut proſcrire, & non généralement toutes les expreſſions nouvelles. L'abus conſiſte à ſubſtituer à un mot d'uſage un autre terme, qui n'a que le mérite de la nouveauté. Ce n'eſt pas enrichir la Langue, c'eſt la gâter. Auſſi M. de Voltaire conſeille-t-il à un Journaliſte de n'em-

ployer jamais un mot nouveau, à moins qu'il n'ait ces trois qualités; d'être néceſſaire, intelligible & ſonore; conſeil que l'on trouve auſſi dans un des écrits de Leibnitz. Mais ce Philoſophe inſiſte de plus ſur la néceſſité de l'analogie du terme nouveau avec les autres mots de la Langue.

La plupart des expreſſions que l'on haſarde dans la Société, ou en écrivant, ne réuſſiſſent pas. M. Michaëlis, ſavant Profeſſeur de Gottingen, les compare fort ingénieuſement (1) aux fleurs des arbres, dont le plus grand nombre tombe & périt. Parmi ces mots infortunés, il y en a que le ſeul eſprit de parti fait proſcrire, & qui renaiſſent au bout d'un demi-ſiecle. Tel eſt celui de *proſateur*, que Ménage s'étoit vanté d'avoir fait. *Tu as fait*

(1) *L'influence du Langage ſur les opinions*, Diſſertation couronnée à Berlin en 1759.

proſateur, dirent les Académiciens de ſon tems, *eh-bien ! nous le deferons.*

Il y a d'autres mots qui ne ſe conſervent gueres que comme des ſobriquets, & dans le diſcours familier. Tels ſont *Lambin* & *Papelard*, venus tous deux de noms propres. (1) Mais, en général, l'honneur de créer des mots durables n'appartient qu'aux hommes de génie, & ſur-tout aux Poëtes. Nous devons à Moliere le mot de *rivalité* qu'il riſqua d'abord dans la bouche d'un Valet ; & celui

(1) Denys Lambin, ſavant Profeſſeur dans le ſeizieme ſiecle, étoit un homme fort lent qui s'appeſantiſſoit ſur les plus petits objets. De-là le mot *lambiner*. Quant à celui de *papelard*, on ſait que l'endroit nommé à Paris le *Terrain*, près de Notre-Dame, s'appelloit, en 1258, *mota Papelardorum*, la motte aux *Papelards*. C'étoient d'honnêtes Citoyens qui auront eu dans leur famille quelque hypocrite, dont le nom ſera devenu proverbe.

de *Tartuffe*, qui d'un nom propre forgé à plaiſir, eſt devenu comme le mot de patelin, & ſes dérivés, un terme eſſentiel de la Langue.

C'eſt encore aux Écrivains ſupérieurs que l'on permet d'attacher de nouveaux ſens aux anciennes expreſſions, pourvu qu'ils n'abuſent pas de l'indulgence du Public, en chargeant la Langue de trop d'innovations. C'eſt ainſi que Ciceron, par ſes ouvrages philoſophiques, accoutuma la Langue latine à exprimer ce qu'avant lui on ne croyoit pouvoir bien dire qu'en grec (1). Mais une choſe à obſerver, c'eſt qu'il n'employoit ces mots étrangers, ni dans ſes Lettres, ni dans ſes Harangues ; circonſpection d'autant plus remarquable, que les partiſans du néologiſme ſe prévalent ordi-

(1) De Nat. Deorum, Lib. 1, §. 7 & 8 ; & Academicorum Lib. 1. N.° 24, & alibi.

naitement de l'autorité de Ciceron.

Propriété des Termes. Venons à la propriété des termes. Elle conſiſte à rendre une penſée par l'expreſſion qui lui eſt propre. C'eſt le caractere diſtinctif des grands Écrivains. Un terme propre rend l'idée toute entiere ; un terme peu propre ne la rend qu'à demi ; un terme impropre la défigure.

La vérité, en matiere de goût, n'eſt qu'un point ; le mérite eſt d'atteindre ce but & d'y reſter. La juſteſſe du langage conſiſte donc à ſe ſervir de termes qui ne diſent ni trop ni trop peu, & à les bien joindre enſemble. Cette juſteſſe, devenue plus néceſſaire que jamais depuis les progrès de l'eſprit philoſophique que nous devons à Deſcartes, dépend ſurtout de la connoiſſance exacte de toutes les idées qui peuvent entrer dans la ſignification de chaque mot.

Des Synonymes. Tous ceux que l'on prend pour

ſynonymes, & qui le ſont en effet à certains égards, ont une idée principale qui leur eſt commune avec d'autres mots, & des idées acceſſoires qui les diſtinguent. Qui ne ſait, par exemple, que ces quatre adjectifs françois, *indolent*, *nonchalant*, *pareſſeux*, *négligent*, expriment tous un défaut contraire à l'expédition & au ſuccès du travail ? Voilà l'idée principale. Mais on eſt indolent par défaut de ſenſibilité, nonchalant par défaut d'ardeur, pareſſeux par défaut d'action, négligent par défaut de ſoin : voilà les idées acceſſoires & différentielles.

Cette variété a ſon avantage. Souvent, lorſque nous ſommes trompés par les idées acceſſoires d'un mot, il arrive que le ſynonyme nous détrompe, ou du moins nous repréſente l'objet ſous ſon vrai point de vue. Mais c'eſt cette variété qui fait auſſi que l'on recommande avec tant

de ſoin en Logique, à ceux qui écrivent ſur des matieres abſtraites, de ne jamais donner aux termes que des ſignifications reçues, de prendre les mêmes termes toujours dans le même ſens, & de déſigner par des mots différens les objets qui ont une différence eſſentielle.

Dans les autres parties de l'Art d'écrire, on n'eſt pas aſſujetti à cette ſévérité de ſtyle, quoiqu'on ne ſoit diſpenſé dans aucune de l'obligation d'employer le mot propre. Les ſynonymes ſervent à ſoulager l'oreille; ils aident la mémoire, ils délaſſent l'entendement. Ceux donc qui croient que l'on embelliroit le langage, en banniſſant les ſynonymes, ne connoiſſent, ni l'organe de l'ouïe, ni la nature de l'eſprit humain.

Des Homonymes. Deſirons plutôt qu'on pût bannir les homonymes, ou les termes qui expriment à-la-fois des choſes diffé-

rentes. C'eſt ainſi que le mot latin *lupus*, ſignifie un loup & un bróchet; *eſſe* peut également faire entendre *être* & *manger*; de-là ce calambour latin ſi connu : *Ave, aves eſſe aves.* Mais il n'y a peut-être pas de langue qui prête plus que la nôtre à ces plaiſanteries niaiſes, à cauſe du nombre prodigieux des homonymes françois; auſſi en a-t-on cruellement abuſé.

La crainte de rencontrer ces ſortes d'équivoques, qui ſont quelquefois inévitables, ne doit jamais empêcher un Écrivain d'employer le mot propre. Cette loi fondamentale paſſe avant toute autre conſidération, mais elle eſt quelquefois très-difficile à conſerver dans la poéſie, à cauſe de la tyrannie de la rime.

Pour moi qu'en ſanté même un autre monde étonne,
Qui crois l'âme immortelle, & que c'eſt Dieu qui tonne.

Boileau.

Étonne n'étoit pas le mot propre. Il falloit *allarme*, ou plutôt il falloit changer le ſecond hémiſtiche du ſecond vers, qui eſt très-foible. La grande vérité de l'exiſtence d'un Être Suprême pouvoit être exprimée avec plus de force, & le mot propre eût été conſervé. Au reſte ces ſortes de fautes ſont très-rares dans Boileau; & M. d'Alembert a bien raiſon de remarquer que dans ceux qui ont le talent de la poëſie, la contrainte même du vers devient une ſource de beautés. L'obligation où ſe trouve le poëte de chercher l'expreſſion, lui fait ſouvent rencontrer la plus énergique & la plus propre, qu'il n'eût peut-être pas trouvée, s'il eût écrit en proſe, parce que la pareſſe naturelle l'eût porté à ſe contenter du premier mot qui ſe ſeroit offert à ſa plume.

Pureté vicieuſe.

Terminons ce morceau ſur la pureté du ſtyle, en obſervant avec Leibnitz, qu'il

qu'il y a une pureté apparente qui tend à énerver le Diſcours, & qu'il compare à un ouvrage de ſculpture que l'Artiſte affoiblit en voulant toujours le corriger. Mademoiſelle de Gournai, cette célebre fille adoptive du célebre Montagne, diſoit de ces prétendus puriſtes, que leur ſtyle étoit un bouillon d'eau claire ſans impureté & ſans ſubſtance. C'étoit un peu le défaut du P. Bouhours : auſſi l'appelloit-on l'*Empeſeur des Muſes*. C'eſt à cette ridicule affectation de la pureté de ſtyle qu'il faut rapporter l'antipathie que Gomberville, l'un des premiers Académiciens François montroit pour le mot *car*. Il ſe vanta un jour de n'avoir pas employé ce mot dans les huit ou dix volumes de ſon *Polexandre*, où l'on prétend cependant qu'il ſe trouve trois fois. Quoi qu'il en ſoit, cette antipathie, qui lui étoit perſonnelle, fit croire que l'Académie naiſſante vouloit ban-

nir le *car*. On en fit mille railleries; & ce fut le ſujet d'une Lettre des plus agréables de Voiture, qui commence ainſi : *Mademoiſelle*, car *étant d'une ſi grande conſidération en notre langue, &c.*

ARTICLE IV.

De quelques autres qualités du Style.

Il y a des qualités du Style plus ou moins néceſſaires, ſuivant la nature des ſujets que l'on traite, ou des objets qu'on doit peindre. Ces qualités ſont la préciſion, l'énergie, l'élégance, l'harmonie, la chaleur, la naïveté & la facilité. Les trois premieres naiſſent de la propriété des termes.

De la Préciſion.

La préciſion eſt l'art de ne dire jamais plus ou moins que ce que l'on a en vue. Cette qualité ſert principalement dans les matieres de diſcuſſion. On eſt *concis*, quand on rejette les mots & les circonlocutions inutiles (1). On eſt *ſuccint*, quand on ne

Préciſion.

Concis.

Succint.

(1) Ces phraſes qu'on trouve dans plu-

choiſit que les idées abſolument néceſſaires au but qu'on ſe propoſe ;

Précis. mais on eſt *précis*, quand on ſe contente de rejetter les idées étrangeres, & qu'on admet celles qui tiennent au ſujet.

Retranchez du ſuccint, vous devenez obſcur ; ajoutez au précis, vous devenez prolixe.

Montagne reprochoit à Cicéron *d'étouffer par ſes longueries ce qu'il a de vif & de moëlle.* De quel œil devoit-il voir la plupart des livres d'érudition de ſon tems ? C'étoit alors une eſpece de néceſſité de noyer le ſujet dans une quantité de matieres étran-

---

ſieurs Écrivains, *la différence qu'il y a, la diſtance qu'il y a entr'eux, le plaiſir qu'il y a à cacher les démarches d'un Rival*, pêchent contre la conciſion. Il eſt ſi aiſé de dire, avec M. de Voltaire, la diſtance, la différence entr'eux, le plaiſir de cacher les démarches d'un Rival.

geres. Les Auteurs ſembloient oublier à l'envi ce qu'ils avoient à vous dire, pour vous raconter ce qu'avoient dit les autres. Heureuſement on s'eſt corrigé de ce défaut. L'ordre & la préciſion avec leſquels on écrit maintenant, même en Allemagne, où ce goût d'érudition s'eſt conſervé plus long-tems que parmi nous, ont rendu les Sciences plus agréables & plus aiſées. Mais ſoyons juſtes ; n'eſt-il pas à craindre que nous ne venions auſſi à imaginer que la ſcience eſt un vain nom, & que l'eſprit peut ſuppléer à tout ? Abus plus funeſte encore que le manque de préciſion, quoique ce défaut en ſoit un très-grand.

L'amour de la préciſion ne doit point empêcher un Hiſtorien, ou un Poëte, de faire connoître les motifs des actions qu'ils décrivent. Le Lecteur veut y être préparé à-propos, & c'eſt ce qui rend le ſtyle intéreſſant. Cet art des préparations étonne &

ravit dans Homere, qui eſt bien ſupérieur à Virgile ſur ce point.

Quelquefois, en voulant trop dire en peu de mots, on outre la penſée, & on la rend fauſſe. Ce beau vers de M. du Belloy,

Plus je vis d'Étrangers, plus j'aimai ma patrie.

contient une vérité de ſentiment très-bien exprimée. Un Écrivain moderne voulant enchérir ſur cette idée, dit en général ; *Pour aimer ſa patrie, il faut la quitter*, & d'une penſée vraie, il fait une penſée fauſſe ; car il n'eſt pas vrai qu'il faille abſolument quitter ſa patrie pour l'aimer. La brieveté ne conſiſte donc pas à omettre des idées néceſſaires, mais à ranger chaque idée à ſa place, & à la rendre par le terme convenable. C'eſt par ce moyen que le ſtyle acquiert le double avantage d'être concis ſans être fatiguant, &

développé ſans être lâche (1).

Il y a des Ecrivains didactiques qui craignant ſans doute de ne pas être entendus, s'ils ne diſoient qu'une fois ce qu'ils ont à dire, vous annoncent d'abord très-longuement ce dont ils vont traiter, traitent enſuite leur ſujet dans toute ſon étendue, & commencent le chapitre ſuivant par un réſumé prolixe de ce qu'ils viennent d'expliquer. Rien n'eſt plus lâche que ce ſtyle, qui n'eſt propre qu'à multiplier les volumes. M. Duhamel

(1) Quand Démoſthène voyoit Phocion le Cynique monter à la tribune pour le réfuter, il diſoit, ſelon Plutarque : *voici la coignée qui va couper la ſuperfluité de mes périodes.* Quel talent que celui de la préciſion, puiſque Démoſthène l'envioit à un Citoyen ſans étude. C'eſt ce Phocion qui demanda un jour à ſon voiſin, après avoir harangué avec le plus grand applaudiſſement, *s'il n'avoit point dit de ſottiſes.*

Dumonceau, Ecrivain d'ailleurs très-reſpectable, ne s'eſt pas aſſez garanti de ce défaut. Savoir finir, diſoit un Ancien, n'eſt pas un moindre talent que de ſavoir dire (1).

De l'Énergie.

Énergie. L'Energie eſt cette qualité du ſtyle par laquelle les expreſſions ſe gravent profondément dans l'eſprit des autres, & *laiſſent*, comme dit Boileau, *un long ſouvenir* (2). Les termes les plus bas acquierent de la nobleſſe & de l'énergie, ſoit par la place où ils ſont employés, ſoit par le ſecours d'une épithete heureuſe.

(1) Scaurus apud Senec. *Controverſ. lib. IX.*

(2) Ce qui touche le cœur ſe grave dans la mémoire. Voilà pourquoi, ſelon M. de Voltaire, nous diſons *retenir par cœur*; expreſſion qui étonne pluſieurs Étrangers, quoiqu'elle rappelle le *recordari* des Latins.

On prend

On prend quelquefois pour énergie un tour extraordinaire & bizarre qui peut frapper un moment, mais qui ne produit aucun effet durable. La véritable énergie, celle qui fait retenir, ſans étude, des mots, des tournures, des phraſes entieres d'un diſcours, conſiſte, comme on vient de le dire, dans une combinaiſon de termes heureuſe & neuve, & dans l'art de joindre la plus grande étendue d'idées à la plus grande préciſion de mots. Le ſtyle vague eſt toujours foible. Plus on donne de juſteſſe & de ſubſtance à ſes penſées en méditant bien ſon ſujet, plus le ſtyle acquiert de force & de ces tournures agréables qui réveillent l'attention du Lecteur.

L'énergie qui naît de la vérité eſt toujours ſimple, mais il ne faut pas confondre cette belle ſimplicité avec l'incorrection & l'inégalité du ſtyle. Quoi de plus correct, de plus élégant, de plus harmonieux, & en même tems

de plus énergique que ces quatre vers de Racine dans *Bajazet?*

L'imbécille Ibrahim, ſans craindre ſa naiſſance,
Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance;
Indigne également de vivre & de mourir,
On l'abandonne aux mains qui daignent le nourrir.

De l'Elégance.

Élégance. L'Elégance, que M. de Voltaire appelle un réſultat de la juſteſſe & de l'agrément, n'eſt, ſi l'on veut, que le mérite des paroles, mais c'eſt un mérite néceſſaire (1).

Avec de la méthode & de la clarté, on parvient à ne pas écrire mal; avec de l'élégance on écrit bien, car l'élégance conſiſte dans le choix des ex-

(1) Voyez l'article *Élégance*, dans l'Encyclopédie; & dans les queſtions ſur l'Encyclopédie, voyez *Style*.

preſſions & des tours les plus propres à embellir la penſée & à la mettre dans ſon vrai jour. C'eſt ainſi que Racine a ingénieuſement enchaſſé dans un vers le mot *incurable*, terme de médecine :

D'un *incurable* amour remedes impuiſſans.

Vers heureux qui rend parfaitement celui d'Ovide.

Hei mihi quòd nullis amor eſt medicabilis herbis !

C'eſt ce que Boileau appelloit des mots trouvés.

L'accord de la ſimplicité & de l'élégance eſt le point de perfection où doivent tendre tous les Ecrivains. Mais ce talent eſt fort rare. Un des livres modernes, écrits le plus élégamment en italien, eſt le *Congreſſo di Citera*. On prétend cependant que lorſque le Comte Algarotti eut fait imprimer ce petit Ouvrage pour la premiere

fois, il en envoya un exemplaire à l'Académie *della Cruſca*, en lui demandant ſon avis; & que cette Compagnie, après l'avoir lu, fit prier l'Auteur de mettre avant tout ſon livre en italien, pour qu'elle en pût porter ſon jugement. Si ce fait eſt vrai, il faut croire que c'étoient quelques *concetti*, quelques tournures étrangeres qui avoient rebuté la ſévere Académie de Florence, car ce livre a eu d'ailleurs beaucoup de ſuccès, & il y en a déja ſept éditions faites en Italie. Mais cela prouve au moins que, pour mériter le titre d'Ecrivain élégant, il faut joindre à un goût très-fin perfectionné par l'uſage du monde, un grand talent naturel, & ſur-tout la facilité de ſaiſir ces graces légeres qui ſemblent plutôt naître du ſujet, qu'être placées pour l'embellir.

L'élégance n'exclut pas l'air naturel; mais l'envie de paroître naturel nuit ſouvent à l'élégance. Shakeſpear fait

répondre par un Soldat dans la premiere ſcène de Hamlet,

Je n'ai pas entendu trotter une ſouris.

Voilà qui eſt naturel, diſent les Anglois enthouſiaſtes ; c'eſt ainſi qu'un Soldat doit répondre. Oui, dans un corps-de-gardes, répond à ſon tour M. de Voltaire, mais non pas dans une tragédie. L'opinion & la différence des mœurs peuvent influer ſur le plus ou moins de nobleſſe des expreſſions chez les différens Peuples ; mais il y a cependant chez toutes les Nations cultivées un familier populaire, qui ne peut s'allier avec l'élégance, & un familier décent qui donne du naturel au ſtyle noble :

Prenons garde à la baſſeſſe
Trop voiſine du familier.

La Motte l'a dit, & la Motte a échoué lui-même contre cet écueil dans quelques-unes de ſes Fables ; tant il eſt difficile de ne pas confondre des

nuances qu'il eſt ſi important de diſtinguer ! c'eſt où Racine excelloit.

Il y a deux ſortes d'élégance ; celle du génie, qui a le mérite d'être originale ; & celle du bel eſprit, qui eſt fondée ſur l'imitation : la premiere réſiſte ſeule aux épreuves du tems. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe jamais employer une belle expreſſion trouvée par d'autres. Corneille & Racine ſe ſont approprié tous deux le *tam cari capitis* d'Horace ; & cette tournure élégante eſt devenue proverbe ſous leur plume. Mais en général, dans ces imitations, il faut enchérir, s'il eſt poſſible, ſur l'inventeur, & être riche de ſon propre fonds.

La main des Parques *blêmes*,
De vos jours & des miens ſe joue également.

La Fontaine.

On reconnoît ici le *pallida mors* d'Horace, mais rajeuni par un tour nouveau.

L'élégance ne doit jamais faire tort à la force. Mais c'eſt peu de bannir tout ce qui ne ſert qu'à l'arrondiſſement d'une phraſe inutile ; il faut éviter encore avec ſoin la multiplicité des participes *ayant pris, ayant vu, &c.* & autres négligences qui donnent au ſtyle une lenteur fatigante, ſur-tout dans un récit où l'on veut de la rapidité. Je ne dis rien des termes de pratique, *ledit*, le *ſuſdit*, les *ſus-mentionnés.* Au Palais même, on ne les emploie aujourd'hui que dans les exploits ou dans les inventaires de production, qui n'ont jamais paſſé pour des modeles d'élégance. Il y a des Langues moins difficiles que la nôtre ſur l'uſage de ces termes, & c'eſt ce qui trompe les Étrangers qui veulent écrire en françois.

Négligences contraires à l'élégance & à la rapidité.

De l'Harmonie.

L'Harmonie qui réſulte de l'arrangement des mots, tient à l'élégance ;

Harmonie du Style.

& cette qualité du ſtyle, abſolument néceſſaire en poéſie, n'eſt pas à négliger dans la proſe, puiſqu'elle eſt la ſource d'un ſentiment agréable, comme M. de Pouilly l'a très-bien prouvé (1).

Houdard de la Motte penſoit que les mots ne plaiſent à l'oreille que par les idées qu'elles préſentent à l'eſprit. Cette opinion eſt contredite par notre ſentiment intérieur, & par l'autorité de tous les Peuples. Dans toutes les Langues, il y a des ſons qui, conſidérés en eux-mêmes, ont une certaine douceur. Il y en a de rudes : quelques-uns par leur réunion forment une ſorte d'accord, d'autres produiſent une diſſonance ; enfin le mêlange des ſons eſt agréable ou choquant, ſuivant qu'il eſt varié ou uniforme.

---

(1) Théorie des Sentimens agréables, chap. 7.

Laiſſons les Rhéteurs enſeigner l'art de faire des périodes à deux, à trois, à quatre membres ; & remarquons ſeulement, avec l'Abbé d'Olivet & M. d'Alembert, que deux choſes contribuent à l'harmonie dans le diſcours ; le *ſon* & le *nombre* : le ſon, par la qualité des mots ; le nombre, par leur arrangement.

Il y auroit une délicateſſe outrée à vouloir rejetter quelques mots, ſous prétexte que notre oreille ne s'en accommode pas. Un des plus importans ſecrets de la proſodie, c'eſt de tempérer les ſons l'un par l'autre. Il n'y a point de ſi rude ſyllabe qui ne puiſſe être adoucie ; il n'y en a point de ſi foible qui ne puiſſe être fortifiée. Tout cela dépend des ſyllabes qui précedent ou qui ſuivent celles dont l'oreille ſe plaint (1).

(1) Un des plus inſupportables reſtes de l'ancienne barbarie de notre langue eſt dans

Quant à l'arrangement des mots, l'harmonie oratoire, qui eſt plus ou moins applicable aux différens genres d'écrire en proſe, conſiſte à ne pas mettre trop d'inégalité entre les membres d'une même phraſe, & ſur-tout à ne pas faire ſes derniers membres trop courts par rapport aux premiers; à éviter également les périodes trop longues & les phraſes trop étranglées; à ſavoir enfin entre-

---

nos terminaiſons en *oin*, *coin*, *ſoin*, *oint*, *grouin*; &c. &c. Cependant il n'y a rien de choquant dans la prononciation de ces mots, quand ces terminaiſons ſont accompagnées de ſyllabes ſonores. Au contraire il y a beaucoup d'harmonie dans ces deux phraſes que cite M. de Voltaire: *Les tendres ſoins que j'ai pris de votre enfance. Je ſuis loin d'être inſenſible à tant de charmes.*

Voyez queſt. ſur l'Encyclopédie, au mot *Langue Françoiſe.*

mêler les périodes arrondies & soutenues, avec d'autres qui le soient moins, & qui servent comme de repos à l'oreille. Une suite de périodes exactement mesurées blesse dans la prose. La cadence doit donc perpétuellement varier. Être uniforme dans son harmonie ou n'en avoir point, ce sont deux extrémités aussi vicieuses l'une que l'autre.

Les Orateurs anciens, que l'on a nommés avec raison des *dupeurs d'oreille*, faisoient très-grand cas de l'harmonie du Style : ils s'appliquoient sur-tout à la période. C'étoit un art inventé par le besoin. La nécessité de se faire entendre dans les grandes assemblées du peuple avoit fait imaginer le moyen de conduire, de soutenir, de prolonger la parole, & cet effet ne pouvant être produit que par un certain choix des sons, par le rapport des membres de la phrase, par des terminaisons cadencées, il

étoit naturel que la connoiſſance de ce méchaniſme ne fût pas pour eux une étude indifférente. « J'étois pré-» ſent, dit Ciceron, lorſque C. Car-» bon s'écria dans une harangue au » peuple : *O Marce Druſe, patrem* » *appello, tu dicere ſolebas ſacram* » *eſſe rempublicam ; quicumque eam* » *violaviſſet, ab omnibus eſſe ei pœnas* » *perſolutas ; patris dictum ſapiens te-* » *meritas filii comprobavit.* Cette chûte » *comprobavit*, ajoute Ciceron, excita » par ſon harmonie un cri d'admi-» ration dans toute l'aſſemblée. Qu'on » change l'ordre des mots & qu'on » mette *comprobavit filii temeritas*, il » n'y aura plus rien. » Cet exemple ſi frappant & ſi ſouvent cité, ſuffit pour détruire le ſentiment de M. de la Motte, puiſque dans ce trait éloquent, ce fut moins la grande idée exprimée par l'Orateur que l'arrangement des mots, qui frappa le peuple Romain.

Les Rhéteurs, qui ont voulu former notre période d'après la période latine, citent encore pour modele l'exemple ſuivant de Ciceron. *Si quantùm in agro lociſque deſertis audacia poteſt — tantum in foro ac in judiciis audacia valeret, — non minus in causâ cederet Aulus Cœcinna Sexti Abutii impudentiæ — quantum in vi faciendâ ceſſit audaciæ :* mais quoique nous ayons en françois quelques périodes ſemblables (1), il faut convenir en général que notre Langue a trop de vivacité & de liberté pour pouvoir être aſſujettie à cette ſymmétrie de membres & d'articles. Il ſuffit donc

(1) Autant qu'il faut de ſoins, d'égards & de prudence,
Pour ne pas diffamer l'honneur & l'innocence :
Autant il faut d'ardeur, d'inflexibilité,
Pour déférer un traître à la ſociété.
Greſſet.

en françois de chercher un certain rapport dans les membres ; & de donner au tout un ſens achevé, & un repos parfait. C'eſt à la raiſon à juger du rapport des idées, & à l'oreille à décider du repos. M. le Chancelier d'Agueſſeau eſt un des meilleurs modeles pour l'harmonie de la proſe Françoiſe.

Une autre choſe que nous ne pouvons pas imiter des Anciens, c'eſt la liberté qu'ils prenoient de ſacrifier l'euphonie juſqu'aux régles de la grammaire. Quintilien n'héſite pas à louer Virgile d'avoir dit : *Cæſâ jungebant fœdera porcâ*, quoique le féminin *porcâ* ne fût point en uſage ; *cæſo porco* auroit choqué l'oreille ; mais quel Écrivain François oſera prendre une pareille licence ?

Dans toutes les Langues, c'eſt l'harmonie de la poéſie qui a fait naître celle de la proſe ; & quelque différentes qu'elles ſoient l'une de l'autre,

il échappe ſouvent des vers dans la proſe la plus ſoignée. On en trouve, dit-on, une trentaine dans Iſocrate, qui connoiſſoit ſi bien le nombre oratoire (1). On en trouve auſſi, & de très-ſonores, dans Tacite (2), dans Salluſte, dans Ciceron même qui blâmoit avec raiſon ce mêlange involontaire des deux genres d'écrire. A l'exemple des Anciens, nous avons banni les grands vers de notre proſe; mais M. d'Alembert a remarqué que la proſe Françoiſe la plus harmonieuſe, contient beaucoup de vers d'une plus petite meſure, qui étant d'ailleurs entremêlés & ſans rime, donnent à la proſe un des agrémens de la poéſie, ſans lui communiquer la mono-

(1) V. Fabricii Biblioth. Lat. ex editione Erneſti, Lipſiæ 1773, *in*-8.° T. II, p. 390.

(2) Témoin celui-ci dans les mœurs des Germains :

Augent Patrum & priſcâ formidine ſacram.

tonie & l'uniformité qu'on reproche à nos vers. La proſe de Moliere eſt pleine de vers de cette eſpece, ou plutôt de ces lignes meſurées ; & il faut convenir que nos plus grands vers, ayant preſque tous beſoin de la rime pour paroître des vers, le mêlange tant blâmé par Ciceron & par Quintilien, eſt un défaut moins choquant en françois, qu'il ne pouvoit l'être chez les Grecs & chez les Latins. A propos de cette difficulté d'éviter quelquefois en proſe l'harmonie de la verſification, tout le monde ſait la plaiſanterie de Boileau à ſon ami Patru. Cet Académicien ſe vantoit de n'avoir pas laiſſé échapper un ſeul vers dans ſes ouvrages : Boileau lui en montra un dans le titre même d'un de ſes Plaidoyers,

Onzieme plaidoyer pour un jeune Allemand.

De la chaleur du Style.

La chaleur du Style eſt la qualité du diſcours qui fait paſſer dans l'ame du Lecteur, le feu dont l'Écrivain eſt animé lui-même. Il y a en effet entre les idées, deux eſpeces de liaiſons. L'une, métaphyſique & froide, conſiſte dans un enchaînement de rapports & de conſéquences. L'autre eſt l'effet du ſentiment qui unit toutes les idées, les entraîne toutes enſemble comme une ſeule & même idée, & ne permet jamais, dit M. Thomas (1), de voir ni où l'eſprit s'eſt repoſé, ni d'où il a repris ſon élan & ſa courſe. Cette liaiſon intime eſt la véritable chaleur. C'eſt dans les diſcours où l'on veut toucher & perſuader, qu'elle eſt ſur tout néceſſaire; mais elle ne peut naître que d'une ame fortement affec- Chaleur du Style.

(1) Eſſai ſur les Éloges, Chap. dern.

tée de l'objet qu'elle veut peindre. Pour écrire avec chaleur, il ne ſuffit donc pas d'annoncer qu'on eſt plein de feu ; il faut en avoir réellement, & le faire éclater à-propos.

Liſez l'Ode de Sapho que Longin nous a conſervée. Φαίνεταί μοι, K. T. Λ.

Heureux qui près de toi pour toi ſeule ſoupire,
Qui jouit du plaiſir de t'entendre parler,
Qui te voit quelquefois doucement lui ſourire.
Les Dieux, dans ſon bonheur peuvent-ils l'égaler ?
Je ſens de veine en veine une ſubtile flamme
Courir par tout mon corps ſi-tôt que je te vois ;
Et, dans les doux tranſports où s'égare mon ame,
Je ne ſaurois trouver de langue ni de voix.
Un nuage confus ſe répand ſur ma vue.
Je n'entends plus, je tombe en de douces langueurs :
Et pâle, ſans haleine, interdite, éperdue,
Un friſſon me ſaiſit, je tremble, je me meurs.

Cette belle ode, toute affoiblie qu'elle eſt dans l'élégante traduction de Boileau, eſt un vrai modele de cette chaleur que l'art ne peut rendre quand le cœur eſt froid. Racine a ſupérieurement imité Sapho dans ces deux vers de Phedre.

Mes yeux ne voyoient plus ; je ne pouvois
parler ;
Je ſentis tout mon corps, & tranſir & brûler.

Mais Sapho eſt encore au-deſſus; c'eſt qu'elle parloit de ſa propre paſſion, & qu'elle avoit, ſi je puis m'exprimer ainſi, l'enthouſiaſme de l'amour: enthouſiaſme que nous reſſentons encore dans ces vers.

Vivuntque commiſſi calores,
Æoliæ fidibus puellæ.
Horat.

Si l'on ſe paſſionne pour des objets qui ne meritent pas d'affecter l'ame, on eſt froid. Voilà pourquoi tant d'Écrivains, qui ſont du nombre de

ceux que M. Thomas appelle ſi-bien des *hypocrites de ſenſibilité*, glacent leur Lecteur au moment même où ils menacent, pour ainſi dire, de brûler le papier. Le ſtyle froid vient auſſi d'une diction trop recherchée. Ce vers ſi intéreſſant du Cid,

Va, je ne te hais point... tu le dois... je ne puis.

deviendroit froid s'il étoit relevé par des termes étudiés. En un mot, ce qui eſt froid, c'eſt tout ce qui eſt exagéré, tout ce qui eſt écrit ſans intérêt, tout ce qui s'éloigne de la naïveté du ſtyle.

De la naïveté.

Naïveté du Style.

Il y a bien de la différence entre la naïveté & une naïveté. Un mari agoniſant déſignoit à ſa femme un autre mari, *prends un tel, il te convient. Hélas j'y ſongeois*, répondit la femme. Voilà une naïveté. C'eſt ſou-

vent l'expreſſion de l'imbécillité & de l'imprudence. La naïveté, au contraire, n'eſt que le langage de la franchiſe, de la liberté, de la ſimplicité. C'eſt le *dicendi genus ſimplex, ſincerum, nativum* des Latins. Si M. Mercier a eu tort de l'appeller le *talent ſuprême*, ſur-tout en le refuſant à Racine (1); on ne peut nier que cette qualité précieuſe ne ſoit le partage de ceux qui entendent diſtinctement la voix de la nature, & qui la rendent fidélement.

La naïveté dans le ſtyle réſulte principalement, dit M. l'Abbé Batteux, de l'arrangement des mots ſelon l'ordre de la nature, c'eſt à-dire, que l'objet principal doit ſe montrer à la tête, & mener tous ceux qui lui ſont ſubordonnés, & chacun ſelon le degré d'importance ou d'intérêt qu'il

(1) Voyez la préface de ſon Drame intitulé : *Moliere.*

renferme. Il faut auſſi que l'objet, qui s'eſt une fois montré comme dominant, paroiſſe toujours tel, tant qu'il eſt queſtion de lui ; & que quand on a dit ſur un chef tout ce qu'il y a à dire, on paſſe à un autre ſimplement & avec un air de bonne foi. C'eſt ce qui rend la pratique des tranſitions très-difficile, quand on n'a pas aſſez approfondi ſon ſujet.

Une diviſion naive eſt celle qui paroît ſortie tout-d'un-coup du ſujet, plutôt que trouvée dans la méditation. C'eſt ce qu'on appelle encore une diviſion heureuſe.

La naiveté du ſtyle conſiſte auſſi dans certains tours rajeunis qui plaiſent par leur antiquité même ; ce qui ne veut point dire qu'il faille être trivial ou peu correct pour paroître naïf. Vous avez des Dramaturges qui vous diſent magiſtralement que ſi leurs Pieces ne ſont pas bien écrites, elles ſont bien *parlées*. C'eſt la vérité

du dialogue qu'ils prétendent déſigner par ce barbariſme. Mais Moliere, qui aſſurément ne dialoguoit pas mal, prenoit ſoin de bien écrire ſes pieces. Dans quelques-uns de ces Drames ſi bien *parlés*, il n'y a peut-être pas une phraſe qui ſoit fine. Si c'eſt là de la naïveté, ce n'eſt ni celle d'Horace, ni celle de Térence, ni celle de la Fontaine; naïveté inimitable que peu de gens connoiſſent, diſoit Boileau (1).

Le naïf n'exclut pas l'énergie: au contraire il y mene quelquefois. Quand le ſentiment eſt dans la plus grande vivacité, il s'affranchit, comme dans l'ode, de l'expreſſion vulgaire. Il ne ne dit point *mon mal eſt cruel*, il dit: *c'eſt un tigre qui me déchire.* La naïveté n'exclut que ce qui eſt trop penſé, trop réfléchi; & c'eſt en cela que le naïf differe du naturel, dont

(1) Diſc. ſur la Joconde.

l'opposé est le recherché, le forcé.

L'emphase produit quelquefois un contraste plaisant dans le style naif.

Deux coqs vivoient en paix : une poule survint,
Et voilà la guerre allumée.
Amour, tu perdis Troye, &c.
La Fontaine.

Hors ces cas assez rares, l'emphase est un défaut.

Il y a une certaine naïveté de style qui tient plutôt de l'ingénuité, & qui ne convient gueres qu'aux narrations destinées pour l'enfance. C'étoit le genre de Perrault. Quelle fortune n'ont pas faite & le conte de la *Barbe bleue* & le *petit Poucet*, & *Cendrillon*. Il n'y a presque personne qui ne les ait lus dans ses premieres années, & qui ne se les rappelle quelquefois avec une sorte de plaisir, tant ils font d'impression par leur ingénuité & par cet air de bonhommie qui semble mettre de niveau le conteur

& l'enfant qui l'écoute. Ce caractere eſt parfaitement annoncé dans l'eſtampe qui eſt à la tête du volume. Une vieille femme, dont la phyſionomie peint à-la-fois la perſuaſion & la fineſſe, paroît cauſer avec trois enfans de taille différente, qui paroiſſent auſſi écouter avec une attention & un plaiſir proportionnés à leur âge. Au-deſſus de la vieille ſont tracés, dans un petit cadre, ces mots : *Contes de ma mere l'Oye*, expreſſion empruntée d'un ancien fabliau, dans lequel on repréſente une Oye déja vieille qui inſtruit ſes petits.

Du Style facile.

La facilité du Style, dont il nous reſte à dire un mot, conſiſte dans un naturel heureux qui n'admet aucune recherche, & qui convient ſur-tout dans les ouvrages où l'eſprit ne fait que ſuivre le mouvement du cœur. Facilité du Style.

Le Style facile n'eſt pas ſeulement celui qui eſt fait aiſément, mais encore celui qui paroît l'être ; ſouvent c'eſt le fruit d'un ſecond ou d'un troiſieme travail.

Il ne faut point confondre cette aiſance du ſtyle avec la négligence. Bien des gens ſe vantent d'écrire ſans façon : mais l'Abbé des Fontaines comparoit ce ſtyle ſans façon, aux repas ſans cérémonie. Il n'avoit pas tort. Le Lecteur, comme les convives, aime ſouvent mieux un peu d'apprêt qu'une aride ſimplicité.

Cette familiarité d'expreſſions que bien des gens affectent pour paroître écrire avec aiſance ou avec énergie, répugne ſur-tout à la nobleſſe de l'hiſtoire. Le mot fameux de Jugurtha, ce mot ſi mépriſant pour Rome : *Urbem venalem & maturè perituram, ſi emptorem invenerit.* « O Ville vénale, & qui périrois bientôt ; ſi tu » trouvois un acheteur ! » Qui croiroit

que l'un des meilleurs traducteurs de Salluſte (1) en a fait une eſpece d'affiche ou de cri public? *Ville à vendre, ſi on trouve un acheteur.* C'eſt ainſi, dit M. de la Harpe, qu'en cherchant cette eſpece de ſimplicité familiere, on s'éloigne quelquefois non-ſeulement de l'élégance, mais encore de la vérité.

Pour parvenir à la perfection en matière de ſtyle auſſi-bien qu'en morale, il faut donc avoir ſoin de ne ſe rien pardonner, & d'éviter tout ce qui s'appelle négligence. Telle eſt en françois la multiplicité des participes; tels ſont deux *par* ou deux *comme*, qui ne ſont pas tout-à-fait dans le même genre; telle eſt enfin la répétition d'un verbe ou d'un adjectif deux ou trois fois dans une même période (2). Ce ſont, ſi l'on veut, des

Remarque ſur la perfection du Style.

(1) Feu M. le Préſident de Broſſes.

(2) V. Bouhours, Remarques nouvelles ſur la Langue Françoiſe, *pag.* 337 & ſuiv.

riens qui échappent aux meilleures plumes; mais la perfection, dans quelque genre que ce ſoit, ne conſiſte pas uniquement à éviter les grandes fautes. Boileau ſe vantoit d'avoir appris à Racine à rimer difficilement; & ce n'eſt pas ſeulement aux Poëtes qu'il parloit, mais à tous les Écrivains, lorſqu'il a dit dans ſon Art poétique,

Vingt fois ſur le métier remettez votre ouvrage.

Gardons-nous pourtant de confondre cet amour de la perfection avec la manie de n'être jamais content de ſoi, & de retoucher ſans ceſſe. Apelle reprochoit au fameux peintre Protogenes de ne ſavoir pas quitter ſes tableaux. Exemple mémorable qui nous apprend, dit Pline le Naturaliſte (1), *que trop de ſoin eſt ſouvent nuiſible : nocere nimium diligentiam.* C'eſt auſſi ce que le pere du Chan-

(1) Hiſt. Nat. Liv. XXXV. C. 10.

celier d'Agueſſeau fit entendre un jour à ſon fils qui le conſultoit ſur un diſcours qu'il avoit extrêmement travaillé, & qu'il vouloit encore retoucher : *Le défaut de votre diſcours eſt*, lui dit-il, *d'être trop beau ; il ſeroit moins beau, ſi vous le retouchiez encore.* M. d'Agueſſeau s'étoit formé, dès ſa jeuneſſe, une idée ſi parfaite du beau, qu'il ne croyoit jamais en avoir approché ; ce qui pouvoit venir auſſi de cette indéciſion naturelle qu'on lui a quelquefois reproché dans les affaires. Que d'occaſions où l'on doit dire avec les Italiens, que *le mieux eſt l'ennemi du bien!*

ARTICLE V,

Du Style figuré en général.

CE N'EST point enfreindre la loi fondamentale de la proprieté des termes, que de relever le diſcours par des expreſſions plus brillantes que celles de la ſimple converſation. C'eſt ce qu'Ariſtote appelle dans ſa Poétique, parer le ſtyle d'ornemens qui aient un air étranger. Par ces ornemens, ajoute ce grand Philoſophe, j'entends des mots plus recherchés que ceux de l'uſage familier (1), la

(1) Le grec porte γλῶττα ſimplement. M. Dacier l'a traduit par *mots étrangers*, comme ſi Ariſtote conſeilloit à un Poëte de bigarrer ſon ouvrage de termes empruntés d'une Langue étrangere. Mais M. Racine le fils a démontré, par la ſuite du texte de l'Auteur, que M. Dacier s'eſt trompé dans cet endroit. On voit dans

métaphore, & en un mot tout ce qui s'écarte de la propriété des termes.

On nomme ces ornemens *figures*, d'un terme emprunté de la phyſique, & qui ſignifie proprement la modification de l'étendue. On ſuppoſe en effet que comme chaque corps, outre l'étendue qui leur eſt commune à tous, a une conformation particuliere qui ſert à le diſtinguer des autres corps; de même les mots arrangés en phraſes, outre la propriété générale de ſignifier un ſens en vertu de cette conſtruction, ont de plus une diſpoſition particuliere qui leur donne un autre ſens, & comme une autre figure.

Ce ſont les Rhéteurs qui ont inventé le nom de ſtyle figuré; mais ce

---

Quintilien, que les Anciens ont entendu, par γλῶττα, *linguam ſecretiorem*, un langage moins commun que celui du peuple. V. l'Hiſtoire de l'Acad. des Belles-Lettres, Année 1754, *pag.* 54.

ſtyle eſt plus ancien que leur art ; c'eſt le langage même de la nature. Quand M. Timberlake nous dit que des Peuples de l'Amérique ſeptentrionale, qui, de ſon aveu, ne peuvent compter au-delà de dix, font cependant des harangues qui égalent celles de Demoſthene, & ſurpaſſent celles d'Iſocrate (1), il eſt très-permis de ne pas ajouter foi à M. Timberlake ; mais il ne faut pas douter pour cela que le langage appellé oriental, parce qu'il s'eſt conſervé dans l'orient, ne ſoit un langage très-naturel à l'homme. Y a-t-il dans les vies de Plutarque, ou dans Tite-Live, une réponſe plus énergique que ce diſcours d'un Chef de village des Abenakis, que des Miſſionnaires vouloient engager à quitter

(1) Voyez les Recherches philoſophiques ſur les Américains, Tom. I, & la Gazette Littéraire. 1766. Tom. VIII, *pag.* 176.

ſon patrimoine ? « Les Robes noires » veulent nous faire quitter notre natte » & tranſporter ailleurs le feu de notre » conſeil. Nous ſommes nés ſur cette » Terre, nos peres y ſont enſevelis ; » dirons-nous aux oſſemens de nos » peres, levez-vous & paſſez avec nous » dans une Terre étrangere ? »

Pour ſe convaincre que ce langage figuré eſt même le ſeul qu'on ait pu parler dans l'enfance des Sociétés, vérité prouvée il y a long-tems par M. du Marſais, & que les nouvelles Recherches de M. de Gebelin, ſur la formation des Langues, confirment de plus en plus, il ſuffit d'obſerver que, dans l'état de nature, l'homme n'a point de notions abſtraites, & que ſon ame, ouverte ſeulement aux impreſſions des objets ſenſibles, les compare entr'eux lorſque la néceſſité l'y oblige. Ainſi, un homme grand ſera nommé par le Sauvage un homme montagne, parce que le Sauvage n'a

point d'idée abſolue de la grandeur. Il eſt forcé de peindre ce qu'il penſe. Il ſe répand en exclamations vives, en répétitions énergiques, faute de pouvoir s'énoncer avec préciſion. En ſe réconciliant avec ſon ennemi, il ne dira pas, *vivons en paix, que l'union ſe rétabliſſe entre nous.* Ces termes de *paix* & d'*union*, ſont des termes abſtraits qu'il ne connoît pas. Il dira: *Repoſons nous à l'ombre de ce chêne, ſoyons aſſis ſur la même natte, déſaltérons-nous au même ruiſſeau.*

Voilà comme s'expriment aujourd'hui les Sauvages de l'Amérique: & feu M. de Bougainville (1), qui s'eſt ſervi d'une partie de ces réflexions pour prouver que le langage poétique eſt plus ancien que la proſe, conclut avec raiſon que les premiers habitans de la Grece ne s'exprimoient

(1) Hiſt. de l'Acad. des Belles-Lettres, Tom. 29, *pag.* 49 des Mémoires.

pas d'une autre maniere. Il en faut dire autant des anciens Hébreux, de nos ancêtres les Gaulois, des Germains, des Montagnards de l'Écoſſe, en un mot de tous les Peuples ; car par-tout où il y a eu des hommes, il y a eu des paſſions, & par conſéquent des expreſſions figurées, avant même qu'il y eût des Langues.

Bien des gens croient que l'expreſſion figurée vient principalement du feu d'une imagination poétique. C'eſt une erreur, & ce qui le prouve, c'eſt que les Sauvages, tels que les Iroquois, qui ſont d'une complexion phlegmatique, ont dans leur ſtyle concis beaucoup de métaphores & de figures (1).

(1) Lafiteau, Mœurs des Américains, Tom. I, *pag.* 480.

Ceux qui ſeront curieux de voir comment la partie civiliſée de l'Amérique eſt obligée de s'exprimer pour ſe rendre intelligible à la partie ſauvage, n'ont qu'à

Quoi qu'il en ſoit, ce que le Sauvage fait par néceſſité, eſt devenu

lire dans le Courier politique de l'Europe, 1778, N.° 1, la traduction des taleks, ou paroles, que le Congrès a envoyés en 1775 aux ſix Nations Indiennes, pour leur donner une idée de ſa conſtitution & des motifs de la guerre actuelle avec la mere-patrie. Ces taleks ſont attribués au célébre Docteur Francklin. En voici un paſſage. « Freres & Amis, il s'agit d'une querelle » de famille entre nous & la vieille Angle- » terre, vous autres Indiens vous n'y en- » trez pour rien : nous ne vous demandons » pas de lever la hache contre les troupes » du Roi, nous vous prions de ne vous dé- » clarer pour aucun parti, & de laiſſer la » hache profondément enſévelie... Freres, » nous occupons le même territoire que » vous, la même Iſle eſt le lieu de notre » naiſſance, nous deſirons de nous aſſeoir » avec vous ſous le même arbre de paix; » arroſons ſes racines, favoriſons ſa croiſ- » ſance juſqu'à ce que ſes larges feuilles & » ſes rameaux fleuris s'étendent au coucher » du Soleil, & touchent au Firmament. »

un art pour l'homme inſtruit. Nous aimons à nous rapprocher de la nature, en ſubſtituant quelquefois aux mots précis & aux conſtructions raiſonnées du langage poli les termes & les tours plus animés que les gens du peuple emploient encore tous les jours, quand ils ſont excités par quelques paſſions. Mais c'eſt le chef-d'œuvre de l'art que de ſavoir rendre, dans le calme du cabinet, ce langage déſordonné de la nature, & mêler à-propos le ſtyle ſimple avec le ſtyle orné.

S'il eſt trop dur de prétendre avec l'Amant de la *nouvelle Héloïſe*, qu'il n'y a qu'un Géometre & un ſot qui puiſſent parler ſans figures, on conviendra du moins que, pour peu qu'on ait de chaleur dans l'eſprit, on a beſoin d'expreſſions figurées pour ſe faire entendre. Mais il y a un autre excès à éviter. Baltaſar Gracian, Jéſuite Eſpagnol, dont on a pluſieurs ouvrages de

Abus du Style figuré.

politique qu'on ne lit plus guere, dit quelque part, que *les penſées partent des vaſtes côtes de la mémoire, s'embarquent ſur la mer de l'imagination, arrivent au port de l'eſprit, pour être enrégiſtrées à la douane de l'entendement.* C'eſt du ſtyle figuré de la Foire. Pierrot dit à ſon Maître : *La balle de vos commandemens a rebondi ſur la raquette de mon obéiſſance :* & ce ſtyle, à quelques nuances près, rentre dans le jargon des *Précieuſes*, ou dans le burleſque de Don *Japhet d'Arménie*, car les ridicules ſe touchent plus qu'on ne penſe (1). C'eſt

(1) Le P. Vavaſſeur, ſavant Jéſuite, Auteur d'un Traité *de Ludicrâ dictione*, a démontré que les Grecs & les Romains n'ont pas connu le ſtyle burleſque, qui n'eſt en effet qu'un reſte de la barbarie du moyen âge. Ceux qui veulent anoblir ce pitoyable genre, diſent qu'on en trouve des traces dans les Satyres d'Horace. C'eſt plutôt du ſtyle *poiſſard* que du *burleſque*,

le goût qui fixe les bornes qu'on doit donner au ſtyle figuré dans chaque genre. Une expreſſion eſt belle quand elle offre à-la-fois de l'imagination & de la vérité. Telle eſt celle ci de Racine le fils,

Les ſignes du plaiſir, les couleurs de la joie.

Un défaut aſſez commun dans l'emploi du ſtyle figuré, c'eſt de faire jouer

---

comme M. Groſley l'a remarqué dans ſes obſervations ſur l'Italie. Le poiſſard eſt ſouvent une imitation du ſtyle figuré des gens du peuple ; mais le burleſque ne peint rien. Boileau ne pouvoit pardonner à Scarron de s'en être occupé. Il ne s'en cachoit pas, même devant Madame de Maintenon. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait dans le Virgile traveſti des traits fort divertiſſans qui partent d'une gaieté originale ; & c'eſt ce qui a contribué à l'eſtime preſque générale dont cet Auteur a joui dans ſon tems. Ceux qui ont voulu imiter ſa maniere d'écrire y ont échoué, témoin l'Homere traveſti de Marivaux, qui n'a fait rire perſonne.

le figuré avec le littéral. « Puiſſiez-» vous dans l'abondance de vos lar-» mes éteindre les feux d'une guerre » que vous avez allumée.

Fléchier.

La penſée eſt vraie, l'expreſſion eſt fauſſe. Ce n'eſt point avec les larmes qu'on éteint le feu de la guerre. Cependant nos bons Auteurs ſe ſont quelquefois permis de pareilles licences.

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

Racine.

Sous le poids du fagot, auſſi bien que des ans.

La Fontaine.

Il y a un autre défaut beaucoup plus grand que celui-là ; c'eſt l'entaſſement des figures incohérentes, & qui ſe détruiſent l'une l'autre.

Ami Marot, honneur de mon pupitre,
Mon premier Maître, acceptez cette Épître,
Que vous écrit un humble nourriſſon,
Qui ſur Parnaſſe a pris votre écuſſon,

Et

Et qui jadis en maint genre d'eſcrime,
Vint chez vous ſeul étudier la rime.

Rouſſeau.

Ces vers ſont d'un grand Poëte; mais il faudroit être bien aveuglé par la prévention pour ne pas voir, avec M. de Voltaire, les figures diſparates dont ce morceau eſt hériſſé. Boileau avoit dit dans ſon Épître à Moliere,

Dans les combats d'eſprit ſavant Maître
d'eſcrime.

Du moins la figure étoit juſte. On s'eſcrime dans un combat, mais on n'étudie pas la rime en s'eſcrimant. On n'eſt point l'honneur du pupitre d'un homme qui s'eſcrime. On ne met point ſur un pupitre un écuſſon pour rimer à nourriſſon. Tout cela eſt incompatible, tout cela jure.

Incontinent vous l'allez voir s'enfler
De tout le vent que peut faire ſouffler
Dans les fourneaux d'une tête échauffée,
Fatuité ſur ſottiſe greffée.

On ſent encore aſſez que la fatuité, devenue un arbre greffé ſur l'arbre de la ſottiſe, ne peut être un ſoufflet, & que la tête ne peut être un fourneau.

M. de Voltaire, qui a peut-être pris trop de plaiſir à relever ces fautes & pluſieurs autres du même Auteur, les appelle, en ſtyle figuré, les contorſions d'un homme qui s'écarte du naturel; & il les oppoſe à la marche décente, aiſée & meſurée de Boileau. Mais le judicieux Boileau ne s'eſt-il pas lui-même écarté un peu de ſa juſteſſe ordinaire, quand il parle dans l'Art poétique d'un feu qui n'a ni *ſens* ni *lecture*, & qui s'éteint à chaque pas?

Et ſon feu dépourvu de ſens & de lecture,
S'éteint à chaque pas faute de nourriture.

Toutes ces fautes de grands hommes prouvent, au moins, qu'il n'eſt pas ſi facile qu'on le penſe communément

de ſe ſervir du ſtyle figuré. On exige du nouveau, & on a raiſon (1) : il en faut pour plaire, ſur-tout dans ce genre. Le premier qui appella la beauté une roſe & qui peignit l'amour avec des ailes, un bandeau & des fleches, montra beaucoup d'eſprit ; il n'y en a pas à répéter aujourd'hui ces fictions ſi anciennes. Mais, pour vouloir donner du nouveau, il ne faut pas ſe permettre du giganteſque ; car le rebattu vaut encore mieux que l'abſurde. Que les grandes choſes amenent les grandes idées, & les grandes idées les grands mots, tout eſt alors à ſa place ; mais il eſt à craindre auſſi que les grands mots n'amenent le galimatias, maladie ſi commune en France depuis environ vingt ans, & qui prend ſa ſource dans l'accumula-

(1) La Fontaine, dans un de ſes ouvrages, fait dire au Dieu des vers :

Il me faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

tion des figures, autant que dans le faux enthouſiaſme par lequel on cherche à exagérer ſon ſujet.

Quoique les figures bien placées & bien choiſies donnent de la vivacité, de la force ou de la grace au diſcours, il ne faut pas croire que le diſcours ne tire ſes beautés que des figures. C'eſt une obſervation fort juſte de M. du Marſais. Nous avons en effet pluſieurs exemples en tout genre d'écrire, où toute la beauté conſiſte dans la penſée exprimée ſans figure. Tel eſt ce *qu'il mourût*, qu'on ne peut ſe laſſer de citer comme un trait du plus grand ſublime. Dans une autre tragédie de Corneille, Pruſias dit qu'il veut ſe conduire en pere & en mari. Ne ſoyez ni l'un ni l'autre, lui répond Nicomede.

PRUSIAS.

Et que dois-je être?

NICOMEDE.

Roi.

Il n'y a point là de figure, & il y a cependant beaucoup de ſublime dans ce ſeul mot. Voici un exemple plus ſimple.

Envain pour ſatisfaire à nos lâches envies,
Nous paſſons près des Rois tout le tems de nos vies,
A ſouffrir des mépris, à ployer les genoux.
Ce qu'ils peuvent n'eſt rien ; ils ſont ce que nous ſommes,
Véritablement hommes,
Et meurent comme nous.

Malherbe.

La penſée ſeule fait tout le prix de ces vers qui nous plaiſent encore, malgré leur air d'antiquité. Mais il faut avouer que dans les occaſions où les figures ne ſeroient pas déplacées, le même fonds de penſée ſera toujours mieux exprimé en ſtyle figuré, que ſi on l'exprimoit ſans ce ſecours. De l'aveu du grand métaphyſicien Locke (1), ce n'eſt gueres que dans

(1) Locke, de l'entendement humain, Liv. III. c. 10.

les ouvrages d'inſtruction qu'il faut ſe garder des figures, comme d'un abus du langage ; & ſi M. Adanſon a paru deſirer dans un livre d'hiſtoire naturelle (1) que l'on bannît des Langues toutes les expreſſions figurées, il a prouvé par-là, ſuivant M. Michaëlis, qu'il connoiſſoit mieux la nature du Sénégal que celle des Langues.

Diviſion des Figures.

Quoi qu'il en ſoit, il y a deux eſpeces de figures. Les figures de mots & les figures de penſées. Si vous changez le mot, dit Ciceron (2), vous ôtez la figure de mot, au-lieu que celle de penſée ſubſiſte toujours, quels que ſoient les mots dont vous vous ſerviez. Par exemple, ſi en parlant d'une flotte vous dites qu'elle eſt compoſée de cent *voiles*, vous faites une figure de mots ; ſubſtituez *vaiſſeaux* à *voiles*, il n'y a plus d'expreſ-

(1) V. l'Hiſt. Natur. de Sénégal, *in*-4.°

(2) Cicero, *de Orat.* Lib. 3.

ſion figurée. Les figures de mots ſont donc celles qui tiennent eſſentiellement au matériel des mots, & les figures de penſées celles qui conſiſtent dans la forme de la penſée.

Je vais parcourir rapidement les unes & les autres, ou plutôt celles qui ſont d'un uſage plus ordinaire. M. de Voltaire deſire qu'on mette entre les mains des jeunes gens, pour trente ſols, ce que M. du Marſais a dit ſur cette matiere dans l'Encyclopédie. Ce deſir eſt une preuve que ces ſortes de détails ne ſont pas entierement inutiles, comme beaucoup de gens le croient.

ARTICLE VI.

Des Figures de Mots.

ON DISTINGUE quatre ſortes de Figures de mots ; mais la plupart ne ſont utiles que pour l'intelligence des anciens Auteurs, & tous leurs Commentateurs en font mention. Les ſeules dont il ſoit néceſſaire de parler ici, ſont les figures de conſtruction, & les tropes.

Des Figures de conſtruction.

Il y a figure de conſtruction, lorſque l'on s'écarte de la conſtruction ſimple & conforme au génie de la Langue dans laquelle on écrit. Les principales ſont l'*Ellypſe*, le *Pléonaſme*, la *Syllepſe* ou *Syntheſe*, & l'*Hyperbate*.

De l'Ellipſe. On dit qu'il y a *Ellypſe*, lorſque le goût

le goût fait ſupprimer des mots dont le grammatical auroit beſoin.

Je t'aimois inconſtant, qu'aurois-je fait fidele?

Racine.

La grammaire eût dit : Si je t'aimois quoique tu fuſſes inconſtant, qu'aurois-je fait ſi tu avois été fidele?

Cette maniere abrégée de rendre ſes idées eſt puiſée dans la nature même qui ne veut rien d'inutile, ſurtout lorſque les ſentimens ſe ſuccedent avec rapidité. Nous faiſons tous les jours des ellypſes dans la converſation. *Que vous a-t-il dit? Rien.* On devroit répondre : *il ne m'a rien dit.* M. de Gebelin remarque dans *ſon Monde primitif* & dans l'*Hiſtoire naturelle de la parole*, qui en eſt un extrait, que nos verbes actifs, nos pronoms *mon, ton, ſon*, les adverbes, les adjectifs ſont autant de formules ellyptiques.

L'uſage des ellypſes dans le ſtyle ne ſouffre point de difficultés lorſ-

qu'on ne ſous-entend que des mots qui ont déja été employés, ou qu'il eſt facile de ſuppléer.

Du Pléonaſme. Le Pléonaſme eſt le contraire de l'ellypſe. Il a lieu lorſqu'on ajoute par goût ce que le grammatical rejette comme ſuperflu.

Je l'ai *vu*, dis-je, vu, de mes propres yeux *vu*,
Ce qu'on appelle *vu*.

Moliere.

Il ſuffiroit, pour le ſens, de dire je l'*ai vu*. *Le Roi des Rois*, *le ſiecle des ſiecles*, ſont des pléonaſmes qui ajoutent de nouvelles idées à celle qu'offre le premier de ces mots.

Diffuſion. Il faut diſtinguer le pléonaſme de la diffuſion, qui n'eſt qu'une répétition de la même idée en différens termes, ou une accumulation d'idées inutiles pour l'intelligence de celle qu'on veut préſenter. C'eſt ce que l'on nomme une *Battologie*, & c'eſt le vice de tout ce qui n'eſt qu'amplification. Quand le pléonaſme lui-même ne ſert à donner

au diſcours ni plus de grace ni plus de netteté, ni plus de force, c'eſt une négligence qu'on doit éviter. Ainſi, la reduplication qui fait une beauté dans le vers de Racine,

Eh que *m'a* fait *à moi* cette Troye où je cours ?

eſt une faute dans celui de Boileau.

C'eſt à vous mon eſprit à qui je veux parler. (1)

Il y a Syllepſe ou conception, lorſque nous arrangeons le mot d'une maniere plus conforme à nos penſées, Syllepſe.

(1) Ceux qui veulent juſtifier Boileau de cette faute, diſent qu'il a employé ici une phraſe pariſienne. Le peuple, & même des gens qui ne ſont pas peuple, diſent tous les jours, *c'eſt à vous à qui j'en veux*. M. Desforges Maillard avoit propoſé de changer ainſi ce vers :

C'eſt à vous mon eſprit que je prétends parler.

Cette correction n'a pas fait fortune.

qu'aux régles de la ſyntaxe. Lorſque nous diſons, par exemple, *il eſt ſept heures*, c'eſt une ſyllepſe. Selon les mots, il faudroit dire *elles ſont ſept heures*, comme on le diſoit même autrefois. Mais parce que l'on veut ſeulement marquer un tems précis, ſavoir la ſeptieme heure, la penſée s'arrête à cet objet & ne fait aucune attention aux termes.

Hyperbate. L'Hyperbate ou renverſement tranſpoſe l'ordre de la ſyntaxe ordinaire.

Et les hautes vertus que de vous il hérite,
Corneille.

pour qu'il hérite de vous.

Ce changement de la conſtruction ſimple doit toujours être fait avec diſcernement. Mais dans les vers, c'eſt quelquefois l'ouvrage de la néceſſité. Lorſque les tranſpoſitions ſervent à la clarté, on doit même, dans le diſcours ordinaire, les préférer à la conſtruction grammaticale. Nos anciens Au-

teurs ſe permettoient, même en proſe, des inverſions que nous devons regretter.

Des Tropes.

Les Tropes ſont des figures par leſquelles on fait prendre à un mot la ſignification qui n'eſt pas la ſienne. C'eſt un trope célebre que cette parole de Louis XIV à Philippe V, allant en Eſpagne, *Il n'y a plus de Pyrénées*, pour dire qu'il n'y auroit plus de ſéparation, de diviſion, de guerre entre les deux Royaumes. Tropes.

Les tropes tirent leur nom d'un mot grec qui veut dire transformation ; & ce ſont les Grecs qui en ont inventé la plus grande partie ; mais la théorie de ces figures n'a commencé à être clairement expoſée, que par Ciceron & par Quintilien. Ces deux Auteurs ont été les principaux guides de M. du Marſais dans le traité utile, mais un peu diffus, que ce Grammai-

rien philoſophe nous a donné ſur les tropes.

Les tropes ſervent à la variété & à l'énergie du ſtyle. Quand on appelle un grand Capitaine *un foudre de guerre*, expreſſion qui a vieilli parmi nous, mais qui étoit fort belle en latin (1), l'image de foudre peint d'une maniere ſenſible la rapidité des conquêtes. En général ce qu'on appelle expreſſions choiſies, tours élégans, n'eſt autre choſe que des tropes, mais ſi naturels & ſi clairs, que les mots propres ne le ſeroient pas davantage.

Pour bien connoître la nature & même l'utilité des tropes, qui doublent & triplent les mots d'une langue ſans en multiplier le nombre, il faut ob-

(1) ..... duo fulmina belli,
Scipiadas.....
Virg.

ſerver avec M. d'Alembert (1), que les mots ont un ſens propre, un ſens figuré & un ſens par extenſion. Quand vous dites l'*éclat de la lumiere*, cette expreſſion eſt employée dans la véritable ſignification. Dites l'*éclat de la vertu*, vous prenez le mot dans un ſens figuré, parce que vous tranſportez à un objet intellectuel la propriété phyſique de la lumiere. Le ſens que M. d'Alembert nomme par extenſion, tient en quelque ſorte le milieu entre ces deux-là. Ainſi, quand on dit l'*éclat du ſon*, ce n'eſt plus le ſens propre, puiſqu'il n'y a proprement que la lumiere qui ait de l'éclat; ce n'eſt pas non plus le ſens figuré, puiſque les expreſſions figurées conſiſtent à tranſporter à un objet intellectuel, un mot qui exprime un objet ſenſible. Mais

ſens propre.

ſens figuré.

ſens par extenſion.

(1) Éclairciſſement ſur ſes Élémens de Philoſophie dans ſes mélanges de Littérature, Tom. 5.

c'eſt un ſens moyen ; car le mot *éclat* eſt alors étendu de la lumiere au bruit. M. de Buffon dit du chien, qu'il *voit de l'odorat*. C'eſt un autre exemple de ce mot par extenſion, qui, au reſte, fait partie de ce que l'on nomme catachreſe dans les Écoles. Catachreſe, ſelon la force de ce mot, veut dire extenſion ou abus, & c'eſt moins un trope particulier qu'un aſpect ſous lequel tout autre trope peut être enviſagé. M. Beauzée (1) place la catachreſe avec l'onomatopée, ou formation des mots par l'imitation des ſons. Toutes deux ſont des principes d'étymologie, & peut-être les deux ſources qui ont fourni le plus de mots aux Langues. Mais il ne croit pas que ce ſoient des tropes.

Catachreſe.

Le fondement de tous les tropes eſt la connexité des idées ; elle peut

(1) Encyclopédie, au mot *Trope*.

avoir lieu de deux manieres. Ou les idées ſont vraiement unies entr'elles, ou c'eſt l'entendement qui leur attribue une connexité en les comparant. C'eſt ce qui avoit engagé M. Juſti, Profeſſeur au Collége Thérésien à Vienne (1), à réduire toutes les eſpeces de tropes à deux claſſes, dont la premiere peut être nommée, ſelon lui, le changement des idées qui ont connexité réelle; & l'autre, le changement des idées qui ont de la reſſemblance. Quoi qu'il en ſoit de ce ſyſtême, les principaux tropes, dont un Écrivain doit au moins connoître les noms pour n'être pas expoſé à les prendre pour des termes de chymie, comme Boileau le reprochoit à Pradon, ſont la Métonymie, la Synecdoche, la Métaphore & l'Ironie, dont l'opinion générale fait un trope, mais

(1) Anconi fúng zú xinar gútnn Exútrun Piſraibart. P. 46.

que M. Beauzée range parmi les figures de penſée.

Métonymie. La Métonymie, ou changement de nom, emploie 1.° la cauſe pour l'effet, *Cérès, Bacchus, Vénus*, pour dire *le bled, le vin, la volupté* : ou l'effet pour la cauſe, *il pâlit*, pour dire *il craint*. 2.° L'auteur de la choſe pour la choſe même, comme quand on dit les *muſes*, pour les *beaux-arts*. 3.° Le ſigne pour la choſe déſignée : par exemple, *le ſceptre* pour *la royauté*, *la robe* pour la *magiſtrature*. 4.° Le contenant pour le contenu : *Il avale la coupe funeſte*. 5.° Le nom du lieu où la choſe ſe fait pour la choſe même : une *Perſe* pour une *étoffe faite en Perſe*, & par extenſion pour celle qui l'imite. 6.° Enfin le tems où la choſe ſe paſſe pour la choſe même : ainſi, les Romains diſoient *dies* pour *judicium*. Nous appellions de même *les grands jours de Poitiers*, des aſſemblées ſolemnelles qu'on tenoit en cette ville,

pour la recherche des abus qui avoient pû échapper à la connoiſſance du Parlement. Cette figure ſe trouve encore dans les noms Allemands des principales aſſemblées de l'Empire, *Reichs-Tag, jour de l'Empire*, pour dire *la Diete générale ; Creiſs-Tag, jour du Cercle*, pour dire l'aſſemblée de tel Cercle.

Il faut rapporter à la métonymie ce que l'on déſigne ordinairement par la dénomination ſuperflue de métalepſe. Elle conſiſte à employer indifféremment l'antécédent pour le conſéquent. *Il n'eſt plus* pour *il eſt mort ; il étoit riche* pour dire *il eſt devenu pauvre.*

La Synecdoche, qu'on doit prononcer ſynecdoque, & que du Marſais écrit ainſi, prend le genre pour l'eſpece, *les mortels* au-lieu de dire *les hommes.* La partie pour le tout. Synecdoche.

J'ignore le deſtin d'une *tête* ſi chere.

Le tout pour la partie, *les peuples qui*

boivent la Seine. Le nom de la matiere pour la choſe qui en eſt faite; un caſtor, c'eſt-à-dire *un chapeau fait de poil* de Caſtor. Un nombre certain pour un nombre incertain. Le ſingulier pour le plurier. *Romanus* pour *Romani.* L'*Ennemi vient à nous*, pour dire *les Ennemis.* Le plurier pour le ſingulier ; *les Boileau*, *les Racine*, au-lieu de nommer ſimplement ces Auteurs. Un raffinement d'urbanité inconnu aux Anciens, a introduit dans preſque toutes les Langues modernes une de ces ſynecdoques à laquelle nous ne faiſons pas attention, mais qui n'en eſt pas moins remarquable ; c'eſt l'uſage d'employer le plurier lorſqu'on adreſſe la parole à une ſeule perſonne.

On rapporte à la ſynecdoque l'antonomaſe, qui conſiſte à mettre ou un nom commun pour un nom propre; l'*Orateur Romain* pour *Ciceron :* ou un nom propre pour un nom commun.

C'eſt ainſi qu'on dit d'un grand Seigneur qui protege les Lettres, *c'eſt un Mécene*, parce que Mécene, le favori d'Auguſte, s'eſt rendu célebre par ſon amitié pour Horace & pour Virgile, quoique d'ailleurs, ſuivant Suétone, il eût un goût très-peu ſûr.

Ironie. L'Ironie, ou contre-vérité, eſt une figure par laquelle on veut faire entendre le contraire de ce que l'on dit. Un homme s'écrie : *O le bel eſprit !* Parle-t-il de Ciceron ou de Fontenelle ? les mots ſont pris dans le ſens propre. Parle-t-il de Zoile ? c'eſt une ſatyre compoſée préciſément des mêmes paroles qui faiſoient un éloge. Voilà l'ironie. Les termes qui la forment ayant dans le ſens propre un ſens raiſonnable, quoique faux dans l'intention de celui qui parle, il eſt néceſſaire de donner la clef du ſens figuré qu'on leur attache. Cette clef eſt un mot gliſſé légerement. *Je crois, ſans doute, apparemment*, ou un

geſte, ou le ton de voix quand on prononce l'ironie. Cette figure a fait, dans le ſiécle dernier, le ſuccès des Lettres de Voiture, qu'on ne lit plus. Nous avons ſubſtitué à l'ironie le jargon du perſiflage, qui eſt encore pis, parce qu'il n'eſt bon à rien, au-lieu que Socrate & Monteſquieu ont prouvé, par leur exemple, que le ſel de l'ironie peut être employé utilement dans les matieres les plus philoſophiques. Voyez entr'autres le morceau ſur l'eſclavage des Negres, dans l'Eſprit des Loix (1.). Mais pour s'en ſervir ainſi, il faut bien connoître le cœur humain & les mœurs de ſon ſiécle.

Il y a des ouvrages entiers où l'ironie eſt ſoutenue d'un bout à l'autre; tel eſt *l'art de ramper en poéſie*, par Pope.

On rapporte à l'ironie (2) un pré-

(1) Eſprit des Loix, Liv. XV, Chap. 5.

(2) Erneſti-initia Rhetorica, *pag.* 851.

tendu trope qu'on appelle litotes, & qui conſiſte à dire moins que l'on ne ne veut faire entendre. *Il n'eſt pas ſot*, pour dire *il a beaucoup d'eſprit*; *il ne vous veut pas de mal*, pour *il eſt de vos amis*. Il y a auſſi une eſpece d'ironie à exprimer par des mots plus doux des idées déſagréables; comme lorſque l'on dit *s'il lui arrive quelque choſe*, au-lieu de *s'il meurt*. C'eſt ce que l'on appelle *Euphemiſme*, & cette tournure contribue à l'élégance, quand elle eſt placée à-propos. Platon s'en eſt ſervi dans une oraiſon funebre : « *Enfin, Meſſieurs, nous leur* » *avons rendu les derniers devoirs, &* » *maintenant ils, achevent ce fatal* » *voyage.* » Il n'eſt pas néceſſaire de remarquer que c'eſt la mort qu'il déſigne par ces derniers mots. Euphemiſme.

La Métaphore eſt de tous les tropes celui qui mérite le plus de détail. Elle conſiſte à tranſporter un mot de ſa ſignification naturelle à une autre Métaphore.

ſignification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaiſon qui eſt dans l'eſprit. On dit tous les jours *une maiſon triſte, une campagne riante, bleſſer l'honneur, s'enivrer de plaiſir*, &c. &c. ce ſont des métaphores.

Si la métaphore comprend pluſieurs mots, elle s'appelle alors allégorie (1).

---

(1) Il peut y avoir cependant des allégories ſans métaphores ; & ce vers de Térence, *Sine Cerere & Libero, friget Venus*, que Madame Deshoulieres a traduit par cet autre ſi connu, qui fait le refrain d'une Ballade : *L'Amour languit ſans Bachus & Cérès*, eſt un exemple d'allégorie par la métonymie. M. Sedaine l'a auſſi bien rendu dans ſes *Femmes vengées* ;

Vénus languit & meurt, ſans Bachus & Cérès.

On cite comme une allégorie par l'anatomaſe ce vers de la 4me Églogue de Virgile, *Alter erit tum Typhis, &c.* Les deviſes ſont une autre eſpece d'allégorie, ou, ſi l'on veut, des métaphores peintes. En voici une très-ingénieuſe de Santeuil, pour

Cette

Cette jeune *plante* ainſi *arroſée* des eaux du Ciel, ne fut pas long-tems ſans *porter* de fruit. Otant la figure: cette jeune *Princeſſe* ainſi *prévenue* des *graces* du Ciel, ne fut pas long-tems ſans pratiquer des actions de vertu.

Les anciens Philoſophes eurent ſouvent recours à l'allégorie, mais elle changea peu-à-peu les préceptes en énigmes. Cette phraſe proverbiale: *N'attiſez pas*, ou plutôt *ne ſouillez pas le feu avec l'épée*, étoit priſe dans le ſens propre chez les Perſes, qui, par une ſuite de leur reſpect pour le feu, avoient en horreur tout ce qui tenoit à la métallurgie (1). Mais, dans la bouche de Pythagore, c'étoit un

---

les Notaires de Paris: deux aiguilles de pendule, dont l'une marque les minutes, & l'autre les heures, avec ces paroles: *Lex eſt quod notamus.*

(1) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Tom. 31, *pag.* 485.

précepte allégorique qui ſignifioit : *N'irritez pas les eſprits échauffés.* La ceinture de Vénus & les Graces qui ne la quittent jamais, & les Prieres, filles de Jupiter, qui d'un pas chancelant ſuivent l'Injure au front ſuperbe ; & Jupiter qui les venge lorſqu'on les mépriſe, toutes ces fictions ingénieuſes d'Homere, ſont autant de modeles d'allégories. M. de la Motte n'en ſentit pas la beauté, quand il ſubſtitua à cette peinture touchante des Prieres, ces deux vers didactiques :

On offenſe les Dieux : mais, par des ſacrifices,
De ces Dieux irrités on fait des Dieux propices.

Rapprochez de cette maxime rimée, le morceau même du Poëte grec, ou l'imitation en vers que M. de Voltaire en a donné dans ſes queſtions ſur l'Encyclopédie, au mot *Épopée*, & vous ſentirez tout le prix d'une allégorie ingénieuſe.

Rien n'embellit plus le ſtyle, que les expreſſions métaphoriques & les courtes allégories. Mais il faut qu'il y ait un certain rapport entre le ſens figuré d'un terme, & la ſignification propre. Par exemple, le feu eſt un élément qui deſſéche, qui brûle & qui conſume; l'amour eſt une paſſion qui produit à-peu-près les mêmes effets. Il y a donc un rapport entre cet élément & cette paſſion, & par conſéquent on peut fort bien appeller l'amour un feu, une flamme, & lui donner toutes les épithetes qui conviennent au feu.

Non, Seigneur, à vos feux elle n'eſt point contraire.

C'eſt-à-dire à votre amour. (1)

On nomme métaphores hardies celles qui ſont tirées d'objets trop peu

(1) Les Allemands, pour rendre cette métaphore dans leur langue, ſe ſervent du mot *gluts*, qui ſignifie *braiſe*.

ſemblables à celui que l'on veut peindre, comme ſi, par exemple, on appelloit le tonnerre une trompette. On ne peut paſſer de pareilles métaphores qu'à l'aide d'un *pour ainſi dire*, ou de telle autre tournure.

. . . . . Ses ſoins ne purent faire
Qu'elle échappât au tems, cet inſigne larron ;
Les ruines d'une maiſon
Se peuvent réparer : que n'eſt cet avantage
Pour les ruines du viſage !
La Fontaine.

Les ruines du viſage eſt une figure extrêmement hardie ; mais elle eſt préparée par ces mots : *Les ruines d'une maiſon, &c.* Il y a pourtant des métaphores qu'aucun correctif ne pourroit excuſer. Ainſi, quand M. de la Motte, dans ſes Fables, appelloit une haie *le Suiſſe d'un jardin*, il croyoit parler figurément ; mais au fond il ne diſoit rien, parce qu'il n'y a pas le moindre rapport entre une haie qui entoure un jardin, &

un homme qui garde une porte.

L'Abbé des Fontaines prétendoit que les métaphores hardies ne doivent ſe trouver dans un ouvrage, que comme une diſſonance dans un morceau de muſique. Les Muſiciens apprécieront cette comparaiſon. C'eſt le génie de chaque Langue, qu'il faut ſur-tout conſulter ſur le plus ou moins de hardieſſe des métaphores (1). Mais

(1) Lucien, dans ſon âne d'or, donne le nom de Παλαιστρα à une ſervante débauchée, & ce nom plaiſant rappelle celui de *Gymnaſium* que Plaute donne à une des Courtiſannes de ſes comédies. Ces deux dénominations qui reviennent au même ſens dans les deux Langues, ſont des métaphores très-énergiques, & caractériſent par un ſeul mot une fille dévouée à toutes les horreurs de l'incontinence publique. On trouve dans le même Roman de Lucien, une autre expreſſion qui montre juſqu'à quel point la Langue grecque portoit quelquefois la hardieſſe de ſes métaphores. Les diverſes figures

ce qui eſt un défaut, dans quelque Langue que ce ſoit, c'eſt quand cette

---

de danſe avoient chez les Anciens, comme chez nous, des noms particuliers; on diſoit danſer la Cyclope, danſer la Pyrrique, &c. Lucien voulant peindre les ſauts & les bonds d'un âne qu'on précipita du haut des rochers, dit qu'*il deſcendit en danſant la mort*, Τὸν θάνατον ὀρχούμενος. Quelle autre Langue, dit M. le Beau le jeune, (Hiſt. de l'Acad. des Belles-Lettr. Tom. 24, *pag.* 47), oſeroit riſquer une pareille métaphore? Pour moi je ne ſerois pas éloigné de croire qu'un Poëte habile pourroit la faire réuſſir parmi nous, dans un conte & dans un poëme badin: il ſuffiroit de la bien amener, & d'y préparer adroitement l'eſprit du Lecteur. Mais il eſt à remarquer que Lucien s'en eſt ſervi ſans aucune préparation, & dans un ouvrage en proſe. Cette hardieſſe, preſque toujours heureuſe, étoit un des grands avantages de la Langue grecque. Quelques perſonnes blâment, dans le récit de Théramene, les mots *le dos de la plaine liquide*. C'eſt une métaphore empruntée du latin.

figure eſt tirée d'un ſujet trop bas ou contraire à la modeſtie, ou peu connu des perſonnes à qui l'on parle.

Quand on a commencé une métaphore, il faut la ſuivre. Cependant cette régle ne doit pas être priſe littéralement. Si le ſujet eſt exprimé par un mot propre, ou par un adjectif qui en tient lieu, il n'eſt pas défendu d'employer pluſieurs métaphores de ſuite, pourvu qu'elles puiſſent toutes être appliquées à ce ſujet.

Dorſum æquoris ne choquoit perſonne dans cette langue. Quant au vers tant reproché à Rouſſeau,

Ont fondu l'écorce des eaux,

il n'y a que le mêlange des mots *fondre* & *écorce* qui paroiſſent répréhenſibles. L'expreſſion même *écorce des eaux*, que ce grand Lyrique a dit-on empruntée de Bertaut, Evêque de Séez, l'un de nos anciens Poetes, eſt pittoreſque & fort heureuſe.

L'Hypocrite, en fraudes fertile,
Dès l'enfance eſt pêtri de fard;
Il ſait colorer avec art
Le fiel que ſa bouche diſtille;
Et la morſure du ſerpent
Eſt moins aiguë, & moins ſubtile
Que le venin caché que ſa langue répand.

Rouſſeau.

Toutes ces métaphores ſont belles, & n'ont rien d'irrégulier ni d'incompatible. Si l'on diſoit au contraire d'un Orateur véhément, *c'eſt un torrent qui entraîne, qui embraſe, qui ſubjugue tout*, on feroit une très-mauvaiſe métaphore, parce qu'en attribuant au ſujet des propriétés qui lui ſont étrangeres, on exciteroit des idées qui n'ont aucune liaiſon entre elles. C'eſt comme ſi l'on diſoit qu'un vaiſſeau eſt entré dans le port à bride abattue.

Régle générale. Toute métaphore qui ne forme point une image vraie, & qu'on

& qu'on puiſſe peindre, eſt mauvaiſe. De ce qu'une métaphore eſt employée avec ſuccès, ne concluons pas qu'une autre, qui paroît équivalente, puiſſe être également admiſe. Vous dites bien : *les rochers s'ébranlerent, les rochers gémirent*, mais vous ne dites pas *les rochers ſoupirent.* Cette derniere métaphore s'écarte trop de la vérité phyſique. Nous concevons comment il peut arriver que des rochers ſoient ébranlés ; nous concevons qu'ils peuvent rendre un ſon qui reſſemble à un gémiſſement : mais comment accorder à une maſſe de pierre le ſentiment qui produit les ſoupirs ?

Il ne faut pas non plus trop multiplier les expreſſions métaphoriques, même les moins hardies. Une ſeule métaphore ſe préſente naturellement à un eſprit rempli de ſon objet, mais deux ou trois métaphores accumulées ſentent le Rhéteur. Autrefois on en vou-

loit juſque dans les titres des ouvrages (1).

Enfin, dans l'emploi des métaphores, il faut avoir égard aux convenances des différens ſtyles; car il y a des métaphores qui ne conviennent qu'au ſtyle poétique, & qui ſeroient déplacées même dans le genre oratoire le plus élevé. Cette remarque convient également aux autres tropes.

---

(1) Un Valet-de-Chambre de la Reine Marguerite de Navarre, nommé *J. de la Haye*, ou *Silvius*, publia, en 1547, les poéſies de cette Princeſſe, ſous le titre de *Marguerites de la Marguerite des Princeſſes*.... Que d'autres titres encore plus ridicules! *La Seringue ſpirituelle*, &c. *les Allumettes du feu divin*, &c. &c.

ARTICLE VII.

Des Figures de penſées.

LES FIGURES de penſées, que les Grecs nommoient *ſchemata*, & que les Maîtres de l'Art appellent figures de ſentence, conſiſtent dans la penſée, dans le ſentiment, & dans le tour d'eſprit ; en ſorte que l'on conſerve la figure, quelles que ſoient les paroles dont on ſe ſert pour l'exprimer.

Les Rhéteurs ont fait des claſſes particulieres de ces différentes figures. Ils les diviſent, les uns, en figures piquantes & figures touchantes ; les autres, en figures de paſſions & figures d'ornement : mais ces diviſions ſont aſſez inutiles. Autant on attachoit de prix autrefois à l'étude de ces figures, autant on la néglige aujourd'hui ; & un Auteur Allemand, cité dans la Gazette

littéraire (1), a été juſqu'à dire qu'il n'eſt pas plus avantageux de les connoître, qu'il ne le ſeroit d'obſerver qu'on dit, *oh* dans la ſurpriſe, & *ah* dans la douleur.

Il y en a cependant quelques-unes dont il n'eſt pas entierement inutile de dire un mot. Telles ſont l'Épiphoneme, l'Apoſtrophe, la Proſopopée, la Gradation, la Suſpenſion, la Réticence, & ſur-tout la Périphraſe, l'Hyperbole & l'Antitheſe, qui ſont les principales de ces figures.

Épiphoneme. L'Épiphoneme eſt une ſentence courte, par laquelle on conclut un raiſonnement :

Tantæne animis cœleſtibus iræ !

Virg.

Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des Dévots ?

Boileau.

(1) Gazette littéraire, 1764. Tom. 3, *pag.* 51.

On admire l'uſage que l'Hiſtorien Paterculus a fait de l'épiphoneme à la fin de ſes narrations.

L'Apoſtrophe conſiſte à adreſſer tout-d'un-coup la parole à quelques perſonnes préſentes ou abſentes, & même aux choſes inanimées. « Puiſ- » ſances ennemies de la France, vous » vivez, & l'eſprit de la charité chré- » tienne m'interdit de faire aucun » ſouhait pour votre mort. » Apoſtrophe.

Fléchier.

Pour qu'il y ait apoſtrophe, il ne ſuffit pas d'adreſſer la parole à quelqu'un, il faut la détourner de ceux à qui on l'a adreſſée au commencement, pour l'adreſſer à d'autres.

« Baltazar étoit tranquille dans le » ſein même de la guerre. Il jouiſſoit » des plaiſirs de la paix : il ſe livroit à » une débauche inſenſée. Soudain la » terreur naît dans ſon ame..... » Ses yeux ne pouvoient lire les

» caracteres, déja ſa conſcience les
» expliquoit. Malheureux, ceſſe d'in-
» terroger les Aſtrologues; écoute ton
» cœur, il t'en dira plus que tous les
» Sages de ton Royaume. »

Saurin.

On fait un uſage fréquent de l'apoſtrophe, ſur-tout dans le ſtyle oratoire. Mais il ne faut pas trop la prodiguer, ſi l'on veut éviter la monotonie.

Proſopopée. La Proſopopée fait parler les abſens, ou même les morts & les êtres inanimés; & c'eſt de-là que cette figure tire ſon nom, car on fait alors une perſonne προσωπον, de ce qui n'en eſt pas une.

« Ce tombeau s'ouvriroit, ces oſſe-
» mens ſe rejoindroient pour me dire:
» Pourquoi viens-tu mentir pour moi,
» qui ne mentis jamais pour perſonne?
» Laiſſe-moi repoſer dans le ſein de
» la vérité, & ne viens pas troubler
» ma paix par la flatterie que j'ai haïe. »

Fléchier.

Cette figure eſt une des plus brillantes de l'éloquence, & l'on ne s'en ſert que dans les grands ſujets.. C'eſt à elle que la Fontaine a fait alluſion, lorſqu'il dit dans une de ſes fables, en parlant de Démoſthene :

L'Orateur recourut
A ces figures violentes,
Qui ſavent exciter les ames les plus lentes;
Il fit parler les morts, tonna, dit ce qu'il
put.

M. de Juſti, auteur Allemand, que j'ai déja cité au ſujet des tropes, dit que la proſopopée eſt contre la nature. Cependant on en trouve pluſieurs exemples dans les Prophetes, qui certainement n'en avoient pas étudié les uſages dans les Écoles.

Le Dialogue, que l'on appelle autrement *dialogiſme* ou *ſermocination*, eſt une eſpece de proſopopée.

Debout, dit l'Avarice, il eſt tems de marcher....

Eh ! laiſſez-moi... debout... un moment...
tu répliques ! ...
A peine le Soleil fait ouvrir les boutiques...
N'importe, leve-toi... &c.

Boileau.

Gradation. Il y a *gradation*, lorſqu'on s'éleve comme par degré de penſées à penſées, qui vont toujours en augmentant.

J'atteſte ici la gloire, & Zaïre & ma flamme,
De ne prendre que vous, pour maîtreſſe & pour femme,
De vivre votre ami, votre amant, votre époux.

Voltaire.

Suſpenſion. La *ſuſpenſion* conſiſte à faire attendre une penſée qui ſurprend. Le fameux ſonnet de Scarron, *Superbes monumens*, eſt un exemple badin de cette figure.

On ne ſauroit croire combien l'art des ſuſpenſions ajoute à l'intérêt du ſtyle. Voyez le commencement du quatrieme Livre de Quinte-Curce :

Darius tantimodo exercitûs Rex qui triumphantis magiſquam dimicantis more, curru ſublimis inierat bellum, per loca quæ immenſis propè agminibus compleverat, jàm inania & ingenti ſolitudine vaſta, fugiebat.

Il eſt facile d'appercevoir l'art de l'Écrivain. La phraſe, conſtruite de maniere à faire attendre le mot *fugiebat*, préſente d'abord à l'eſprit un tableau magnifique de la puiſſance de Darius, pour offrir enſuite dans ce ſeul mot le contraſte de tant de grandeur, & les révolutions de la fortune.

Nous n'avons pas dans notre Langue l'avantage de la ſuſpenſion que le verbe, renvoyé à la fin, produit ſi merveilleuſement chez les Latins : mais nous en avons un autre qui peut nous en tenir lieu. Les Latins mettent pluſieurs mots régis avant le verbe ; nous pouvons y mettre pluſieurs mots régiſſans. « Mais hélas ! ces pieux

» devoirs que l'on rend à ſa mé-
» moire, ces prieres, ces expiations,
» ce ſacrifice, ces chants lugubres qui
» frappent nos oreilles, & qui vont
» porter la triſteſſe juſque dans le
» fond des cœurs, ce triſte appareil
» des ſacrés myſteres, ces marques
» religieuſes de douleur que la cha-
» rité imprime ſur vos viſages, me
» font ſouvenir que vous l'avez per-
» due. »

Réti-cence. La *Réticence* affecte de paſſer ſous ſilence des penſées que l'on fait mieux connoître par-là, que ſi elles étoient énoncées ouvertement.

Biron, dont le nom ſeul répandoit les
allarmes,
Et ſon fils jeune encore, ardent, impétueux,
Qui depuis..... mais alors il étoit vertueux.
Voltaire.

Cette figure prodiguée ſouvent ſi mal-à-propos, mais qu'il ne faut pas confondre avec la fréquente interponctuation ſi ridicule dans pluſieurs

Drames modernes, ne convient, dit M.r de Voltaire, que quand on craint, ou qu'on rougit d'achever ce que l'on a commencé. Il faut de plus que le ſens qu'on laiſſe ainſi en ſuſpens, puiſſe être facilement rempli & complété par le Lecteur.

La *Périphraſe* ou circonlocution, que l'on range quelquefois parmi les tropes, conſiſte à donner à une penſée, en l'exprimant par pluſieurs mots, plus de grace & plus de force qu'elle n'en auroit, ſi on l'énonçoit ſimplement en un ſeul. Périphraſe.

Moi, j'irois épouſer une femme coquette!
J'irois, par ma conſtance aux affronts endurci,
Me mettre *au rang des Saints qu'a célébrés Buſſi!*

Boileau.

La périphraſe eſt dans le dernier vers. Ces Saints-là ſont les maris malheureux. Si cette plaiſanterie a quelque

défaut, c'eſt de n'être guere intelligible que pour les gens de Lettres. Il faut ſavoir que le Comte de Buſſi-Rabutin avoit fait un petit livre en maniere d'Heures, où, au-lieu d'images de Saints, étoient les portraits en miniature de quelques hommes de la Cour, dont les femmes étoient ſoupçonnées de galanterie. Louis XIV n'entendit pas d'abord cette pétiphraſe ; ce qui manqua de l'indiſpoſer contre Buſſi (1).

C'eſt le goût & le genre de l'ouvrage qui doivent décider entre l'uſage du mot propre & la circonlocution. Lorſque le mot propre préſente une image rebutante, lorſqu'il manque de nobleſſe, lorſqu'enfin on veut éviter la répétition trop fréquente

(1) Voyez la Bibliothéque des Romans, Août 1775, *pag.* 148.

d'un mot, c'eſt le cas de la périphraſe. Elle ſert auſſi à ſauver les équivoques qu'il faut éviter avec tant de ſoin, aujourd'hui ſur-tout que le Dictionnaire de la ſociété eſt devenu ſi décent, quoique nous ne valions pas moralement mieux que nos peres.

Il n'y a rien de plus froid qu'une circonlocution mal ménagée, ou qui ne contribue pas à lier les idées.

On cite avec raiſon, dans les Écoles, comme un modele de périphraſe bien placée, ce paſſage de la Miloniene, où Ciceron, au-lieu d'exprimer nettement dans ſon récit l'aſſaſſinat de Clodius, cherche à déguiſer ce fait, en diſant que les eſclaves de Milon firent ce que chacun voudroit que ſes eſclaves fiſſent dans la même circonſtance. *Fecêre ſervi Milonis quod ſuos quiſque ſervos in tali re facere voluiſſet.* Cet exemple de périphraſe rentre dans le trope que l'on nomme *euphemiſme*. Maynard, un de

nos anciens poëtes, en a fait une imitation ridicule dans ces vers que le P. Bouhours a loués, mais que M. l'Abbé de Condillac blâme avec plus de raiſon.

Hâte ma fin que ta rigueur differe :
Je hais le monde & n'y prétends plus rien ;
Sur mon tombeau ma fille devroit faire,
Ce que je fais maintenant ſur le ſien.

Il veut dire : *ma fille devroit pleurer ma mort, & c'eſt moi qui pleure la ſienne.* Au-lieu d'exprimer ce ſentiment ſi naturel à un pere tendre, il paroît ſe faire un plaiſir de donner à deviner qu'il répand des larmes. Il eſt difficile d'abuſer plus étrangement de ce qu'on appelle eſprit.

Hyperbole. L'*Hyperbole* eſt une exagération, ſoit en augmentant, ſoit en diminuant. L'hyperbole, dit Longin, n'eſt bonne que lorſqu'elle ne paroît pas être une hyperbole.

Le voyageur qui avoit vu un chou

grand comme une maiſon, & celui qui avoit vu le pot fait pour cuire ce chou, faiſoient tous deux des hyperboles très-fortes. Mais la ſeconde avoit le mérite de faire ſentir l'abſurdité de l'autre, & tel eſt quelquefois l'uſage de cette figure. L'hyperbole eſt encore très-propre à peindre le déſordre d'un eſprit à qui une grande paſſion exagere tout. L'uſage a introduit quelques hyperboles qui n'en ſont plus pour nous : *répandre un torrent de larmes, plus vîte que le vent, beauté divine*, &c. On peut les employer ſans ſcrupule, quoiqu'à dire vrai, ces mots vagues & brillans appartiennent plus à la converſation qu'à l'art d'écrire. Il nous reſte à parler de l'antitheſe, qui eſt la figure favorite de notre ſiecle.

Antitheſe veut dire oppoſition, & ces deux mots étoient autrefois ſynonymes dans notre langue ; témoins les titres de quelques vieux livres de nos premiers Calviniſtes : *Antitheſe de Jeſus-* Antitheſe.

Chriſt & du Pape de Rome. Aujourd'hui nous n'appellons plus antitheſe que la figure qui conſiſte à oppoſer des penſées les unes aux autres, & à ſe ſervir de mots qui rendent cette oppoſition ſenſible.

Fier ennemi de Rome, & de Rome eſtimé.
Voltaire.

Combien en un moment heureux & miſérable !
Racine.

M. le Marquis de Beccaria (1) a obſervé que le contraſte des idées eſt une des ſources les plus abondantes de la beauté du ſtyle, parce qu'il excite plus fortement l'attention, & qu'en faiſant parcourir rapidement les idées acceſſoires, il donne plus d'éclat aux objets, & plus d'occupation à notre ſenſibilité.

(1) Recherches ſur le Style, imprimées à Paris en 1771.

Cette

Cette oppoſition ſuffit auſſi pour anoblir une image commune. En ſuppoſant la vérité du fait de Béliſaire demandant l'aumône en Italie; ſi ce grand Général privé de la vue, le bâton à la main, & couvert des haillons de la miſere, eût dit ſimplement, *donnez-moi une obole*, il n'auroit excité qu'une idée très-commune dans l'eſprit de ceux qui ne l'auroient pas connu; mais qu'il diſe: *donnez une obole à Béliſaire*, voilà un contraſte qui rappelle toute ſa gloire paſſée, & l'expreſſion devient ſublime. Le grand effet qui réſulte de l'oppoſition des idées ſe fait encore ſentir dans cette phraſe de Monteſquieu ſur Charlemagne (1). « Il ordonnoit, » dit-il, qu'on vendît les œufs de ſes » baſſes-cours, & les herbes inutiles » de ſes Jardins; & il avoit diſtribué » à ſes peuples toutes les richeſſes des

(1) Eſprit des Loix. Liv. 31, Chap. 18.

» Lombards, & les immenſes tréſors
» de ces Huns qui avoient dépouillé
» l'univers. »

L'oppoſition ne contribue pas moins à l'agrément du ſtyle naïf. Voyez la Fontaine, voyez nos anciens Conteurs. « Tandis que Monſeigneur jeûne &
» fait pénitence, Madame fait bonne
» chere avec l'Écuyer; le plus ſouvent
» Monſeigneur dîne & ſoupe de biſ-
» cuit & de la belle fontaine; Madame
» a tous les biens de Dieu; ſi très-
» largement que trop : Monſeigneur
» au mieux venir ſe couche en la pail-
» lade, & Madame en un très-beau
» lit ſe repoſe (1).

La paſſion n'exclut point l'antitheſe, quand cette figure renferme un ſentiment ou une vérité eſſentielle.

---

(1) Voyez le Conte du *borgne-aveugle*, dans les anciennes *cent Nouvelles nouvelles*.

Hyppolite eſt ſenſible, & ne ſent rien pour moi.

Racine.

Mais en général, on ne peut uſer trop ſobrement de cette figure. Il faut quelquefois ſacrifier la juteſſe de l'antitheſe aux bienſéances du ſtyle ſoutenu. C'eſt une tradition, qu'à la premiere repréſentation du Méchant, Cléon diſoit :

L'*Aigle* d'une maiſon eſt *Dindon* dans une autre ;

Ce mot *Dindon*, révolta le Parterre : on y ſubſtitua le vers qu'on lit aujourd'hui.

L'*Aigle* d'une maiſon eſt un *ſot* dans une autre.

L'antitheſe eſt moins juſte, mais l'expreſſion eſt plus noble.

Il ne ſuffit pas non plus, pour la bonté de l'antitheſe, que le contraſte ſoit vrai, il faut qu'il ſoit néceſſaire & qu'il pareiſſe tel ; c'eſt pourquoi le

ſtyle rempli d'antitheſes fréquentes & recherchées, nous laſſe & nous ennuie à la fin. Moliere a dit dans le grand ſiecle de Louis XIV.

Ce ſtyle figuré, dont on fait vanité,
Sort du bon caractere & de la vérité.
Ce n'eſt que jeux de mots, qu'affectation pure,
Et ce n'eſt pas ainſi que parle la nature.

Ce n'eſt pas le ſtyle figuré en lui-même que Moliere a voulu proſcrire, mais les jeux de mots, les alluſions froides, les chûtes antithétiques, reſſource trop ordinaire des Auteurs ſans talens. D'ailleurs un Écrivain qui met de l'eſprit par-tout, eſt ſûr de déplaire, quand même cet eſprit ſeroit juſte & agréable en lui-même.

ARTICLE VIII.

Des Images & autres Ornemens du Style.

APRÈS LES FIGURES proprement dites, ce qui contribue le plus à l'embelliſſement du ſtyle, ce ſont les images, les comparaiſons & le choix des épithetes.

1.° *Des Images.*

Les images, ſuivant la définition de Longin, ſont des penſées qui préſentent une eſpece de tableau à l'eſprit.

..... O Belles, évitez
Le fond des bois & leur vaſte ſilence.
La Fontaine.

Vaſte ſilence peint toute l'étendue d'une forêt qui n'eſt point fréquentée: c'eſt une image. De même lorſque

Boſſuet, au-lieu de dire que les hommes devenoient de jour en jour plus méchans, dit qu'*ils alloient s'enfonçant dans l'iniquité* ; non-ſeulement il anime, il anoblit ſa penſée en nous préſentant l'iniquité ſous l'image d'un gouffre immenſe & profond ; mais il peint en même-tems une maſſe énorme deſcendant par degré dans l'abyme.

Les images ne conſiſtent donc quelquefois que dans un ſeul mot, ou dans une courte périphraſe. *L'œil du jour*, l'*or des moiſſons*, l'*émail des prés*, la *Dame au nez pointu*, la *Cigogne au long bec*. La Fontaine eſt plein de ces ſortes d'images : quand elles ſont plus étendues, on les nomme deſcriptions. On décrit les lieux, les perſonnes, les mœurs.

Il y a, ſuivant la Motte dans ſes Réflexions ſur la critique, trois conditions eſſentielles à une image ; la netteté, l'unité & la force. La netteté

conſiſte à choiſir des objets aiſés à imaginer & à ranger dans leur ordre: de ſorte que le Lecteur croit voir ce qu'on lui dit. L'unité conſiſte à ne choiſir que des circonſtances qui concourent au même effet, à ne pas ſortir un ſeul moment du genre de l'image, à n'y mêler rien que de gracieux, de grand & de terrible, ſelon que le fond le demande. La force conſiſte enfin à ne rien employer d'inutile, & à obſerver dans le choix des circonſtances convenables, une gradation qui fortifie toujours l'impreſſion dominante.

Ce ſont les images qui forment ce que l'on appelle la richeſſe du ſtyle. Richeſſe du Style. Des circonſtances qui ne ſont pas, ſi l'on veut, eſſentiellement néceſſaires à un fait, le deviennent quelquefois au récit de cet événement ; c'eſt d'elles qu'il tire preſque tout ſon effet par les images qu'elles font naître.

Comparons Florus à Tite-Live dans

un des premiers événemens de l'Hiſtoire Romaine, dans la priſe de la ville d'Albe. Florus dit ſimplement: *Albe eſt priſe. Alba capta eſt.* C'étoit peut-être tout ce que la forme de ſon abrégé exigeoit, quoique dans d'autres endroits il ſe permette des tours oratoires. Dans le paſſage dont il s'agit ici, il rapporte la choſe entiere. Il inſtruit, mais il ne fait aucun plaiſir. C'eſt un courier qui, dans ſa marche rapide, me jette en paſſant cette nouvelle. Ouvrons Tite-Live: quelles images! quelle peinture fidelle des moindres circonſtances. (1). *Je vois,*

(1) Silentium triſte ac tacita mœſtitia ita defixit omnium animos, ut præ metu obliti quid relinquerent, quid ſecum exportarent deficiente conſilio rogitanteſque alii alios, nunc in liminibus ſtarent, nunc errabundi domos ſuas ultimo illas viſuri, pervagarentur. Ut verò jam equitum clamor exire jubentium inſtabat; jam fragor tectorum quæ diruebantur ultimis urbis partibus

pour

Je vois, pour ainſi dire, le morne ſilence & la triſteſſe générale de cette malheureuſe ville; les citoyens oubliant dans leur effroi ce qu'ils doivent laiſſer ou emporter avec eux, les uns immobiles à la porte de leurs maiſons, d'autres errans çà & là, tous regardans d'un œil conſterné leur demeure, pour la derniere fois. J'entens le bruit des toits qui s'écroulent, & je ſuis des yeux cette troupe éplorée, ſur les chemins où leur malheur les conduit. Voilà ce qui ſaiſit, ce qui attache le Lecteur;

audiebatur. Raptim quibus quiſque poterat elatis; cùm Larem ac Penates tectaque in quibus natus, quiſque educatuſque eſſet relinquentes exirent. Jam continens agmen migrantium impleverat vias, & conſpectus aliorum mutua miſeratione integrabat lacrymas Voceſque etiam miſerabiles exaudiebantur mulierum præcipuè cùm obſeſſa ab armatis templa præterirent ac velut captos relinquerent Deos. Tit. Liv. *Decad.* 1, *lib.* 1.

voilà ce qu'on appelle des images nées de la choſe même ; & c'eſt dans ces ſortes de détails qu'il eſt permis de déployer les reſſources de la langue.

Deux images oppoſées jointes enſemble ſe relevent mutuellement, & forment ce qu'on appelle *double peinture* dans l'éloquence & dans la poéſie.

Il n'étoit point couvert de ces triſtes lambeaux
Qu'une ombre déſolée emporte des tombeaux.
Il n'étoit point percé de ces coups pleins de gloire
Qui, retranchant ſa vie, aſſurent ſa mémoire.
Il ſembloit triomphant, & tel que ſur ſon char,
Victorieux dans Rome, entre notre Céſar, &c.

Corneille.

Ces oppoſitions d'images ſont d'un merveilleux effet pour le pathétique.

La poéſie a ſans contredit plus de privilège que la proſe dans l'emploi des images. La nature entiere eſt, pour ainſi dire, ſous la main du Poëte. Il a le droit d'animer tous les êtres, & de donner du corps à toutes les penſées. Longin l'autoriſe même, en fait d'images, à franchir les bornes du vraiſemblable. Il y a cependant un terme où la poéſie eſt obligée de s'arrêter.

Je puis citer ici un exemple d'une image fauſſe, tiré d'un auteur célebre. On ſait que le Dante, au commencement de ſon poëme, feint qu'il voyage & ſe perd dans une forêt. Il arrive au pied d'une montagne qu'il veut gravir. Un léopard s'oppoſe à ſon paſſage. L'animal furieux étoit preſſé par la faim : ſon aſpect inſpiroit l'effroi, & l'*air même*, dit le Poëte, *en paroiſſoit épouvanté*.

Si che parea che l'aer ne temeſſe.

Cette penſée eſt fauſſe, comme

M. de Chabanon l'a obſervé dans la vie qu'il nous a donnée de ce grand Poëte. Virgile a dit, il eſt vrai, dans une circonſtance ſemblable :

..... Refluitque exterritus amnis.

Et Racine :

La terre s'en émeut, l'air en eſt infecté.
Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

Ces deux images ſont vraies, parce que le rebrouſſement du fleuve peut juſtifier le ſentiment qu'on lui prête ; mais la préſence d'un monſtre ne produit dans l'air aucun effet ſenſible auquel on puiſſe attacher le ſentiment de la crainte.

La Mythologie eſt une ſource abondante d'images. Nous avons adopté ſes inventions agréables, quoique notre culte religieux ſoit ſi différent de celui des Anciens. Si les chênes de nos forêts ne parlent pas comme ceux de *Dodone*, notre imagination aime

toujours à voir les bois ſe peupler de Dryades, & les feuilles des arbres ſe pencher amoureuſement vers la Déeſſe de Cythere. Il y a une ſorte de vérité convenue dans ces fictions. Les Modernes, à l'imitation des Anciens, inventent auſſi quelquefois de nouveaux êtres moraux.

Le repentir les ſuit, déteſtant leurs fureurs,
Et baiſſe, en ſoupirant, ſes yeux mouillés de pleurs.

Henriad. Ch. 9.

On croit revoir dans ce tableau celui des Prieres qui ſuivent l'Injure, dans le neuvieme livre de l'Iliade. Mais que de précautions ne faut-il pas employer aujourd'hui pour ces ſortes d'images? Nous voulons, ſur-tout en françois, qu'une allégorie renferme un grand ſens.

Notre Langue eſt ennemie des petites images & des menus détails. Les Poëtes anciens comptent preſque tous les clous dorés des baudriers de leurs

Héros; mais, en françois, il faut toujours rendre ces petites choſes par des termes généraux, à moins que les détails ne renferment des idées très-gracieuſes, ou qui puiſſent contribuer à la vive peinture d'un objet important.

2.° *Des Comparaiſons.*

Les comparaiſons tiennent au ſtyle figuré, & elles ont la même origine. Le langage de comparaiſon fondé ſur celui d'imitation, qui eſt ſi naturel aux hommes, vint à ſon ſecours, dès que les Sociétés commencerent à ſe perfectionner. Un homme pieux fut nommé fils du Ciel; l'impie, un fils de la Terre; les graces de la jeuneſſe furent des roſes, une aurore qui annonce le jour, & qui diſparoît bientôt. Ces expreſſions ſont à-la-fois des comparaiſons & des métaphores.

Il y a une différence entre la métaphore & la comparaiſon. Celle-ci eſt toujours annoncée par des termes qui font connoître que l'on compare une choſe à une autre. Par exemple, ſi l'on dit, en parlant des brochures qui nous inondent, cette foule de petits écrits eſt *comme la multitude prodigieuſe de moucherons & de chenilles, qui prouvent l'abondance des fruits & des fleurs*; c'eſt une comparaiſon. Si on dit *c'eſt une multitude prodigieuſe de moucherons*, le rapport n'eſt exprimé que d'une maniere indirecte, & c'eſt proprement une métaphore. La métaphore, quand elle eſt naturelle, appartient à la paſſion, au-lieu que les comparaiſons n'appartiennent qu'à l'eſprit, & c'eſt par ce motif que M. de Voltaire les exclut du ſtyle de la Tragédie.

Pour rendre une comparaiſon juſte, il faut, 1.° que la choſe que l'on y emploie ſoit plus connue & plus aiſée

à concevoir que celle que l'on veut faire connoître : 2.° Qu'il y ait un rapport convenable entre l'une & l'autre : 3.° Que la comparaiſon ſoit auſſi courte qu'il eſt poſſible, & relevée par la juſteſſe des expreſſions.

Le goût doit préſider au choix des comparaiſons, comme au choix des images. On peut les emprunter de toutes ſortes de ſujets ; mais elles ne doivent être ni baſſes ni triviales. Au reſte, il n'eſt pas aiſé de déterminer préciſément d'où vient la baſſeſſe qui nous choque dans certaines comparaiſons plutôt que dans d'autres. Le travail du Laboureur, celui du Vigneron, celui des Ouvriers qui forgent le fer, toutes les occupations de la vie champêtre, peuvent fournir quelque heureuſe comparaiſon, tandis qu'on n'en peut tirer aucune, du moins en françois, de l'état d'un Apothicaire, quoiqu'il ſoit au-deſ-

ſus dans l'ordre de la Société. Je dis du moins en françois, car Pope a emprunté de la profeſſion d'Apothicaire, le ſujet d'une comparaiſon qu'il a placée dans ſon Eſſai de la critique, & que l'Abbé du Reſnel n'a pas oſé traduire. Aujourd'hui que la Chymie eſt plus cultivée en France, & qu'elle y eſt honorée, comme toute ſcience utile doit l'être, la comparaiſon réuſſiroit peut-être, ſi l'on ſubſtituoit le nom de Pharmacien à celui d'Apothicaire, que Guy-Patin & Moliere n'ont pas peu contribué à rendre ridicule. Tant il eſt vrai que les noms décident ſouvent de la dignité des choſes.

Les mœurs du ſiecle où l'on écrit, n'influent pas moins ſur le ſort des comparaiſons ; mais il y en a auſſi quelques-unes qui ne peuvent réuſſir dans aucun ſiecle. Virgile a comparé le cœur agité d'une Princeſſe à un ſabot

fouetté par des enfans. Cette comparaiſon eſt eſſentiellement mauvaiſe. Elle détourne notre eſprit d'un objet noble & ſérieux pour lui offrir l'image d'un amuſement puérile, quand il s'agit de peindre la paſſion la plus vive. Malgré ce qu'en dit M. de Rochefort (1), l'élégance des vers de Virgile, dans cette comparaiſon, ne ſuffit pas pour la juſtifier.

C'eſt la plénitude de l'idée qui fait la beauté d'une comparaiſon; mais elle doit finir où finiſſent les rapports. Tout ce qui excede l'image des objets eſt ſuperflu, & c'eſt ce qui fait blâmer généralement certaines comparaiſons d'Homere, où ce grand Poëte, emporté par le plaiſir d'imiter la nature, oublie ſouvent que le tableau

(1) Voyez l'Odyſſée en vers françois, Tom. 1. *pag.* 424.

qu'il peint, devient déplacé dès qu'il ceſſe d'avoir un objet de relation. Perrault les nommoit, comme on ſait, des comparaiſons à *longues queues*.

La narration tranquille admet des comparaiſons fréquentes, développées & priſes de loin. A meſure qu'elle s'anime, elle en veut moins ; elle les veut plus conciſes & apperçues de plus près. Dans le pathétique, que les comparaiſons ſoient indiquées par un trait rapide ; & s'il s'en préſente quelques-unes dans le feu de la paſſion, un ſeul mot les doit exprimer.

Un moyen de s'aſſurer de la bonté ou du vice des comparaiſons, c'eſt de cacher le premier terme & de demander à un ami éclairé à quoi reſſemble le ſecond. Si le rapport eſt juſte & ſenſible, il ſe préſentera naturellement.

3.° *Des Épithetes.*

Les ſubſtantifs ſont la baſe des Langues ; les adjectifs en ſont la richeſſe & l'ornement. Ces adjectifs, entre les mains des Poëtes & des Orateurs, deviennent des *épithetes*, mot grec qui ſignifie *mis pardeſſus*, parce qu'ils ſont, dit M. de Gebelin, comme une parure miſe pardeſſus le nom pour l'embellir.

O rives du Jourdain, ô champs *aimés* des Cieux !
Sacrés monts, *fertiles* vallées
Par cent miracles ſignalées,
Du *doux* pays de nos ayeux
Serons-nous toujours exilées ?
Racine.

Otez de ces vers, qui ſont ſi harmonieux & ſi touchans, tous ces adjectifs *aimés*, *ſacrés*, *fertiles*, &c. ils ſeront ſans chaleur, ſans coloris, ſans ame.

Tous les adjectifs pris dans un ſens figuré, ſont des épithetes. La fièvre

ardente à la marche *inégale*. C'eſt dans les épithetes, ſur-tout, que ſe trouve l'eſpece de métonymie, qui prend l'effet pour la cauſe. Les Latins diſoient *pallida mors, triſtis ſenectus* ; & nous diſons comme eux la pâle mort, la triſte vieilleſſe, quoique la mort ne ſoit point pâle, mais produiſe la pâleur, & que la triſteſſe ne ſoit qu'un effet accidentel de la vieilleſſe, puiſqu'il y a des vieillards pleins de gaieté.

Rien n'abrege tant le diſcours, ou n'en multiplie davantage le ſens qu'une épithete bien choiſie. Elle fait une impreſſion vive, elle rend énergique un mot commun, elle tient lieu preſque toujours d'une phraſe entiere.

Se faiſant du Tyran l'effroyable *Partie*.
Corneille.

Dans ce vers le mot *partie*, terme de Barreau, qui n'eſt plus guere employé que par les Avocats médiocres,

eſt anobli par l'épithete dont le Poëte l'accompagne. Dieu qui devient l'*eſfroyable partie*, c'eſt-à-dire, l'adverſaire d'un Tyran ; quelle idée terrible !

Voyez encore dans Boileau le bon effet d'un heureux choix d'épithetes.

Dans le réduit obſcur d'une alcove *enfoncée*,
S'éleve un lit de plume à grands frais amaſſée.
Quatre rideaux *pompeux*, par un double contour,
En défendent l'entrée à la clarté du jour.
Là, parmi les douceurs d'un *tranquille* ſilénce,
Regne ſur le duvet une *heureuſe* indolence.
C'eſt là que le Prélat, &c.

Toutes les épithetes dans ce morceau ne ſont-elles pas admirablement choiſies, pour dire ce que l'on veut dire ? *Obſcur* : il falloit que ce réduit le fût, pour que le Prélat y pût mieux dormir juſqu'au grand jour. Une *alcove enfoncée* ; c'eſt une retraite profonde,

la retraite même du ſommeil & de la molleſſe. Le mot *pompeux*, mis après quatre rideaux, peint à-la-fois & l'opulence & l'obſcurité de ce réduit ; & quelle molle douceur dans les deux vers ſuivans ! Ce n'eſt pas un homme indolent qu'ils nous repréſentent, c'eſt l'indolence elle-même au ſein du bonheur.

Mais plus les épithetes contribuent à l'élégance ou à l'énergie du Style, plus la maniere de les employer exige de précautions de la part d'un Auteur. On peut ſe permettre avec ſobriété les épithetes de pur agrément qui, ſans affoiblir le ſens & ſans y ajouter, rendent la période harmonieuſe & ſonore. Mais un grand Écrivain doit s'interdire abſolument celles qui ne ſont que communes, à plus forte raiſon celles qui ſont au-deſſous de l'idée qu'il doit rendre. Il ne faut qu'un mot foible ou ſuperflu pour énerver la

penſée la plus vive. Auſſi Longin a-t-il mis ces ſortes d'épithetes parmi les cauſes de la froideur du ſtyle. C'eſt ce qui fait encore que l'on proſcrit avec tant de ſoin, comme des rempliſſages, toutes les épithetes paraſites qui viennent ſe traîner languiſſamment au bout des vers, ſans y être appellées que par la néceſſité de la rime.

Il y a plus. Une épithete, miſe mal-à-propos, peut changer le ſens d'une phraſe. En voici un exemple frappant tiré d'une piece moderne, dont l'Auteur a d'ailleurs beaucoup de talent.

Penſez-vous qu'il ſoit libre aux enfans *téméraires*,
De s'unir aux autels ſans l'aveu de leurs peres?

Il ſemble que cette liberté, ne ſoit refuſée qu'aux enfans *téméraires*, & qu'elle ſoit accordée à ceux qui ne le ſont pas. Il falloit : *aux enfans bien nés*, ou tout ſimplement, *aux enfans*.

C'eſt

C'eſt ſur-tout dans la proſe qu'il faut uſer des épithetes avec beaucoup de retenue, car elles nuiſent ſouvent à la netteté. Les meilleures ſont les plus naturelles & les mieux déterminées, c'eſt-à dire, celles qui conviennent le mieux à la ſignification propre des mots qu'elles doivent accompagner.

Il eſt inutile de remarquer qu'il ne faut point ſe ſervir d'épithetes ſynonymes à leurs ſubſtantifs, comme dans cette phraſe : j'ai appris avec la plus *triſte douleur.* Il n'y a guere que les écoliers qui tombent dans ces ſortes de fautes.

Il y a des épithetes qui ſont de véritables figures ; elles ne plaiſent auſſi que quand elles ſont naturelles & bien placées. Que la Fontaine appelle un chat qui eſt choiſi pour Juge, *ſa Majeſté fourrée*, cette épithete fait une image ſimple, naturelle, plaiſante : mais que la Motte appelle un cadran, *un Greffier ſolaire*, c'eſt une périphraſe

recherchée, qui n'a ni graces ni juſteſſe. D'où vient encore que *Janot-lapin*, *Robin-mouton*, *la Gent trotemenu*, *&c.* ont tant d'agrément & de naturel, tandis que *Dom Jugement*, *Dame Mémoire & Demoiſelle Imagination*, quoique très-bien caractériſés, paroiſſent déplacés dans la fable? C'eſt que la Fontaine ſoutient par-tout ſon caractere de bon-homme, & que la Motte s'étudie à être naïf. Ses épithetes annoncent la recherche & la réflexion. Le Public n'a donc point été injuſte, quand il a blâmé dans la Motte des naïvetés qu'il aime tant dans la Fontaine. Ces naïvetés ne ſont point les mêmes; & c'eſt en les comparant qu'on ſe forme le goût.

L'Abbé Girard remarque avec raiſon que toutes les épithetes que l'on donne au mot *Empire*, pris dans le ſens où il eſt ſynonyme avec regne, conviennent auſſi à celui-ci; mais que celles que l'on donne à regne ne

conviennent pas toutes à *empire*, dans le ſens même où ils ſont ſynonymes. Par exemple, on ne joint pas à *empire*, comme avec regne, les épithetes de long & de glorieux; on ſe ſert, ajoute-t-il, d'un autre tour de phraſe pour exprimer la même choſe.

ARTICLE IX.

Des Synonymes de Style, des Proverbes populaires, & de ce qu'on appelle le Style de la bonne compagnie.

« SIL Y AVOIT des Synonymes » parfaits, dit M. du Marſais, il y » auroit deux langues dans une même » langue ; quand on a trouvé le ſigne » exact d'une idée, on n'en cherche » pas un autre. » Ce principe eſt vrai ; mais ce ſeroit en abuſer que de le prendre trop à la lettre.

Il y a dans notre Langue, comme chez les Latins (1), un aſſez grand

(1) Je ne prétends pas blâmer ceux qui écrivent aujourd'hui en latin ; mais le grand défaut de la plupart de ceux qui s'y appliquent, eſt de ne pas aſſez diſtinguer les termes & les tours différens que les Ro-

nombre de mots, qui, ſans avoir peut-être à la rigueur une ſignification identique, ne ſont cependant diſtingués dans l'uſage, que par leur plus ou moins de nobleſſe, qui les rend plus ou moins propres à tel ou tel genre d'écrire. C'eſt ce que l'on nomme *Synonymes de Style*; expreſſion que je n'ai vue que dans Mauvillon, mais qui me paroît fort juſte. Synonymes de Style.

Quelques exemples, pris au haſard, ſuffiront pour montrer la néceſſité de faire attention à ces mots, pour écrire du ſtyle convenable au ſujet que l'on traite.

Face eſt du ſtyle ſublime ou relevé;

---

mains ſavoient employer dans les différens genres de compoſition. L'Abbé des Fontaines parle d'un Orateur moderne qui s'écria, dans une de ſes Harangues : *Dieu, ſolde, ubi probitas.* C'eſt à-peu-près comme ſi nous entendions un Prédicateur s'écrier en chaire : *Où diable eſt aujourd'hui l'honneur & la probité.*

quand on parle de Dieu ; & du ſtyle burleſque, quand on parle des hommes. *Viſage*, du ſtyle médiocre ; & *phiſionomie*, dans le ſens de viſage, eſt du ſtyle très-familier, de même que *figure* & *minois* ; mais ce dernier ne ſe dit jamais en mauvaiſe part.

Demeure eſt du ſtyle ſublime ; *habitation* eſt du médiocre, & *manoir* eſt du comique, excepté pourtant dans les livres de Juriſprudence.

Mignon, *gentil*, *joli*, entrent dans le ſtyle médiocre & dans le familier ; *poupin*, qu'on prend quelquefois dans le même ſens, quoiqu'il déſigne plutôt une propreté affectée, ne peut guere ſe dire que dans le burleſque.

Beaucoup eſt de tout ſtyle en proſe & en vers ; *force* ne ſe dit qu'en proſe, & quelquefois dans la poéſie burleſque. (1)

(1) Mais *à force* eſt noble.

Et je veux le punir à force de vertus.

Maint, mainte, maints, ſe dit quelquefois dans la proſe familiere, mais ſur-tout dans la poéſie de ce genre. *Pluſieurs* eſt de tout ſtyle. *Bien* ſe dit auſſi dans le ſens de *beaucoup*, en tout ſtyle, & ſemble exprimer une moindre quantité. *Moult*, qui eſt le latin *multum*, ne trouve encore ſa place que dans le genre qu'on nomme Marotique.

Fredonner eſt du ſtyle médiocre; mais *gazouiller* ne ſe dit que familierement, quand il s'agit d'un homme; car c'eſt le terme propre, quand on parle des oiſeaux.

Citoyen Romain eſt un terme très-noble; *Bourgeois de Rome* eſt un terme burleſque, quand on parle des anciens Romains; & le Traducteur de la *Pharſale* en vers burleſques, Écrivain peu digne d'ailleurs d'être connu, n'a pas manqué de dire:

Je chante deux Bourgeois de Rome;

ce qui fait contraſte avec les grands noms de Céſar & de Pompée. Il n'y a qu'à lire la Verrine de Ciceron, *de Suppliciis*, pour connoître toute la nobleſſe du mot *Citoyen Romain.*

Flatteur eſt du ſtyle ſublime;

Déteſtables flatteurs, préſent le plus funeſte
Que puiſſe faire aux Rois la colere céleſte.
Racine.

Adulateur eſt du même ſtyle.

D'un Tyran ſoupçonneux, pâles adulateurs.
Boileau.

Enjoleur, *flagorneur*, *cajoleur*, ſont du ſtyle comique, & du bas comique.

Préſomptueux, *vain*, *inſolent*, ſont du ſtyle ſublime & du médiocre. *Outrecuident* ne peut plus avoir place que dans le marotique, & c'eſt dommage; car ce mot étoit très-énergique, de même que ſon ſubſtantif *outrecuidance*,

que

que M. de Voltaire regrette dans ſa lettre à M. Deodati.

Balancer, douter, être irréſolu, ſont du ſtyle ſérieux. *Gauchir* eſt du familier, quoique ce ſoit une métaphore.

Fantôme & *ſpectre* ſont du ſtyle ſublime. *Revenant* eſt du médiocre. *Lutin* & *farfadet* ſont du comique.

Enfin *mort* eſt de tout ſtyle ; *décès* eſt du ſtyle ordinaire & de celui du Palais ; & *trépas* eſt un mot poétique, quoique *trépaſſé* ſoit, comme *défunt*, de la proſe la plus commune.

J'aurai occaſion de revenir en partie ſur ces différences dans l'article ſuivant, en parlant des expreſſions poétiques ; mais ces exemples ſont plus que ſuffiſans pour faire voir qu'il ne faut ſe ſervir de ces ſynonymes qu'avec beaucoup de diſcernement & de goût. Le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe eſt un guide ſûr pour apprendre à les connoître. Remarquons en paſ-

ſant que ces vieux termes que les Écrivains proſcrivent peu-à-peu, & qu'ils abandonnent au genre le plus bas, rentrent quelquefois en uſage par le ſtyle libre & comique, d'où ils s'introduiſent inſenſiblement dans le ſérieux. C'eſt ainſi que l'adverbe *maintenant* a repris faveur au commencement de ce ſiecle (1).

---

(1) Voyez *les Éclairciſſemens ſur la Langue Françoiſe*, par M. de Grimareſt, imprimés en 1712, *pag.* 220. Ce M. de Grimareſt n'eſt plus gueres connu; mais c'étoit un Grammairien de profeſſion, & même à prétentions. Comme les Suédois, les Danois ou Allemands, qui venoient à Paris, s'adreſſoient ordinairement à lui pour apprendre à écrire des Lettres en françois, il diſoit ſans façon de lui-même, qu'*il avoit donné de l'eſprit à tout le Nord.* C'eſt Nemeitz, Philologue Allemand, qui rapporte cette anecdote. Suivant lui, lorſqu'il paroiſſoit quelque livre nouveau, Grimareſt avoit encore coutume de dire; *ce livre eſt*

Venons aux Proverbes. Tout le monde ſait qu'on appelle ainſi une eſpece de ſentences exprimées en peu de mots & devenues vulgaires. Notre Langue en a un nombre infini. Des Proverbes.

Quoique ces phraſes proverbiales ſoient la plupart figurées, elles ſont aujourd'hui bannies preſqu'entierement du ſtyle noble; ſort ordinaire des expreſſions métaphoriques qui deviennent familieres au peuple, &

---

aſſez bien écrit, ce n'eſt pourtant pas Grimareſt qui l'a fait. Au reſte, ce Maître de Langues, qui étoit un des beaux eſprits du Café de la veuve Laurent, a fait, entr'autres ouvrages, une Vie de Moliere & une Hiſtoire de Charles XII. qu'on ne lit plus, quoiqu'elles ſoient de Grimareſt. Il eſt mort vers 1720. Je me ſuis un peu étendu à ſon ſujet, parce que je ne me rappelle pas qu'il en ſoit parlé dans les Dictionnaires. Honneur accordé à tant d'autres qui valoient peut-être encore moins que lui.

qui perdent par-là leur qualité même de métaphores (1).

Une autre raiſon qui exclut les proverbes du ſtyle noble, c'eſt la trop grande facilité de s'en ſervir. S'ils s'y montroient fréquemment, ils ne paroîtroient que le fruit de la mémoire, & nullement celui de la réflexion, quand même ils ſeroient appliqués avec juſteſſe; & comme ils n'auroient point la grace de la nouveauté & qu'ils ne frapperoient en aucune maniere, ils rendroient néceſſairement un écrit languiſſant & froid. Ce n'eſt donc que la néceſſité qui leur donne, pour ainſi dire, leur paſſeport. Il faut, quand on les emploie, qu'ils ſoient la ſeule

(1) Voyez les *Obſervations ſur la Langue Françoiſe*, par Ménage, chap. 183, où il parle de l'expreſſion *tuer un flambeau*, que Malherbe a employée d'après les Anciens, & qui eſt devenue une phraſe triviale.

maniere, ou du moins la meilleure de rendre ce que l'on veut dire ; mais, avec tout cela, le genre noble ne les admet que très-difficilement ; en quoi nous ſommes plus délicats que les Latins, car Ciceron en cite juſque dans ſes Harangues (1).

Quant au ſtyle ſimple, enjoué, naïf, les proverbes finement appliqués n'y ſeront jamais blâmés, pourvu qu'ils ne s'y montrent pas trop ſouvent ; qu'ils ne ſoient pas trop bas, & ſur-tout qu'ils ne reſſemblent pas aux rébus, aux quolibets, & autres turlupinades qu'on paſſe à un Acteur de la foire, mais qui nous révoltent dans tout homme à qui l'on ſuppoſe de l'éducation.

« Il m'eſt venu voir un Préſident, » dit Madame de Sévigné, & avec lui » un fils de ſa femme, qui a vingt ans, » à qui je trouvai, ſans exception, la

(1) Cicero, *pro Flacco*, n. 27.

» plus agréable & la plus jolie figure
» que j'aie jamais vue. J'allai dire que
» je l'avois vu à cinq ou ſix ans, &
» que j'admirois qu'on pût croître en
» ſi peu de tems. Sur cela il ſort une
» voix terrible de ce joli viſage, qui
» me plante au nez, d'un air ridicule,
» *que mauvaiſe herbe croît toujours.*
» Voilà qui fut fait, je lui trouvai des
» cornes; & s'il m'eût donné des coups
» de maſſue ſur la tête, il ne m'auroit
» pas plus affligée. »

Ce proverbe, qui faiſoit tant de peine à Madame de Sévigné, n'étoit cependant qu'un mot que le vent emportoit. Qu'eût-elle dit, ſi elle l'eût trouvé dans quelque Écrivain du genre ſérieux? Au reſte, ce reproche ſur l'uſage de ces proverbes populaires, dont Pétrone & Cervantes ſe ſont tant moqué, n'eſt gueres à craindre aujourd'hui. Quelque faveur que les proverbes aient repriſe dans la Société, à cauſe des petites Comédies *impromptu* qu'ils

ſont naître, la bonne compagnie ne ſe ſert plus depuis long-tems de ces maximes triviales, même dans la converſation ordinaire. On a ſubſtitué aux tournures ſimples du vieux tems, un ton plus rafiné, mais ſur-tout plus leſte, & une maniere de dire plaiſamment les choſes les plus ſérieuſes; maniere qui remonte juſqu'à Voiture, qui fut enſuite défigurée par les Précieuſes, mais qui reparut ſous la Régence, & qui des entretiens a paſſé juſque dans les écrits.

Je ne prétends pas blâmer l'heureux talent de broder des riens, ni le confondre avec le talent perfide du perſiflage. Le ſtyle léger eſt un avantage, quand il eſt l'expreſſion d'une gaieté ingénieuſe & originale : c'eſt lui qui nous charme dans les ouvrages d'Hamilton, le premier qui ait écrit des Romans d'un goût plaiſant, qui n'eſt pas le burleſque de Scarron ; il plaît encore dans une lettre familiere Du Style léger.

ou dans des poéſies fugitives, & peut-être eſt-ce au badinage de Voiture que notre Langue doit la plus grande partie de ſes agrémens qui euſſent péri ſous les grands mots de Balzac. Mais parce que Voiture, qui vivoit aſſez familiérement avec le Grand-Condé, ſe permettoit de plaiſanter en écrivant à ce Héros (1); parce que le Comte Hamilton, homme de la meilleure compagnie, a dit très-

(1) Voiture, dans ſes Lettres, appelle ce Prince, tantôt *mon compere*, tantôt *Monſieur*. Après la bataille de Rocroi, il lui écrivit fort leſtement. « J'avois bien » oui-dire que vous étiez opiniâtre comme » un diable, & qu'il ne faiſoit pas bon » vous rien diſputer. Mais j'avoue que je » n'euſſe pas cru que vous fuſſiez emporté » à ce point-là; & ſi vous continuez, vous » vous rendrez inſupportable à toute l'Eu- » rope. L'Empereur ni le Roi d'Eſpagne » ne pourront durer avec vous. »

naturellement des choſes très-gaies (1), faut-il adopter le langage entortillé, découſu, demi-burleſque que des gens qui n'avoient pas l'eſprit de ces deux Auteurs, ſe ſont fait pour les imiter ? Faut-il ſur-tout appliquer ce jargon à tous les genres de littérature ?

Un homme feroit peur s'il employoit dans le commerce de la Société le ſtyle de Boſſuet, ou même celui de Maſſillon. Pourquoi donc un Auteur ſera-t-il moins ridicule, s'il ſe mêle d'écrire l'hiſtoire ou un traité de Phyſique avec le ſtyle haché de la converſation, avec ces expreſſions plaiſantes que l'on s'accoutume à répéter ſans penſer à ce que l'on dit, avec ces phraſes vagues qui an-

(1) Une choſe remarquable, c'eſt qu'il étoit fort ſérieux dans la Société ; cependant il n'a jamais pu l'être dans ſes écrits, ſans paroître faire violence à ſon caractere.

noncent autant de pareſſe que d'affectation ? Que ce ramage éphémere des Sociétés, comme l'appelle M. d'Alembert, eſt foible & triſte auprès d'un ſtyle ſimple & noble qui n'a rien d'inculte & rien d'étudié, qui eſt toujours d'accord avec le ſujet, & où le ton philoſophique & le langage populaire ſont mêlés avec d'autant plus d'art, que l'art s'y fait moins ſentir.

Voilà le ſtyle que M. de Marmontel admiroit dans le Citoyen de Geneve, en combattant ſes opinions ſur les Spectacles; & c'eſt ce ſtyle qui fait vivre les ouvrages, parce que c'eſt lui qui les rend à-la-fois agréables & utiles. Malheur au contraire à l'homme de lettres qui veut tranſporter dans des écrits ſérieux le ton de la Société ! L'ouvrage déplaît aux connoiſſeurs, & il ne plaît pas toujours aux perſonnes qui ne liſent que par déſœu-

vrement. D'ailleurs, en ſuppoſant que l'Auteur ſoit parvenu à copier parfaitement le jargon du jour, ou à s'en former un qui en approche, quel peut être le mérite d'un livre que les Étrangers n'entendront qu'à demi, & qui, dans trente ans, aura beſoin d'un traducteur, même pour les Nationaux ?

Il y a, ſur ce ſujet, un mot excellent qu'on attribue au Roi de Pruſſe. Ce Prince, dans la nouveauté de la comédie du *Méchant*, piece d'ailleurs ſupérieurement écrite, la fit, dit-on, repréſenter devant lui, & ſe vit arrêté preſque à chaque ſcene par des expreſſions qu'il ne comprenoit pas, quoiqu'il ait écrit lui-même en notre Langue avec autant d'élégance que de pureté. Il demandoit ſans ceſſe des explications aux François qui l'entouroient, & y revenoit ſi ſouvent que ſes Interpretes fatigués, lui dirent : « Si Votre Ma-

» jeſté avoit paſſé un hiver dans les » bonnes Sociétés de Paris, elle trou- » veroit cette piece délicieuſe. — Je » n'ai pas beſoin, répondit le Prince, » de faire un voyage à Paris pour » prendre du plaiſir au Tartuffe & au » Miſantrope. »

Ce jugement trop rigoureux peut-être, à l'égard d'un Auteur tel que M. Greſſet, eſt une excellente leçon pour tous les Écrivains qui aſpirent à une gloire durable & univerſelle. M. d'Alembert, faiſant en pleine Académie l'éloge de l'Auteur du *Méchant*, eſt convenu que la fineſſe des détails de cette piece ſemble l'attacher plus qu'aucune autre au ſeul Théâtre de la Capitale, ce qu'aſſurément on ne diroit pas des pieces de Moliere qui réuſſiront toujours partout où elles ſeroient repréſentées; mais un exemple qui doit ſur-tout effrayer les Écrivains à la mode, c'eſt

celui du Chevalier de M***, homme de qualité, homme d'eſprit. Il fit des Lettres & des Diſcours qui furent applaudis dans le ſiecle dernier, & c'eſt d'après lui que nous répétons tous les jours le mot de *bonne compagnie*, qu'il mit à la mode. Cependant on l'a oublié *lui* & *ſon chien de ſtyle*, comme diſoit Madame de Sévigné, qui avoit le bon eſprit de n'y rien comprendre.

Il eſt vrai que ce *chien de ſtyle* tenoit plutôt au jargon des Précieuſes proſcrites par Moliere, qu'au ton des Sociétés actuelles; mais puiſque celui-ci ne vaut gueres mieux que l'autre, l'exemple eſt toujours bon à citer. Liſez la lettre de M. de Voltaire à M. l'Abbé d'Olivet ſur ſa Proſodie; liſez l'article *Langue Françoiſe*, dans les Queſtions ſur l'Encyclopédie, & vous verrez ce qu'il faut penſer du jargon de nos jours; jargon déſap-

prouvé généralement par ce monde honnête & poli qui joint à la décence des mœurs un ſentiment éclairé des bonnes choſes.

Quid verum atque decens curo & rogo, & omnis in hoc ſum ;

c'étoit la deviſe d'Horace, & c'eſt auſſi celle de la vraiment bonne compagnie.

ARTICLE X.

Du Style & de la Forme des Ouvrages de Diſcuſſion.

CLARTÉ, préciſion & pureté, voilà tout ce que les Anciens demandoient pour le ſtyle des ouvrages deſtinés à convaincre. On peut y joindre du nombre & de l'harmonie, quand les détails le permettent; mais il ſeroit abſurde de porter dans ce genre le ſtyle pompeux & brillant qu'on aime tant aujourd'hui, & d'y ſemer d'autres ornemens que ceux qui ſont indiqués par le ſujet même. Le ton de la diſcuſſion doit être toujours proportionné à la diverſité des matieres que l'on traite. Du Style de diſcuſſion en general.

Le genre d'écrits principalement conſacré à la diſcuſſion, eſt celui que nous appellons *Mémoires*, du mot latin *Memoria*, qui n'a gueres été Differentes ſortes de Memoires.

employé en ce ſens que par Aulugelle (1).

Il y a pluſieurs ſortes de Mémoires, ceux du Barreau, ceux des Académies, ceux enfin qui concernent les affaires d'État & les Négociations.

Mémoires d'Avocats.

Nos Avocats, bornés preſque toujours à des Cauſes de particuliers où il s'agit de fixer le ſens d'une Loi, d'un texte de Coutume, d'un Arrêt antérieur, ſont rarement à portée de ſe livrer, même dans leurs Plaidoyers, aux grands mouvemens de cette éloquence véhémente & paſſionnée que nous admirons dans les Orateurs des anciennes Républiques. Auſſi, tous ceux qui ſe ſont diſtingués parmi nous dans cette noble & pénible profeſſion, ont-ils ſubſtitué aux ornemens ambitieux des Rhéteurs, une élégante & ſolide dialectique, ſource de lumieres

(1) Vide *Fabricii* Biblioth. latina, ed. *Erneſti*. Tom. 3. *pag.* 77.

pour

pour les Juges. Mais, quoique les Plaidoyers modernes prêtent moins à l'éloquence que ceux des Anciens, cependant il y a encore une différence néceſſaire entre le ſtyle d'un Mémoire qu'on doit lire, & le ſtyle d'un Plaidoyer fait pour être prononcé.

Les premiers Mémoires d'Avocats, en France, ne contenoient guères qu'un expoſé du fait de la conteſtation. De-là le nom de *Factum* qu'ils ont ſi long-tems conſervé, & qui venoit du tems où les Procédures & les Jugemens ſe rédigeoient en latin (1). Peu-à-peu le genre s'eſt anobli,

(1) Le premier Mémoire imprimé, ainſi intitulé *Factum*, quoique le ſurplus fût en françois, étoit du fameux Gilles *le Maître*, qui fut fait Premier-Préſident ſous Henri II; & ce n'eſt que depuis environ cinquante ans, que l'on a ſubſtitué ſeulement le mot de Mémoire à celui-là.

& les Mémoires du Barreau ſont devenus, ou des traités ſavans ſur les queſtions de Droit, ou des modeles de ſtyle polémique. Malgré ce changement, il eſt toujours certain que ces ſortes d'écrits comportent très-rarement un ſtyle élevé, & qu'à moins de traiter des affaires telles que le Procès de Fouquet & de la Bourdonnaye, un Avocat qui veut perſuader doit ſe borner, dans les Mémoires, à l'expoſition claire & préciſe des faits, & des principes néceſſaires à la Cauſe.

Il y a un genre d'affaires où la plaiſanterie eſt admiſe. Telles ſont celles qui ont produit le Recueil *des Cauſes amuſantes*, recueil qui a ſi bien réuſſi, même dans le Pays étranger. Feu M. de Gennes, dont il ſeroit à ſouhaiter qu'on raſſemblât les Œuvres, eſt un modele pour ce genre plaiſant, comme pour les autres eſpeces de Mémoires judiciaires. Mais ne craignons pas de le dire : la plaiſanterie ne doit

être permiſe au Barreau qu'autant qu'elle ne dégénere pas en invectives & en ſatyres perſonnelles. On a pardonné à l'Auteur d'Eugénie d'avoir répandu à pleines mains le ſel attique & les ſarcaſmes dans des Mémoires qui ont été lus de toute l'Europe. Les circonſtances du tems autoriſoient peut-être ce genre de défenſe; mais il ſeroit dangereux qu'il s'introduiſît au Barreau. L'inſtruction déja ſi lente des affaires, ne gagneroit pas à cette nouvelle forme de Mémoires.

J'ai vu des gens aſſez bizarres pour deſirer qu'on adoptât au Palais, dans les Mémoires & dans les Plaidoyers, la forme ſeche & barbare des Scholaſtiques, le *concedo*, le *nego*, le *diſtinguo*. Quel aliment pour la chicane, qu'une forme de raiſonnement qui prête ſi ſouvent aux ſubtilités, & qui, de l'aveu des meilleurs Théologiens, a fait tant de mal à l'étude de la Religion!

Mémoires Académiques.

Les Mémoires Académiques, deſtinés la plupart à éclaircir un point de Phyſique ou d'Hiſtoire, admettent en général plus de fleurs & d'ornemens que les Mémoires du Barreau ; mais leur ton doit être à-peu-près le même, celui de l'élégance ſans prétention. Le caractere principal de ces ſortes d'écrits eſt une méthode qui ramene au ſujet tout ce qui peut l'éclaircir, & qui en écarte avec le même ſoin tout ce qui eſt étranger. Nous avons en ce genre les Mémoires de l'Académie des Sciences & de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres ; Mémoires qui ont ſervi de modeles, non-ſeulement dans les Sociétés Littéraires de nos Provinces, mais encore dans les Académies du reſte de l'Europe. Pour ne parler ici que des Diſſertations académiques ſur les matieres d'érudition, on ſent tout le mérite des écrits que M. l'Abbé Barthelemy, M. l'Abbé Batteux, & une infinité d'autres ont compoſés en ce

genre, quand on les compare aux Diſſertations de quelques autres Académiciens qui n'avoient pas le talent d'écrire. Perſonne, par exemple, n'a peut-être porté plus loin que feu M. l'Abbé le Beuf, les Recherches ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & Civile du Royaume; il mérite, à cet égard, toute notre reconnoiſſance. Mais quel ſtyle! quelle maniere de diſſerter! comme ſon érudition eſt prolixe & lourde! Auſſi la plupart de ſes Mémoires n'ont-ils paru que par extrait dans les volumes de l'Académie! Il ſeroit à deſirer que quelque bon Écrivain de cette ſavante Compagnie, entreprît de retravailler l'*Hiſtoire* ſi curieuſe, mais ſi indigeſte, *du Dioceſe de Paris.*

Ce qui plaît ſur-tout dans les Mémoires Académiques, c'eſt un eſprit philoſophique qui ſait rapprocher, quand il le faut, les différentes ſciences; & tirer, comme dit Fontenelle, des lignes de communication des unes

aux autres. C'étoit le grand talent de Leibnitz. Le point de vue où il ſe plaçoit, quand il vouloit traiter quelque ſujet, même d'érudition, étoit toujours fort élevé ; & de-là il découvroit un pays immenſe dont il voyoit les détails d'un ſeul coup-d'œil ; ce qui lui donnoit lieu de raſſembler beaucoup d'objets dans un court eſpace, & ſans ſe livrer à des digreſſions fatiguantes. Mais, pour poſſéder ce talent ſupérieur, il faudroit être ce qu'étoit Leibnitz, Géometre, Métaphyſicien, Antiquaire, Juriſconſulte, Hiſtorien, c'eſt-à-dire, à peu de choſe près, une Académie entiere.

Les Allemands appellent les Mémoires académiques *Abhandlungen* (1), c'eſt-à-dire proprement, *traités*, *diſcuſſions*, *déductions*, & ils n'emploient

(1) Les Suédois diſent de même, *Handlingar.*

que dans les affaires le mot de *Mémoire*, ou comme ils diſent, *pro memoria, pro nota, &c.*

Il y a encore un genre de Mémoires, ceux qui traitent des affaires politiques. C'eſt une régle générale que, dans tous ces écrits, le ſtyle doit être ſimple & naturel, les termes clairs & propres au ſujet, les propoſitions bien diſtinguées, & les différentes matieres partagées avec ſoin en pluſieurs articles. Le nombre des articles dans une Dépêche ou dans un Mémoire d'affaires, y fait, dit M. de Callieres (1), le même effet que les fenêtres dans un bâtiment; comparaiſon un peu triviale pour un Académicien (2), mais aſſez juſte. Mémoires Politiques.

L'éloquence faiſoit tout dans les anciennes Républiques, & c'eſt pour cela

(1) Maniere de négocier avec les Souverains. T. I. chap. 19.

(2) M. de Callieres étoit de l'Académie Françoiſe.

que les Romains donnoient à leurs Envoyés le nom d'*Oratores*, que nos Ambaſſadeurs modernes affectoient de prendre encore il y a deux ſiecles. Aujourd'hui les Négociateurs ne ſont plus dans le cas de ſe livrer aux grands mouvemens de l'éloquence ; ainſi, l'étude particuliere de la Rhétorique n'eſt pas pour eux une occupation néceſſaire ; mais peu de gens conviendront avec Wiquefort qu'un Miniſtre public, ſoit *qu'il négocie par Mémoires ou qu'il traite de bouche*, n'a pas beſoin d'avoir un *ſtyle fort poli. Il ſuffit*, dit cet Auteur, *qu'il ſoit clair & intelligible, en ſorte qu'il ne ſoit point défiguré par des ſoléciſmes ou barbariſmes. Encore aimerois-je mieux*, ajoute-t-il, *qu'il n'y eût pas une exacte netteté, que de le voir contraint & affecté. Une négligence de Cavalier*, (c'eſt Gentilhomme qu'il veut dire) *convient bien mieux à l'Ambaſſadeur, que l'affectation d'un Pédant*

Pédant ou d'un Avocat. Wiquefort avoit ſans doute ſes raiſons pour preſcrire cette régle ; car il eſt difficile de voir un livre plus mal écrit que ſon traité de *l'Ambaſſadeur & ſes fonctions.*

Un Négociateur eſt moins diſpenſé que perſonne de ſavoir ſa langue, & de l'écrire correctement. Callieres & Pecquet font pluſieurs réflexions ſur ce point ; réflexions devenues heureuſement inutiles depuis que la Nobleſſe ne rougit plus d'aimer & de cultiver les Lettres. Mais une choſe bien eſſentielle dans le cours d'une négociation, c'eſt de connoître la valeur des mots & l'art de les placer. L'honneur d'une Puiſſance & la réputation d'un Miniſtre dépendent ſouvent, dit le Baron de Bielfeld (1), d'un écrit qui peut paroître tôt ou tard aux yeux de l'Europe entiere.

(1) Inſtitut. politiques. Tom. II.

On ne doit donc faire ni ſigner aucun Mémoire, aucune Proteſtation, aucun Projet de traité, ſans en avoir peſé toutes les expreſſions & toutes les phraſes.

On accompagne, pour l'ordinaire, les déclarations de guerre d'un *Manifeſte*, d'une *Déduction*, d'un *Expoſé* ou autre Écrit public qui contient les raiſons & les motifs ſur leſquels le Souverain fonde ſes droits & ſes prétentions. Ce ſont des eſpeces d'apologies auxquelles la Puiſſance ennemie ne manque pas de répondre par des Mémoires contraires qui font naître preſque toujours une guerre de plume, tandis que les armées s'en font une autre plus cruelle & plus déciſive.

Tous ces Mémoires, qu'on chargeoit autrefois de lieux communs, tirés de Grotius & de Puffendorff, s'écrivent aujourd'hui ſimplement & avec plus de préciſion; on en écarte tout ce qui

ſent la déclamation des Ecoles. Les expreſſions choquantes doivent auſſi en être bannies ; & l'on peut dire en général qu'il faut d'autant plus d'art dans cette ſorte de diſcuſſion, que les prétentions des Princes ne ſont pas toujours ſuſceptibles d'une démonſtration parfaite.

Il me reſte à dire un mot ſur l'uſage des citations & des notes dans tous les ouvrages de diſcuſſion, ſur-tout dans les Mémoires hiſtoriques & critiques. De l'uſage des citations.

On citoit trop autrefois ; on ne cite peut-être pas aſſez aujourd'hui. Dans les choſes de fait, l'uſage des autorités & des témoignages eſt abſolument néceſſaire. Des Auteurs contemporains peuvent être juſqu'à un certain point diſpenſés de donner des preuves, ſur-tout ſi leur ſituation particuliere les met à portée de ſavoir parfaitement tout ce qu'ils tranſmettent à la poſtérité. Mais, lorſque des

Auteurs écrivent dans des tems & des lieux éloignés des événemens qu'ils racontent, on n'eſt pas obligé de les croire ſur leur ſeul témoignage ; & Leibnitz a très-bien remarqué que les faux bruits, la partialité, l'infidélité des témoins ont engagé plus d'un Hiſtorien dans des erreurs groſſieres, qu'on a découvertes peu-à-peu depuis que l'invention de l'Imprimerie a mis les anciens Écrivains entre les mains de tout le monde.

Il faut donc citer vos preuves, ſi vous voulez qu'on vous croie. Mais il y a deux manieres de faire des citations. La premiere eſt de rapporter en entier les paſſages grecs, latins ou autres dont on s'autoriſe La ſeconde eſt de les indiquer ſimplement par une citation marginale ou par une note au bas de la page. Cette ſeconde maniere eſt la moins fatiguante pour le Lecteur ; & elle lui eſt également utile, à moins qu'il ne s'agiſſe

de discuter un passage particulier, ou d'en tirer des inductions. Dans tous les cas, les citations doivent être employées avec discernement. Elles rebutent, quand elles sont entassées par une vaine ostentation de savoir : elles égarent, quand elles sont fausses : elles deviennent inutiles, quand elles sont trop vagues. Dans les faits historiques, il faut mettre le Lecteur à portée de vérifier ce qu'on lui indique, & il est souvent très-à-propos de citer la page & l'édition du livre dont on s'est servi (1).

Des Notes.

Dans le tems où la manie des citations grecques & des digressions dominoit encore au Barreau (2), un

(1) Voyez à ce sujet la Préface de M. Goguet sur l'*Origine des Loix, des Sciences & des Arts.*

(2) Pibrac disoit alors : *alégations ne sont pas preuves ;* mais peu de gens étoient de son avis. Le judicieux Abbé de Fleury

Conſeiller au Parlement de Toulouſe, nommé Simon d'Olive, ſentit combien ce mêlange pédanteſque de grec & de latin déparoit le ſtyle françois. Il oſa bannir les citations du texte de ſes diſcours ; mais, pour paroître à-la-fois éloquent & érudit, il relégua dans des notes tout cet appareil ſcientifi-

---

étant encore Avocat, en 1677, ſacrifioit, comme les autres, à ce mauvais goût d'érudition. Aujourd'hui, on ne cite plus au Barreau que des Loix ou des Auteurs de juriſprudence. On voit pourtant dans la vie de Cochin qu'un jour il cita fort-à-propos un vers d'Horace, au ſujet d'un acte ſuſpect. Mais une des citations les plus heureuſes qu'on ait faites au Barreau, eſt celle que M. Gerbier tira du Dictionnaire de Trévoux, en 1761, lorſqu'il s'agiſſoit de décider ſi la Cauſe des Jéſuites ſeroit appointée ou jugée à l'Audience. Voyez les Queſtions ſur l'Encyclopédie, au mot *Appointement*. De tels à-propos ne ſont pas de vaines citations ; ce ſont des traits de génie.

que. On peut donc le regarder, ſinon comme l'inventeur de l'uſage des notes, au moins comme celui qui a commencé à les accréditer parmi nous (1).

Cet uſage donne aux Modernes un grand avantage ſur les Anciens, qui ne connoiſſoient pas cet expédient. Par le moyen des notes, une hiſtoire marche ſans interruption ; les faits eſſentiels trouvent leur place naturelle dans le corps de l'ouvrage, & l'on conſerve en même-tems une infinité de traits ſurabondans qui auroient été perdus pour le Lecteur, & qu'il lit quand il le juge à-propos.

Bayle, dans ſon fameux Dictionnaire, eſt de tous les modernes celui qui a fait le plus grand uſage de la reſſource des notes, ſi favorable à ſon penchant pour le pyrrhoniſme. Il ſemble même qu'il n'ait compoſé le

(1) Voyez les *Recréations hiſtoriques* de M. Dreux du Radier. T. II. *pag.* 53.

texte de ce Dictionnaire, que pour placer les remarques nombreuſes qu'il avoit raſſemblées, & qu'il déſeſpéroit peut-être de pouvoir fondre dans un ouvrage régulier. C'eſt la conjecture de M. Prieſtley, célebre Phyſicien & Littérateur Anglois, qui vient de publier, en 1777, à Londres, un Cours de Leçons ſur l'art oratoire & l'art de la critique. Mais, en convenant avec lui & avec pluſieurs autres Savans, que les notes multipliées ſont d'une grande utilité dans une hiſtoire chargée de petits faits acceſſoires qu'on veut élaguer ſans les perdre entierement, il faut dire auſſi qu'on a beaucoup abuſé de cette méthode dans tous les genres d'ouvrages. Quelques-uns multiplient les notes par pareſſe, d'autres par l'impuiſſance de lier une ſuite de faits & de réflexions. Une choſe ſûre, c'eſt que Bayle lui-même doit à ſa maniere piquante de raiſonner, & non à ſes notes, ſouvent d'une

longueur exceſſive, l'intérêt qui nous attache à la lecture de ſon Dictionnaire. Ouvrez celui de Proſper Marchand, qui eſt fait dans la même forme, & vous verrez ce que c'eſt que la méthode de Bayle, ſous la plume d'un compilateur qui n'a pas ſon génie.

ARTICLE XI.

Du Style de la Poéſie en particulier.

LES PREMIERS ÉLÉMENS du Style de la poéſie, ſont les régles de la verſification que l'on trouve par-tout; régles eſſentielles, mais qui ne ſuffiſent pas. C'eſt le génie qui fait les Poëtes, & le génie ne peut s'enſeigner. Ni les Dictionnaires de rime, ni l'Opéra-Comique, ni les Belles, qui font par-tout tant de Verſificateurs, ne le donnent pas non plus. Tenons-nous en donc à apprendre certaines fineſſes de l'art, qu'on peut acquérir par la lecture des bons Auteurs; fineſſes différentes dans la poéſie de toutes les Nations, & qui ſont déterminées par le génie différent des Langues.

L'harmonie des vers françois.

L'harmonie d'un vers héroïque dans notre Langue, dépend principalement

de la loi de l'hémiſtiche. On connoît la régle de Boileau :

Que toujours dans vos vers, le ſens coupant les mots,
Suſpende l'hémiſtiche, en marque le repos.

C'eſt à-la-fois un précepte & un exemple.

Mais s'il eſt néceſſaire de couper toujours les vers alexandrins en deux parties égales, il ne l'eſt pas moins d'éviter la monotonie ; il faut obſerver ce repos & le cacher. C'eſt ce que M. de Voltaire a enſeigné dans des vers techniques qu'il donne pour foibles, mais qu'on peut citer encore après ceux de Boileau.

Obſervez l'hémiſtiche, & redoutez l'ennui
Qu'un repos uniforme attache auprès de lui.
Que votre phraſe heureuſe, & clairement rendue,
Soit tantôt terminée, & tantôt ſuſpendue ;
C'eſt le ſecret de l'art. Imitez ces accens
Dont l'aiſé *Geliotte* avoit charmé nos ſens.
Toujours harmonieux, & libre ſans licence,

Il n'appeſantit point ſes ſons & ſa cadence.
Sallé, dont *Terpſicore* avoit conduit les pas,
Fit ſentir la meſure, & ne la marqua pas.

Il ſuffit de conſulter les points & les virgules de ces vers pour voir qu'étant toujours diviſés en deux parties égales, chacune de ſix ſyllabes, cependant la cadence eſt toujours variée (1).

Il ne faut donc pas que les vers marchent toujours de deux en deux, encore moins un à un, mais que tantôt une penſée ſoit exprimée en un vers, tantôt en deux ou trois, quelquefois dans un ſeul hémiſtiche. On peut éten-

(1) M. de Voltaire, dans la liſte des Écrivains du ſiecle de Louis XIV; a obſervé que l'uſage des rimes redoublées étoit bien antérieur à Chapelle, qui paſſoit pour en être l'inventeur. L'obſervation ſe trouve confirmée dans les nouvelles Annales poétiques de M. Sautreau, où l'on peut lire une jolie piece d'Alain Chartier, aſſez longue, & toute en rimes redoublées.

dre une image dans une phraſe de cinq ou ſix vers, enſuite en renfermer une autre dans un ou deux. Il faut ſouvent finir un ſens par une rime, & commencer un autre ſens par la rime correſpondante.

Dans un diſcours en vers, ou autre piece un peu étendue, on peut finir les *alinéa* par des rimes coupées. Boileau en offre pluſieurs exemples dans ſon Art Poétique : mais cet artifice, ſi louable quand il eſt bien ménagé, devient un défaut quand on le répete trop ſouvent.

Ce ſont toutes ces régles minutieuſes en apparence, mais très-difficiles à obſerver, qui donnent aux vers alexandrins l'énergie, la grace, l'harmonie, dont la proſe ne peut jamais approcher. Perſonne n'a peut-être mieux connu que Racine cet art charmant de rompre la meſure & d'éviter la monotonie. Dix vers de ce Poëte, lus avec attention & bien médités,

inſtruiſent plus ſur cet objet que les préceptes les plus étendus.

Dans les vers de cinq pieds, ou de dix ſyllabes, il n'y a point d'hémiſtiche, mais une céſure placée preſque toujours à la fin du ſecond pied, de ſorte que le vers eſt ſouvent en deux meſures, l'une de quatre, l'autre de ſix ſyllabes; cependant on lui donne ſouvent une autre place en faveur de la variété.

Languiſſant, foible, & courbé ſous les maux,
J'ai conſumé mes jours dans les travaux.
Quel fut le prix de tant de ſoins? L'envie,
Son ſouffle impur empoiſonna ma vie.

Au premiers vers, la céſure eſt après le mot *foible*; au ſecond, après *jours*; au troiſieme, elle eſt encore plus loin, après *ſoins*; au quatrieme, elle eſt après *impur*.

Dans les vers de huit ſyllabes, il n'y a ni hémiſtiche ni céſure.

Loin de nous ce diſcours vulgaire
Que la nature dégénere,

Que tout paſſe & que tout finit.
La Nature eſt inépuiſable,
Et le travail infatigable
Eſt un Dieu qui la rajeunit.

L'harmonie des vers de cette meſure conſiſte dans le choix des mots, & dans les rimes croiſées & redoublées avec art; genre ingénieux, dont nous avons en grande partie obligation à Chapelle, le maître de l'Abbé de Chaulieu, mais dont ils ont quelquefois abuſé l'un & l'autre par leur trop grande facilité à rimer. C'eſt dans les morceaux d'une certaine étendue que la rime redoublée peut avoir de la grace.

En général, les vers les plus harmonieux ſont ceux qui ſont compoſés d'un aſſemblage heureux de voyelles & de conſonnes. Le latin, riche en terminaiſons, proſcrivoit, ſur-tout dans la poéſie, le heurtement des voyelles. Vous trouvez rarement dans Virgile, une voyelle ſuivie d'un mot commen-

çant par une voyelle, ce n'eſt que dans un petit nombre d'occaſions où il faut exprimer un déſordre de l'eſprit.

Arma amens capio :

Ou lorſque deux ſpondées peignent un lieu vaſte & déſert.

In Neptuno Ægeo.

Notre Langue eſt encore en cela plus ſévere que la Latine. Les *hiatus*, ſi communs dans nos Poëtes du ſiecle de François I.er ſont aujourd'hui entierement proſcrits. Malherbe ſe piqua de ne s'en permettre aucun. Nos bons Poëtes ont ſuivi ſon exemple, & Boileau en a fait une loi qu'il n'eſt plus permis d'enfreindre.

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée,
Ne ſoit d'une voyelle, en ſon chemin heurtée.

Il y a plus; le heurtement des conſonnes qui peut produire la plus légere cacophonie, nous eſt également interdit ; en quoi nous ſommes plus

circonſpects

circonſpects ou plus rigoureux que les Latins. On trouve dans Virgile, *Dorica caſtra. Oceano nox*, & mille autres réduplications de cette eſpece. Le Poëte François qui ſe permettroit aujourd'hui un pareil achoppement de ſons, ſeroit bientôt relégué avec Chapelain & les autres malheureux Rimeurs que la ſatyre a rendus à jamais ridicules.

Il y a une harmonie qu'on appelle imitative : elle conſiſte à faire entendre, par le ſon même des mots, l'action qu'on veut décrire. Harmonie imitative.

Que le ſtyle ſoit doux, lorſqu'un tendre Zéphire,
A travers les forêts s'inſinue & ſoupire.
Qu'il coule avec lenteur, quand de petits ruiſſeaux
Roulent tranquillement leurs languiſſantes eaux :
Mais les vents en fureur, la mer pleine de rage,
Font-ils d'un bruit affreux retentir le rivage,

Le vers comme un torrent, en grondant doit
marcher.
Q'Ajax ſouleve & lance un énorme rocher,
Le vers appeſanti tombe avec cette maſſe.
Voyez-vous des épis effleurant la ſurface,
Camille dans un champ, qui court, vole &
fend l'air;
La Muſe ſuit Camille, & part comme un
éclair.

Pope, Eſſai ſur la critique.

Il faut rapprocher de ces beaux vers de l'Abbé du Reſnel, la traduction plus préciſe & plus littérale que M. l'Abbé de Lille a faite de ce même morceau dans ſon Diſcours préliminaire ſur les Géorgiques, & l'on aura tout-à-la-fois des régles & des exemples de cette harmonie imitative. Elle eſt moins marquée dans notre Langue, que chez les Grecs & les Latins, parce que nous n'avons preſque point d'harmonie élémentaire qui réſide dans les ſyllabes (1). Nous rions du vers où

(1) Suivant Quintilien, la Langue latine

du Bartas, pour imiter le *quadrupedante putrem* de Virgile, dit, en décrivant un courſier, *le champ plat, bat, abat.* Mais il n'en eſt pas moins vrai, qu'on trouve dans nos meilleurs Poëtes les exemples les plus frappans de l'harmonie poëtique. Il ſuffit d'ouvrir Boileau pour s'en convaincre.

Il y a quelquefois de l'harmonie à rejetter un mot d'un vers à l'autre; mais alors il ſemble qu'il ne faut pas que le ſens ſe termine à ce mot, au contraire la phraſe doit produire une ſuſpenſion pour l'oreille, & ſe relever enſuite par une conjonction qui mene au complément de la période.

---

elle-même ne pouvoit gueres prétendre au mérite de l'onomatopée. Mais le Grec excelloit merveilleuſement dans cette imitation. Voyez, lorſqu'Homere exprime quelque choſe de dur, comme la marche cadencée du vers le rend encore ſonore & beau, malgré la dureté de la rencontre des voyelles!

Un ſpectre gémiſſant dans l'horreur des ténebres
Se traîne, & jette au loin des hurlemens funebres.

Se traîne, ainſi placé, eſt très-imitatif. Il force l'oreille de ſe repoſer un moment ſur ce mot qui exprime la lenteur, mais le vers ſe releve avec grace par ces mots, *& jette au loin*, au lieu que ſi l'on avoit fini la phraſe par *ſe traîne*, la chûte ſeroit ſans grace & ſans effet.

Quant à l'harmonie de la rime, gêne néceſſaire ſur laquelle on a écrit tant de choſes inutiles, diſons en général qu'elle réſulte uniquement du retour bien ménagé des mêmes ſons. C'eſt de la prononciation des paroles, & non de la maniere dont on les écrit, que doit dépendre la rime. C'eſt pour cette raiſon qu'on ne fait plus rimer *loix* avec *François*, ni *fier* avec *foyer*, parce qu'on prononce *Français* & *foyé*. Nos Verſificateurs les plus exacts

ſe permettoient autrefois de rimer pour les yeux ; mais l'uſage ne le ſouffre plus. M. l'Abbé d'Olivet dit que l'on appelle ces ſortes de rimes, *Normandes*.

Quand les rimes maſculines ont une trop grande convenance de ſon avec les féminines, les vers manquent d'harmonie.

Avant que tous les Grecs vous parlent par ma voix,
Souffrez que j'oſe ici me flatter de leur choix,
Et qu'à vos yeux, Seigneur, je montre quelque joie
De voir le fils d'Achille, & le vainqueur de Troye.

Le retour des mêmes ſons au milieu d'un vers, produit auſſi une cadence vicieuſe.

Ils ont mis le deſtin des Troyens dans mes mains.
Qui bravant du méchant le faſte couronné,

Quoique l'harmonie contribue eſſen-

tiellement à la beauté des vers, il ne ſuffit pas que des vers aient de l'harmonie pour être bons. Le ſtyle de la poéſie, que M. l'Abbé Batteux nomme la poéſie du ſtyle, pour l'oppoſer à la poéſie des choſes, c'eſt-à-dire à l'invention, contient encore d'autres parties, ſavoir les penſées, les mots & les tours.

Des Penſees poétiques.

1.° *Choix des penſées.* Le grand art des vers conſiſte à n'être jamais ni empoulé ni bas. Une penſée triviale rend le ſtyle lâche & ignoble; une penſée trop recherchée le rend ridicule. La force d'un vers dans notre Langue, vient principalement de dire quelque choſe dans chaque hémiſtiche.

Et monté ſur le faîte, il aſpire à deſcendre.

Corneille.

L'Éternel eſt ſon nom, le monde eſt ſon ouvrage.

Racine.

Ces deux vers pleins de force & d'élégance, ſont, dit M. de Voltaire, le meilleur modele de la poéſie.

Les rimes trop fréquentes en épithetes, *indomptables, redoutables, &c.* choquent l'oreille délicate du connoiſſeur qui veut des choſes, & qui ſouvent ne trouve que des ſons. Il en eſt de même de la répétition vague du mot *mille, mille exemples, mille vertus, mille tourmens, &c.* Rien n'affoiblit plus une belle penſée que ce calcul éternel dont Panard s'eſt plaiſamment moqué dans ſon *Magaſin des modernes.*

Souvent, quand la rime eſt trouvée, il reſte dans le corps du vers, des vuides qu'il faut remplir. C'étoit le grand art de Boileau. On ne s'apperçoit point qu'ils aient jamais été des vuides pour lui.

L'un pêtrit *dans un coin* l'embonpoint des Chanoines,
L'autre broie *en riant* le vermillon des Moines.

Elle accourt l'*œil en feu*, la tête échevelée.
Et mon bras, *ſans latin*, ſaura le renverſer.

Des traits ainſi enchaſſés, font image & embelliſſent la penſée ſans la charger.

Des Expreſſions poétiques.

2.° *Choix des mots.* La poéſie veut, qu'outre la propriété & la juſteſſe, qui ſont plutôt un défaut évité qu'une beauté acquiſe, il y ait dans ſon diſcours un certain nombre de mots qui frappent & qui piquent l'attention de l'Auditeur. C'eſt pour cela qu'elle a (1) plus recours que

(1) Virgile parlant des mouches à miel au quatrieme livre de ſes Géorgiques, afin de relever la baſſeſſe de ſa matiere, n'en parle qu'avec les termes métaphoriques de cours, de légions, d'armées, de combats, de champ de bataille, de Rois, de Capitaines, de Soldats, & par cet art admirable il fait une peinture magnifique d'un fort petit ſujet; car, après tout, ce ne ſont que des mouches..... C'eſt en quoi la proſe

la proſe au ſtyle figuré, qu'elle multiplie ſouvent les épithetes, en un mot qu'elle s'attache à tout ce qui eſt extraordinaire. Qu'on diſe les *rivages retentiſſent*, l'expreſſion eſt commune; qu'on diſe, comme Homere, *les rivages mugiſſent*, l'expreſſion eſt poétique.

On appelle communément licences poétiques, certains mots qui ne ſeroient pas reçus dans la proſe, & qu'il eſt permis aux Poëtes d'employer. Voici les principaux.

Les humains, au-lieu de dire *les hommes*.

Mon cher fils, dit Louis, c'eſt de-là que la grace
Fait ſentir aux *humains* ſa faveur efficace.
Voltaire.

---

conſiſte le grand art de la poéſie, de dire figurément preſque tout ce qu'elle dit.

Le P. Rapin, *Réflexion ſur la poëtique*, §. 29.

Forfaits pour *crimes.*

O toi, de mon repos, compagne aimable & ſombre,
A de ſi noirs *forfaits* prêteras-tu ton ombre?

Courſier pour *cheval.*

Sur un *courſier* fougueux, plus léger que les vents.

Glaive pour *épée.*

Leur courage s'augmente, & leurs *glaives* s'émouſſent.

Penſer pour *penſée.*

Votre ame à ce *penſer* de colere murmure.

Ce dernier eſt un peu vieux : dans le Dictionnaire d'élocution, on dit qu'il eſt peu d'occaſions où il puiſſe plaire. Dans d'autres livres, on regrette que nos Auteurs ne s'en ſervent pas plus ſouvent.

Les *ondes* pour les *eaux.*

S'éleve en bouillonnant ſur la face des *ondes*.

Flanc pour *ſein.*

Ces Dieux qui dans mon *flanc*,

Ont allumé le feu, fatal à tout mon ſang.

Racine.

Antique pour *ancien.*

Je viens ſuivant l'uſage *antique* & ſolemnel.

Racine.

Eſpoir au-lieu d'*eſpérance.*

Sans *eſpoir* de pardon, m'avez-vous condamnée?

Racine.

Jadis au-lieu de *autrefois.*

Un laurier *jadis* verd, pour orner un tombeau.

Regnard.

Ce mot eſt noble en poéſie. En proſe, il n'eſt gueres d'uſage que dans le ſtyle familier de la narration.

Soudain pour *auſſi-tôt.*

Le ſalpêtre enfoncé dans ces globes d'airain,
Part, s'échauffe, s'embraſe & s'écarte *ſoudain.*

Alorſque pour *lorſque.*

*Alorſqu'*il évoqua devant un Roi cruel,
Le ſimulacre affreux du prêtre Samuel.

Voltaire.

Cependant que pour *pendant que*, *tandis que.*

*Cependant qu'*il y fut, nous vécûmes ainſi.
Segrais.

Cependant que mon front, au Caucaſe pareil.
La Fontaine.

Dans le dernier exemple *cependant que* eſt emphatique, & contribue à l'image.

Proſpere pour *heureux*, ne ſe dit plus en proſe, mais en vers il eſt toujours beau.

Ont vu bénir le cours de leurs deſtins *proſperes.*
Racine.

Ce mot n'eſt pas le ſeul qui, à meſure qu'il vieillit pour la proſe, n'en devient que plus poétique.

Ennui pour toutes ſortes d'afflictions; *labeur* pour *travail*; *n'aguere* ou *n'agueres* pour *il n'y a pas long-tems*, & pluſieurs autres de cette eſpece, peuvent encore être employés en poéſie.

Quel fruit de ce *labeur* pouvez-vous recueillir ?

La Fontaine.

Qu'on eſſaie de mettre *travail* ; d'un vers très-poëtique, on fera un vers très-plat.

Il y a de l'art à ſuppléer par des deſcriptions juſtes & courtes, certaines expreſſions que notre délicateſſe ſemble bannir de notre poéſie. Mais il y en a encore plus à ſe ſervir de ces expreſſions ſans bleſſer les Lecteurs les plus délicats. Ainſi Racine a employé deux fois le mot *chien*, dans Athalie.

Que des *chiens* dévorans ſe diſputoient entre eux.

Les *chiens* ſont à ta porte, & demandent leur proie.

Le Dictionnaire de la Poéſie Françoiſe s'eſt encore augmenté de nos jours d'une infinité de mots, qui paroiſſoient à peine ſupportables en proſe dans le beau ſiecle de notre

Littérature. Que d'ouvrages publiés depuis trente ans ſur les travaux utiles de la campagne, ont ôté à ces expreſſions l'air de roture, &, pour ainſi dire, de baſſeſſe qu'on leur trouvoit à la Cour de Louis XIV? Ce ſont ces écrits qui ont encouragé M. l'Abbé Delille & M. Roſſet, à chanter en françois les douceurs des occupations ruſtiques.

Il eſt des mots que rien ne peut anoblir, & qu'il faut par conſéquent éviter en poéſie. Tels ſont les termes *celui-ci, celui-là, l'un, l'autre, le premier, le ſecond, &c.* Tous termes de diſcuſſion, tous d'une proſe rampante, qui ne doivent être employés qu'avec une extrême circonſpection. Cependant le mot *celui* n'eſt pas entierement banni des vers. On le trouve cinq à ſix fois dans la belle Ode de Rouſſeau : *Seigneur, dans ta gloire adorable,*

Donc ne doit preſque jamais entrer dans un vers, encore moins le commencer, quoique l'on trouve dans Malherbe :

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête.

Mais *quoi donc*, &c.

Mais quoi donc ſe dit très-bien, parce que la ſyllabe *quoi* adoucit la dureté de celle qui la ſuit.

On lit dans Racine :

Je ſuis *donc* le témoin de leur peu de puiſſance.

Mais remarquez, dit M. de Voltaire, que ce mot eſt gliſſé dans le vers, & que ſa rudeſſe eſt adoucie par la voyelle ſuivante. Le mot *donc* ne choque pas non plus dans ce vers fameux :

Ta douleur, du Perrier, ſera *donc* éternelle?
Malherbe.

Au contraire, il rend parfaitement l'*ergo Quintilium* d'Horace. C'eſt qu'il

eſt bien placé dans le vers; ce qui n'eſt pas toujours au pouvoir du Poëte.

Des Tours poetiques. 3.° Enfin *Choix des tours.* Le ſeul la Fontaine peut en fournir une infinité de modeles.

Sur les humides bords des Royaumes du vent.

Mais c'eſt dans cette partie que la poéſie a le plus beſoin d'art, les tours ayant pour qualité eſſentielle l'aiſance & la liberté. Dans les vers, comme dans la proſe, la poéſie ne peut y ajouter que de légeres différences par l'emploi des périphraſes ou des figures de conſtruction, en françois ſur-tout, où la grammaire des Poëtes eſt preſque auſſi rigoureuſe que celle des Proſateurs.

M. Clément (1) dit que la barriere

(1) Lettre VI, à M. de Voltaire.

la plus forte qui ſépare nos vers de notre proſe, c'eſt l'inverſion. Cela devroit être; mais par malheur cela n'eſt plus entierement vrai. L'inverſion nous plaît rarement, ſur-tout quand elle eſt un peu extraordinaire & forcée. On ſouffre, quand on entend dire, même en vers:

Par mille inventions, *le Public* on dépouille.
Il doit cueillir le fruit, & non l'*arbre* arracher.
O grand Prince, que *grand* dès cette heure j'appelle.
Mon ame *la terre* quitte.

Il ſeroit à ſouhaiter que notre poéſie eût été plus attentive à maintenir ſes anciens priviléges. A force de limer, ſous Louis XIII, la Langue françoiſe, on l'a énervée. Qu'elle étoit expreſſive, qu'elle étoit variée dans ſes conſtructions du tems de Montagne & d'Amiot! Malherbe lui-même employoit des tours que nous regrettons vainement

aujourd'hui : témoin cette ſtrophe de ſon Ode à du Perrier.

Le malheur de ta fille, au tombeau deſcendue
Par un commun trépas,
Eſt-ce quelque Dédale, où ta raiſon perdue
Ne ſe retrouve pas?

Commun trépas eſt un latiniſme *communi fato*, il nous faut à préſent une circonlocution, *le trépas dont perſonne n'eſt exempt.* Mais ce que nous devons encore plus regretter, ce ſont les inverſions énergiques dont on a dépouillé la poéſie, & qu'on auroit dû bien plutôt communiquer à l'éloquence, comme dans la Langue italienne.

Remarques ſur l'inverſion.

On ſe permettoit en France, il y a encore moins d'un ſiecle, l'inverſion du participe, non-ſeulement avec l'auxiliaire *être*, mais encore avec l'auxiliaire *avoir*.

..... Un certain Loup, dans la ſaiſon

Où les tendres Zéphirs *ont* l'herbe *rajeunie*;
La Fontaine.

pour *ont rajeuni l'herbe*. Cette inverſion, qui rend le participe déclinable, étoit d'une grande commodité pour la rime.

On diſoit auſſi, ſans choquer l'oreille de perſonne :

Sur qui *ſera* d'abord la vengeance exercée ?
Racine.

..... Quand *ſera le voile* arraché,
Qui ſur tout l'Univers jette une nuit ſi ſombre ?
Le même.

Aujourd'hui nos Poëtes n'oſent preſque plus employer ces tranſpoſitions. Pour peu qu'ils continuent, dit avec raiſon M. l'Abbé d'Olivet, à ne vouloir que des tours proſaïques, à la fin nous n'aurons plus de vers.

L'inverſion quelquefois ſauve un contre-ſens qui ſe trouveroit dans la conſtruction ordinaire. M. Clément cite ces deux vers du Lutrin :

Demain avec l'aurore un Lutrin va paroître,
Qui doit y ſoulever un Peuple de mutins.

Ce qui ne pourroit, dit-il, ſe conſtruire en proſe que de la maniere ſuivante; *Un Lutrin va paroître avec l'aurore, qui doit y ſoulever, &c.* Mais on pourroit dire auſſi: *Un Lutrin qui doit ſoulever un Peuple de mutins, va paroître avec l'aurore.* Il faut convenir que ce ſeroit de très-mauvaiſe proſe, au-lieu que l'inverſion a fourni à Boileau deux très-beaux vers.

On doit mettre au nombre des licences permiſes en poéſie, & qui ſeroient des fautes en proſe, ces phraſes & autres ſemblables:

Appellez-vous régner, lui céder ma couronne,
Quand le ſang & le peuple à-la-fois me la *donne?*

Racine.

Que ma foi, mon honneur, mon amour y *conſente?*

Le même.

Et qui craignant ſur-tout qu'à rougir *on*
l'expoſe,
D'un refus outrageant veut ignorer la cauſe.

Voltaire.

Il faudroit, ſelon les régles de la Grammaire, *donnent, y conſentent, on ne l'expoſe.* Ajoutons, avec M. de Voltaire lui-même que la ſuppreſſion de *ne*, comme dans le dernier exemple, eſt une licence qui n'eſt permiſe que quand la force de l'expreſſion la fait pardonner.

L'emploi de la prépoſition *de*, dans le ſens d'*avec* ou de *par*, étoit familier à Racine & à Boileau.

D'où vient que d'un ſoin ſi cruel,
L'injuſte Agamemnon m'arrache de l'autel?

Racine.

Vaincu du pouvoir de vos charmes,

Le même.

Et d'un vers qu'elle épure aux rayons du bon ſens,
Détrompe les eſprits, &c.

Boileau.

Ce tour eſt favorable à la poéſie ; il y a cependant des vers où il nous paroît, du moins aujourd'hui, avoir quelque choſe de ſauvage. C'eſt une obſervation de M. l'Abbé d'Olivet.

Quant à la conſtruction *s'en va renaître, s'en va devenir*, quoique vieille & peu uſitée, elle n'eſt point fautive en poéſie.

Et ce triomphe heureux, qui *s'en va devenir*
L'éternel entretien des ſiécles à venir.

Racine.

Au contraire cet exemple eſt, ſelon M. de Voltaire, un de ceux qui peuvent le mieux ſervir à diſtinguer le langage de la poéſie de celui de la proſe.

Ce ſeroit ici le lieu de dire un mot des différentes eſpeces de ſtyle qui conviennent aux différentes eſpeces de poéſie. Mais cette matiere, fort étendue, a été traitée mille fois. On peut conſulter les Principes de

Littérature de M. l'Abbé Batteux, la Poëtique de M. de Marmontel, &c. On doit ſur-tout méditer l'Art Poëtique de Boileau, qu'on a nommé avec tant de raiſon le légiſlateur de notre Parnaſſe.

ARTICLE XII.

Remarques générales ſur le Style épiſtolaire.

UNE DAME voulant féliciter un de ſes Amis qui venoit d'obtenir une grace de la Cour, avoit pris bien de la peine pour remplir quatre grandes pages de toutes les phraſes qui ſervent à marquer la joie en de pareilles occaſions. Un homme de goût, à qui elle lut ſa lettre, lui demanda ce qu'elle vouloit faire ſavoir à ſon ami par ce long diſcours. Je veux, répondit-elle, lui marquer que perſonne n'eſt plus ſenſible que moi à la juſtice que Sa Majeſté vient de lui rendre ; que ſa nouvelle Charge, en l'éloignant d'ici, ne doit point lui faire oublier ſes Amis, & que je mérite qu'il ſe ſouvienne de moi par l'intérêt que j'ai toujours pris à ſa

à ſa fortune. Eh! Madame, reprit ce galant homme, mandez lui cela; votre lettre vaudra infiniment mieux que tout ce que vous lui écrivez.

J'ignore quel eſt l'homme de goût qui a donné lieu à cette anecdote rapportée par la Martiniere, dans ſes obſervations ſur l'art d'écrire les lettres; mais du moins le conſeil étoit fort bon. Une lettre eſt une converſation par écrit; elle n'exige donc pas beaucoup plus d'aprêt, que la converſation ordinaire des perſonnes qui parlent bien.

Il y a des lettres de pur raiſonnement; d'autres de ſentiment; d'autres de ſimple agrément. Les premieres exigent un ſtyle ſimple; les ſecondes, un ſtyle pathétique; les dernieres, un ſtyle plus fleuri. Toutes demandent du naturel.

Les périodes doivent être courtes dans le Style épiſtolaire, parce que le ſtyle de la converſation eſt un ſtyle

coupé. Les penſées y doivent être plus liées par elles-mêmes que par le ſecours des conjonctions.

Les expreſſions figurées trouvent place dans les lettres, mais il faut que ces expreſſions ſoient de celles qui ſont uſitées dans la converſation, ou du moins dans le même genre, c'eſt-à-dire, qu'elles n'aient rien qui reſſente l'étude & le travail.

C'eſt ſur-tout dans les lettres d'affaires que l'on demande beaucoup de netteté, de diſcernement & de préciſion. Il faut expliquer le ſujet avec ordre, employer les termes propres à la choſe, & répéter plutôt dix fois le même mot que de s'expoſer à commettre la moindre ambiguité. Quant aux circonſtances peu importantes, il en eſt qui paroiſſent telles, & qui ne le ſont pas en effet. Le diſcernement naturel doit faire omettre les petits détails qui ne ſervent à rien. Mais que de faits peu intéreſſans de leur nature,

le deviennent par les lumieres qu'ils peuvent donner ſur une infinité d'objets ! Il faut donc, dans ces ſortes d'écrits, beaucoup de jugement pour ne rien oublier de ce qui eſt néceſſaire.

Les préambules ſont la choſe du monde la plus inſipide dans les lettres d'affaires.

Le ſtyle ſimple qui convient aux lettres, n'eſt pas auſſi facile à ſaiſir qu'on le penſe communément. Il y a tant de degrés de conditions parmi les hommes, & par conſéquent tant de ſtyles ſimples qui y répondent ; que l'un ne peut être mis à la place de l'autre ſans bleſſer le bon goût & la convenance. Voilà pour ceux à qui l'on écrit. Mais celui qui écrit ſe doit auſſi quelque choſe à lui-même. Les rapports de ſa perſonne, de ſon âge, de ſa place, de ce qu'il a été, de ce qu'il a fait, de ce qu'il eſpere, de ce qu'il craint, lui marquent des degrés qu'il doit ſaiſir dans le point juſte, s'il veut

bien écrire. On a fait un ouvrage des bienſéances oratoires ; on en pourroit faire un fort gros ſur les bienſéances épiſtolaires.

La plaiſanterie ſur-tout demande une extrême réſerve, parce que la plaiſanterie n'eſt bonne que quand elle eſt placée, & qu'il eſt difficile dans les lettres de trouver cet à-propos ſi rare, dont la Motte faiſoit un Dieu (1), & ſans lequel un bon mot n'eſt ſouvent qu'une ſottiſe. Dans un entretien familier, on peut au moins étudier cet à-propos ſur le viſage de ceux à qui l'on parle ; mais vous n'avez pas le même avantage en écrivant une lettre. Quand on eſt ſi loin, dit Madame de Sévigné, on ne fait quaſi rien, on ne dit quaſi rien, qui ne ſoit hors de ſa place ; on pleure quand il faut rire, on rit quand il faut pleurer.

(1) Le ſage, le prompt *à-propos*,
Dieu qu'à tort oublia la fable.

Si les figures de Rhétorique doivent être bannies avec ſoin du ſtyle des relations & des lettres ſérieuſes, on peut ſe les permettre quelquefois, quand on écrit à ſes égaux. Les termes magnifiques employés dans le récit des petites aventures, produiſent un effet fort plaiſant.

« Je m'en vais vous mander la » choſe la plus étonnante, la plus ſur- » prenante, la plus merveilleuſe, la » plus miraculeuſe, la plus triom- » phante, la plus étourdiſſante, la plus » inouïe, la plus ſinguliere, la plus » extraordinaire, la plus incroyable, » la plus imprévue, la plus grande, la » plus petite, la plus rare, la plus » commune, la plus éclatante, la plus » ſecrette juſqu'aujourd'hui, la plus » brillante, la plus digne d'envie; » enfin une choſe dont on ne trouve » qu'un exemple dans les ſiecles paſ- » ſés, encore cet exemple n'eſt-il pas » juſte, &c. »

Voilà la plus longue ſuſpenſion dont un Orateur ſe ſoit peut-être jamais aviſé. Madame de Sévigné emploie cette figure pour annoncer d'une maniere comique, au Chanſonnier Coulange ſon ami, le mariage de Mademoiſelle de Montpenſier avec M. de Lauzun. Mais elle n'emploieroit pas cette ſuſpenſion, ſi elle ne l'outroit; parce qu'une figure de Rhétorique employée dans ſa juſte proportion, ſeroit trop grave pour une lettre dont le ſtyle ne doit être que naturel.

Une alluſion fine à quelques traits connus, fait ſouvent plaiſir dans une lettre. C'eſt ainſi que Madame de Sévigné, en parlant d'une réconciliation qu'elle vient de ménager, dit qu'elle a fermé le Temple de Janus. Alluſion facile à comprendre pour tous ceux qui ont lu l'Hiſtoire Romaine.

C'eſt le propre des épithetes mal choiſies de faire languir le Diſcours,

dans quelque genre que ce ſoit. Mais ſous la plume d'un homme qui s'en ſert à-propos, elles donnent au ſtyle épiſtolaire une vivacité ſurprenante.

« Je n'ai rien vu de ſi beau, de ſi » bon, de ſi aimable, de ſi net, de ſi » bien arrangé, de ſi éloquent, de ſi » régulier, en un mot de ſi merveilleux, » que votre lettre. »

Madame de Maintenon.

« Voilà le vrai diſcours d'un petit » glorieux, d'un petit ambitieux, d'un » petit téméraire, d'un petit impétueux, » d'un petit Maréchal de France. »

Madame de Sévigné.

Les citations, ſur-tout les latines ou grecques, fatiguent dans une lettre, ſi elles ſont accumulées ſans une eſpece de correctif. Il y a même des lettres où elles ſeroient entierement déplacées. L'érudition qui plaît ou que l'on excuſe dans une lettre de littérature écrite par un Savant à un autre Savant,

déplairoit à-coup-ſûr dans une lettre ordinaire ou dans la dépêche d'un Ambaſſadeur qui doit écrire en homme du Monde plutôt qu'en homme de Lettres, quoique ces deux titres ne ſoient pas incompatibles. Auguſte pouvoit citer, dans ſes lettres à Livie, les meilleurs Poëtes de la Grece. Livie ſavoit le grec parfaitement. C'étoit même le goût général des Dames Romaines, comme Juvenal le leur a reproché dans une de ſes ſatyres (1). Les mœurs ont bien changé ſur ce point dans toute l'Europe, & les femmes n'en ſont peut-être que plus aimables. Ce qui eſt ſûr, c'eſt que dans

(1) Nam quid rancidiùs quàm quod ſe non putat ulla
Formoſam, niſi quæ de Tuſca græcula facta eſt.
..... Omnia græcè:
Hoc ſermone pavent; hoc iram, gaudia, curas;
Hoc cuncta effundunt animi ſecreta, &c.

le ſtyle

le ſtyle épiſtolaire il faut ſe conformer au goût du ſiecle où l'on écrit, & par conſéquent peu citer aujourd'hui, puiſque les citations ne ſont plus de mode.

Un autre principe qui ſera toujours vrai, & qui eſt commun à toutes les lettres, de quelque genre qu'elles ſoient, c'eſt que les plus courtes ſont les meilleures. Bien des gens craignent qu'une lettre trop courte ne paſſe pour un effet de leur ſtérilité; ils ſe trompent. Une lettre ne paroît trop courte que quand les ſentimens qu'on y veut exprimer ſont, pour ainſi dire, avortés, & qu'ils n'ont pas l'étendue qu'on doit leur donner pour être intelligibles.

Plus on honore la perſonne à qui l'on écrit, moins on doit être prolixe; &, dans tous les cas, il faut ſe reſouvenir du mot de Paſcal: *Je n'ai fait celle ci plus longue, que parce que je n'ai pas eu le loiſir de la faire plus courte.*

Les ſeules lettres où l'on puiſſe excuſer un peu de prolixité, ſont les lettres badines, & ſur-tout celles qu'on entre-mêle de proſe & de vers. « Ayez, » dit M. de Voltaire, autant d'eſprit » que vous voudrez, ou que vous » pourrez, dans une lettre où vous » vous égayerez, pour égayer vos » amis. »

ARTICLE XIII.

De l'uſage qu'on peut faire des Poëtes pour le Style en proſe.

ON A DIT de Maſſillon qu'il ſavoit Racine par cœur, & qu'il déguiſoit dans ſa proſe ſacrée les vers de l'Écrivain le plus parfait que notre Théâtre ait produit. On en raconte autant du Jéſuite Cheminais, qui faiſoit même, dit-on, des vers de ſociété fort jolis, dans le tems qu'il prêchoit un Carême dans Paris. Je ne garantis pas ce dernier fait, quoiqu'il ſoit atteſté par Bayle (1). Mais ce qu'on dit de Maſſillon eſt vrai, & n'en fait que plus d'honneur à cet Orateur célebre qui ſera long-tems, dans ſon genre, ce

Imitation de Racine, par Maſſillon.

(1) Nouvelles de la République des Lettres. Septembre 1686, *pag.* 1084.

que Racine eſt dans le ſien, le déſeſpoir du peuple imitateur.

M. de Voltaire, qu'on ne peut nommer trop ſouvent, quand il s'agit de ſtyle & d'ouvrages de goût, cite (1) pour exemple des imitations, ou, ſi l'on veut, des reminiſcences de Maſſillon, ce beau morceau ſur l'humanité des Grands (2). « Hélas! s'il pou-
» voit être quelquefois permis d'être
» ſombre, bizarre, chagrin, à charge
» aux autres & à ſoi-même, ce devroit
» être à ces infortunés que la miſere,
» les calamités, les néceſſités domeſti-
» ques & tous les plus noirs ſoucis
» environnent. Ils ſeroient plus dignes
» d'excuſes ſi portant déja le deuil,
» l'amertume, le déſeſpoir ſouvent

(1) Lettre à M. le Duc de la Valliere, dans un des Journaux Encyclopéd. de 1761 ou de 1762.

(2) Voyez le petit Carême : Sermon ſur l'*humanité des Grands* : &c.

» dans le cœur, ils en laiſſoient
» échapper quelques traits au-dehors.
» Mais faut-il que les Grands, les
» heureux du monde à qui tout rit,
» & que les joies & les plaiſirs accom-
» pagnent par-tout, prétendent tirer
» de leur félicité même un privilège
» qui excuſe leurs chagrins bizarres
» & leurs caprices ? qu'il leur ſoit
» permis d'être fâcheux, inquiets,
» inabordables, parce qu'ils ſont plus
» heureux ? qu'ils regardent comme
» un droit acquis à la proſpérité, d'ac-
» cabler encore du poids de leur hu-
» meur des malheureux qui gémiſſent
» déja ſous le joug de leur autorité
» & de leur puiſſance ? »

Ce morceau touchant n'eſt pas copié de Racine ; mais il n'y a pas peut-être d'homme de Lettres qui ne ſe rappelle, en le liſant, ces vers de *Junie* dans *Britannicus* (1).

(1) Acte II. Scene 3.

Tout ce que vous voyez conſpire à vos deſirs.
Vos jours toujours ſereins, coulent dans les
plaiſirs;
L'empire en eſt pour vous l'inépuiſable
ſource,
Ou ſi quelque chagrin en interrompt la
courſe,
Tout l'Univers ſoigneux de les entretenir,
S'empreſſe à l'effacer de votre ſouvenir.
Britannicus eſt ſeul. Quelqu'ennui qui le
preſſe,
Il ne voit, dans ſon ſort, que moi qui s'in-
téreſſe;
Et n'a pour tout plaiſir, Seigneur, que quel-
ques pleurs
Qui lui font quelquefois oublier ſes mal-
heurs.

On voit par-là que Maſſillon imitoit, qu'il cherchoit même à lutter contre Racine, & l'on voit auſſi comment il faut imiter, ſur-tout quand on écrit dans un genre différent de celui qui fournit le modele. Le fond de la penſée eſt le même, mais l'Orateur s'en eſt rendu maître. Les tours & les expreſſions ſont à lui.

Hérodote le premier des Hiſtoriens Grecs, car avant lui il n'y avoit eu en proſe que des Annales ſeches & ſans intérêt, Hérodote imitoit Homere, & bien plus encore que Maſſillon n'a imité Racine. Les maximes de morale répandues dans ſon Hiſtoire, ſont les mêmes qu'Homere enſeigne. Il mêle, comme lui, des traits de politique au récit des faits; enfin, s'il faut en croire l'Abbé Geinoz (1), d'ailleurs grand admirateur d'Hérodote, le ſtyle même, les tours de phraſe, les expreſſions du Poëte ſe retrouvent à chaque page dans les neuf livres de l'Hiſtorien. Cependant Hérodote n'en eſt pas moins regardé lui-même comme un modele. La Grece l'applaudit aux Jeux Olym-

Imitation d'Homere par Hérodote.

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & des Belles-Lettres. Tom. XXIII; & un autre Mémoire ſur le même ſujet par M. de Rochefort, dans le Tome XXXIX.

piques, où jusqu'alors aucun Prosateur n'avoit osé se faire entendre. On donna à ses neuf livres le nom des neuf Muses, & dès qu'il paroissoit, dit Lucien, chacun le montroit, en s'écriant avec emphase : *le voilà celui qui écrivit en dialecte ionique les défaites des Perses & nos triomphes.* De pareils faits, quoique d'une date un peu ancienne, peuvent sans doute nous encourager à lire & à imiter les grands Poëtes, même en écrivant en prose ; mais il faut observer aussi que, malgré l'assertion trop générale de l'Abbé Geinoz, Hérodote ne prit du style d'Homere que la clarté, la douceur, la facilité qui en font le caractere principal. Il laissa de côté tout ce qui sentoit trop le poëte, & c'est ainsi que Massillon imitoit Racine, comme on vient de le voir.

De l'Abus des inversions & termes poetiques.

La plupart de ceux qui ont lu beaucoup de vers contractent, sans y penser, l'habitude de certaines inversions,

de certains termes poëtiques qui ne conviennent pas à la proſe, & c'eſt un écueil contre lequel il eſt très-facile d'échouer. Le bon goût, le goût des Anciens doit nous en garantir. On ſe moque de quelques Latiniſtes modernes qui, au-lieu de chercher à imiter Ciceron dans leurs harangues, compilent ſans diſcernement des vers d'Horace & de Térence, les aſſocient à d'autres phraſes tirées d'autres Auteurs, & croient avoir produit des chefs-d'œuvre dignes des Anciens, parce qu'ils ſe ſont fait, au-lieu de ſtyle, un centon de vingt ſtyles différens. A combien plus forte raiſon pouvons-nous rire d'un Écrivain François qui pour briller dans la Chaire, au Barreau ou dans un livre de phyſique, confond à tout moment les différens genres d'écrire, entaſſe métaphores ſur métaphores, accumule les épithetes, ou cite des vers entiers mal couſus, &, pour ainſi dire, jettés au haſard dans

une proſe inégale ? Ce dernier trait n'eſt point une exagération. Je me ſouviens d'avoir entendu le fameux vers de Boileau,

Soupire, étend les bras, &c.

cité tout entier & ſans déguiſement dans un ſermon par un Prédicateur qui eſt mort cependant avec une ſorte de célébrité.

Exceptions heureuſes.

Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe employer à-propos dans la proſe relevée quelques expreſſions que le tems & l'uſage paroiſſent avoir uniquement conſacrés à la poéſie. Tel eſt le mot *déſaſtreux*, que Boſſuet a ſi bien placé dans ſon Oraiſon funébre de la Princeſſe Palatine. *O nuit déſaſtreuſe, où &c.* Mais ces occaſions ſont fort rares (1) ; & il me ſemble que l'on ne

(1) Je trouve dans l'Oraiſon funébre de M. de Broglie, Évêque de Noyon, un nouvel exemple de l'heureux emploi d'un tour

peut trop inſiſter ſur le grand précepte de M. de Voltaire, de ne point confondre les nuances différentes de chaque genre; précepte lumineux & fécond qui auroit épargné à la Littérature Françoiſe beaucoup de mauvais Drames & de Livres ſans caractere, ſi les écrits des gens de goût influoient

---

poétique dans le ſtyle en proſe. « O mal-» heureux Pontife! s'écrie l'Orateur, ſi vous » pouvez rompre la rigueur de votre deſti-» née, quelle ſera donc votre gloire? Vous » ſerez le ſalut de l'Égliſe, &c. » Cette phraſe rappelle les beaux vers de l'Énéide:

Heu! miſerande puer, ſi qua fata aſpera rumpas,
Tu Marcellus eris.

Voilà comme Fléchier, voilà comme Maſſillon imitoient les Poëtes. Je ſaiſis avec plaiſir cette occaſion de rendre hommage aux talens de M. l'Évêque de Senez, & à cette éloquence ſimple & vraie qui lui a fait un nom déja célebre, même dans les pays étrangers.

autant ſur la mode, que la mode influe ſur les écrits.

Suite des Remarques ſur l'abus des expreſſions poétiques.

Il faut voir dans les queſtions ſur l'Encyclopédie, art. *Langue Françoiſe*, de quelle maniere M. de Voltaire s'égaie avec raiſon, & ſur les phraſes triviales & populaires qu'on ſe permet trop ſouvent dans l'Hiſtoire (1) & ſur l'emploi déplacé des expreſſions poétiques. Voici ce qu'il dit ſur ce dernier défaut : tout le paſſage eſt plein de ſel, & digne d'être tranſcrit en entier. « Des Auteurs de journaux, & même » de quelques gazettes, parlent des » *forfaits* d'un coupeur de bourſe » condamné à être fouetté *dans ces* » *lieux*. Des Janiſſaires ont *mordu la* » *pouſſiere*. Les Troupes n'ont pu ré- » ſiſter à l'*inclémence des airs*. On » annonce une Hiſtoire d'une petite

(1) Il y rend juſtice au célebre Rollin, très-eſtimable, dit-il, puiſqu'il a réſiſté au torrent du mauvais goût.

» Ville de province, avec les preuves » & une table des matieres, en faiſant » l'éloge de la *magie* du ſtyle de l'Au- » teur. Un Apothicaire donne avis au » Public qu'il débite une drogue nou- » velle à trois livres la bouteille ; il » dit *qu'il a interrogé la nature*, & » qu'il *l'a forcée d'obéir à ſes loix.* » Un Avocat, à propos d'un mur mi- » toyen, dit que le droit de ſa Partie » eſt *éclairé du flambeau des préſomp-* » *tions.* Un Hiſtorien, en parlant de » l'Auteur d'une ſédition, vous dit » qu'il *alluma le flambeau de la diſ-* » *corde.* S'il décrit un petit combat, il » dit que ces *vaillans Chevaliers deſ-* » *cendoient dans le tombeau en y pré-* » *cipitant leurs ennemis victorieux.* »

C'étoit contre ces puérilités empoulées que feu M. Greſſet auroit dû, ce ſemble, exercer ſon ingénieuſe Satyre, lorſqu'il entreprit, peu avant ſa mort, de traiter à l'Académie Françoiſe la Queſtion intéreſſante de l'influence

de nos mœurs ſur notre langage. Il parla de *caraços* & de *pompons*; comme ſi les noms inventés par la mode, pour les ajuſtemens, étoient des abus dignes de critique, & même des abus. Quelle carriere n'ouvroit pas à ſon éloquence notre prétention univerſelle à la ſenſibilité & à la chaleur du ſtyle? Mais peut-être n'oſa-t-il pas toucher à cet abus par un reſte de tendreſſe paternelle pour *ſon Diſcours ſur l'harmonie*, ouvrage de jeuneſſe que l'Auteur de *Ververt*, & du *Méchant*, n'auroit pas dû recueillir avec ſes chefs-d'œuvre. Ce Diſcours ſurchargé d'images, fatigue par ſes beautés mêmes. L'objet, à force de paroître grand & merveilleux, devient preſque chimérique, & rien ne prouve mieux combien l'on peut abuſer en proſe du ſtyle des Poëtes. Que ceux qui voudroient trouver dans tous les Écrits le ſtyle du *Télémaque*, faſſent attention que Fénélon lui-même n'a

employé ce ſtyle enchanteur que dans ſon Roman, ou, ſi l'on veut, dans ſon Poëme en proſe (1), & qu'il y a même des endroits de cet ouvrage où il a pris un ton moins élevé. Rien ne

---

(1) L'acception primitive du mot d'*Épopée*, qui ſignifie proprement un *récit inventé*, ſemble réduire à une diſpute de mots la fameuſe queſtion ſi le Télémaque eſt un Poëme; c'eſt une remarque de M l'Abbé Batteux, dans un Mémoire, lu en 1772, à l'Académie des Belles-Lettres. Vingt ou trente ans auparavant, l'Abbé Fraguier avoit agité très-ſérieuſement cette queſtion dans la même Académie. Mais une choſe ſur laquelle on ne peut gueres être partagé, c'eſt le peu de ſuccès qu'auroit Télémaque, ſi on le mettoit en vers, & même en beaux vers. On prétend cependant qu'un jeune Poëte, mort il y a peu de tems (M. Gruet), avoit entrepris ce long ouvrage, malgré l'eſpece d'anathême prononcé par M. de Voltaire contre ce travail, dans ſon Eſſai ſur la poéſie épique.

doit être bas & rebutant ; mais tout ne peut pas être orné.

Une choſe remarquable, c'eſt que nos meilleurs Poëtes, excepté Racine & M. de Voltaire, n'ont pas également réuſſi dans l'art d'écrire en proſe. Boileau ſi harmonieux & ſi élégant en vers, n'eſt plus reconnoiſſable dans ſa traduction de Longin, qui eſt traînante, chargée de pronoms relatifs, & ſouvent obſcure. Il en eſt de même de Corneille, de la Fontaine & de notre grand lyrique Rouſſeau.

De l'utilité de la lecture des bons Poëtes.

Malgré leur peu de ſuccès en ce genre, tout homme qui ſe conſacre à l'art d'écrire en proſe, n'en doit pas moins lire & relire ſouvent les grands Poëtes anciens & modernes, ne fût-ce que pour échauffer ſon eſprit, élever ſon ame, & s'exercer à exprimer noblement des penſées nobles. C'eſt le principal fruit de cette lecture pour quiconque ne veut pas faire de vers; & c'étoit dans cette vue que le fameux

Grotius

Grotius conſeilloit à un Homme d'Etat, l'étude de quelques Poëtes tragiques. D'Agueſſeau en liſoit lui-même, ſans en remplir avec moins de ſupériorité les fonctions les plus importantes de la Magiſtrature; tant il eſt vrai que l'eſprit des affaires eſt plus compatible avec le véritable eſprit des belles-lettres, qu'on ne le croit communément, ou qu'on n'affecte de le croire. La folie de quelques Énergumenes, ſoi-diſans Poëtes, qui ſe conſument à faire des vers auſſi frivoles qu'eux-mêmes, ne prouvera jamais rien contre l'utilité des Écrivains de ce genre, qui ont été doués d'une raiſon ſupérieure; contre les Virgile, les Horace, les Racine, dont les vers *diſent toujours quelque choſe*, pour me ſervir de l'expreſſion d'un autre Poëte qui partage leur gloire (1).

(1) Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque choſe.

Boileau.

Il vient un âge où l'on ſe refroidit ſur les vers ; & c'eſt un bien pour la ſociété, car on ne peut trop répéter que tout homme n'eſt pas né pour paſſer ſa vie à s'occuper de dactyles ou de rimes. Mais il eſt rare que ceux qui ont véritablement aimé la poéſie dans leur jeuneſſe, ſe repentent, en vieilliſſant, de l'avoir aimée. Les bons vers qu'on a lus retracent de tems en tems à l'eſprit des vérités utiles bien exprimées ; ils empêchent que les affaires, dont on s'occupe, ne deſſéchent trop l'imagination, & lorſqu'on a occaſion d'écrire ſur ces mêmes affaires, on eſt étonné de rendre ſes idées avec facilité & une ſorte d'élégance que les gens, qui n'ont rien lu d'agréable, envieront toujours, ſans pouvoir l'acquérir. Ne frondons les goûts particuliers de perſonne ; mais plaignons ceux qui reſſemblent à ce Géometre qui, après avoir entendu lire l'*Iphigénie* de Racine, diſoit froide-

ment : *qu'eſt-ce que cela prouve ?*

Ce ſeroit peut-être ici le lieu de parler des vers, alexandrins ou autres, qu'un Écrivain habitué à lire des poëtes, laiſſe quelquefois échapper, quand il écrit en proſe. J'en ai déja dit un mot en parlant de l'Harmonie du ſtyle. Ajoutons ſeulement ici que la Motte & l'Abbé des Fontaines, qui n'étoit pas ſouvent de ſon avis, ſe ſe ſont réunis pour permettre dans la proſe même les vers de douze ſyllabes, quand ils y ſont placés par le haſard; ce qui ne doit pas s'entendre des vers frappans & devenus proverbes, tels que celui de Boileau ſur la molleſſe. Des Vers dans la proſe.

ARTICLE XIV.

Précis des Régles ſur la Traduction.

Verſion. Traduction. DISTINGUONS D'ABORD Verſion & Traduction. Ces deux mots ſignifient également la copie qui ſe fait dans une Langue, d'un diſcours premierement énoncé dans une autre ; mais dans la verſion, on eſt plus littéral, plus aſſervi aux tours de la Langue originale ; & dans la traduction, on eſt plus occupé du fond des penſées.

Deux eſpeces de Traduction. Diſtinguons, en ſecond lieu, deux ſortes de traduction, l'une faite ſeulement pour l'intelligence du ſens de l'Auteur, l'autre deſtinée à rendre avec le plus d'exactitude poſſible, non ſeulement la penſée, mais encore le ſtyle de l'original.

Il n'y a que ceux qui n'ont jamais eſſayé de traduire quelque livre bien

écrit, qui puiſſent douter de l'extrême difficulté de cette ſeconde eſpece de traduction, ſur-tout quand il s'agit de rendre en *françois* un Auteur ancien. Le plus difficile n'eſt pas de ſaiſir la penſée de l'Auteur ; quiconque ſait le grec & le latin y parvient aſſez aiſément, en examinant la liaiſon des penſées ; ou avec un bon commentaire, quand il s'agit de quelque ancien uſage. Mais tranſporter à-la-fois dans une Langue comme la nôtre, les choſes, les penſées, les expreſſions d'un Poëte, d'un Orateur ou d'un Hiſtorien ; repréſenter les choſes telles qu'elles ſont ſans rien ajouter ni retrancher ; retracer les penſées dans leurs couleurs, leurs degrés, leurs nuances ; faire revivre enfin les expreſſions naturelles, figurées, fortes, riches, gracieuſes, &c. quelle tâche pour un Traducteur ! & cette tâche eſt d'autant plus pénible que celui qui ne la remplit pas, n'atteint pas le but. L'Abbé de la Bleterie

avoit donc raiſon de dire, dans ſon ſtyle un peu guindé, qu'il vaudroit autant ſe condamner aux mines que de ſe dévouer au métier de Traducteur ; en ſuppoſant pourtant que l'on veuille y mettre comme lui le tems & le ſoin convenables, & non pas traduire uniquement pour traduire, comme faiſoient l'Abbé de Marolles & du Ryer. Tandis que ce dernier, preſſé par la malheureuſe néceſſité d'écrire pour vivre (1), enfantoit cha-

(1) C'eſt de ce ſecond Traducteur qu'on a dit qu'il travailloit *fami magis quàm famæ* ; jeu de mots appliqué depuis à tant d'autres Auteurs. On prétend que la femme de du Ryer lui donnoit tous les jours ſa tâche à remplir. C'étoit peut-être la ſeule façon de lui rendre agréable ce travail forcé, ſur-tout s'il eſt vrai qu'Auguſtin Courbé, ſon Libraire, ne lui payoit qu'un écu par feuille de ſes traductions ; ce qui ne fait pas trois ſols la page, ſuivant le calcul de l'Auteur des trois ſiecles, que

que année pluſieurs tomes de ſes miſérables *verſions*, qui ſe montent à plus de quarante volumes, l'exact & laborieux Vaugelas conſacroit vingt ans à ſa *traduction* de Quinte-Curce qu'il a faite cinq fois, & qui eſt encore à refaire.

Si les Langues étoient exactement formées les unes ſur les autres, l'art de traduire ſeroit, ſinon le plus facile, du moins beaucoup plus aiſé qu'il ne l'eſt. Mais quelle prodigieuſe différence du grec & du latin à nos Langues modernes ! Voici la traduction mot-à mot des premieres lignes du Traité du Sublime par Longin ; *Le de Cecilius Traité, que ſur le ſublime il a compoſé, conſidérant nous, comme vous avez en commun Poſthumius Terentianus très-cher, plus bas a paru*

---

j'en crois ſur ſa parole. Du Ryer étoit de l'Académie Françoiſe, & ſa tragédie de Scevole prouve qu'il n'étoit pas ſans talens.

que tout le ſujet. Il n'y a pas moyen d'aller plus loin. Cet échantillon ſuffit pour montrer le génie d'une Langue à qui nos Érudits du ſeizieme ſiecle trouvoient tant de conformité avec la nôtre ; il ſuffit auſſi pour faire voir combien les traductions purement littérales, ſeroient ridicules, du moins en françois. Mais ſi le traducteur eſt délivré par-là de la néceſſité où il ſe trouveroit quelquefois de ſacrifier ou l'agrément ou la préciſion, il eſt expoſé à un autre écueil. L'impoſſibilité de rendre l'original trait pour trait, laiſſe une liberté ſouvent dangereuſe, & dont les abus ont donné naiſſance au proverbe Italien *traduttore, traditore.*

Principales Regles de l'art de traduire.

Le plus ſûr moyen d'éviter cet écueil, c'eſt d'employer fidelement les tours qui ſont dans l'Auteur quand les deux Langues s'y prêtent également, & qu'on peut le faire ſans rendre la traduction ſeche, dure & peu harmonieuſe ;

monieuſe ; principe général de traduction, dont il faut tirer pluſieurs conſéquences qui ſont autant de régles de l'art de traduire.

1.° L'on ne doit point toucher à l'ordre des choſes, ſoit faits, ſoit raiſonnemens, puiſque cet ordre eſt le même dans toutes les Langues, & qu'il tient à la nature de l'homme plutot qu'au génie particulier des nations.

2.° On doit conſerver auſſi l'ordre des idées, ou du moins celui des membres de la période.

3.° Il ne faut couper que le moins qu'il eſt poſſible les périodes, quelque longues qu'elles ſoient, parce qu'une période n'eſt qu'une penſée compoſée de pluſieurs autres penſées qui ſe lient entre elles par des rapports intrinſéques, & que cette liaiſon eſt l'objet principal de celui qui parle. Il y a néanmoins des cas où l'on peut couper les phraſes trop longues ; mais il ne faut détacher que celles

qui ne ſont liées qu'extérieurement.

4.° On ne doit changer ni le ſens, ni la place des conjonctions qui ſont, dit M. l'Abbé Batteux, les articulations des membres de la période. On ne doit les omettre que lorſque l'eſprit peut s'en paſſer aiſément, & ſe porte de lui-même d'une phraſe à une autre.

5.° Tous les adverbes doivent être placés à côté du verbe, avant ou après, ſelon que l'harmonie le demande, ou l'énergie.

6.° Les phraſes ſymmétriques ſeront rendues avec leur ſymmétrie, ou en équivalent.

7.° Les penſées brillantes, pour conſerver leur éclat, doivent avoir à-peu-près la même étendue dans les mots.

8.° Il faut conſerver les figures de penſées, & remplacer par des équivalens celles de mots. Si ces dernieres figures ne peuvent ſe tranſporter ou ſe remplacer par d'autres, il faut

reprendre l'expreſſion naturelle & tâcher de porter la figure ſur quelque autre idée qui en ſoit plus ſuſceptible, afin que la phraſe traduite ne perde rien des richeſſes qu'elle avoit dans l'original (1).

9.° Les proverbes doivent être rendus par d'autres proverbes.

10.° Il ne faut point paraphraſer le texte de ſon Auteur, parce qu'on ne feroit alors ni une verſion ni une traduction, mais un commentaire.

11.° Enfin, & cette conſéquence forme un ſecond principe général qui eſt comme le revers du premier, il faut quelquefois abandonner la maniere du texte que l'on traduit, ſur-

(1) M. l'Abbé de la Bleterie, dans ſa Préface ſur les Annales de Tacite, fait au Traducteur un devoir de cette eſpece de compenſation, & c'étoit une des choſes ſur leſquelles il inſiſtoit le plus dans ſes Leçons, au College Royal.

tout quand le ſens l'exige pour la clarté. Le Traducteur a quatre moyens de ſe tirer d'embarras : c'eſt de changer ou le participe en ſubſtantif, *aſpirante fortunâ, avec ou par le ſecours de la fortune*; ou le verbe en adverbe, *fieri ſolet, il arrive ordinairement*; ou le ſubſtantif en verbe, *itineri paratus & prælio, prêt à marcher & à combattre*; ou enfin l'adjectif en verbe, *ad omne fortunæ munus ſubſiſtite pavidi & ſuſpicioſi : quand la fortune vous préſente ſes faveurs, défiez vous, ſoyez ſur vos gardes.*

Un autre moyen aſſez ſimple, c'eſt de mettre en ſtyle direct un diſcours qui eſt en ſtyle indirect dans le texte. Cette licence, légere en elle-même, eſt quelquefois néceſſaire pour rendre le diſcours non-ſeulement plus vif, mais auſſi plus clair, à cauſe de l'équivoque que l'uſage indiſcret des pronoms *il & ſon, ſa, ſes*, produit ſi ſouvent dans notre Langue.

On peut enfin remplacer quelquefois un mot foible par une expreſſion forte, & ajouter au mouvement d'une phraſe. Mais on ne ſauroit trop répéter que la liberté du Traducteur ne s'étend guere au-delà. La premiere de toutes les régles eſt de rendre fidelement, & le ſens, & le caractere de l'Auteur que l'on traduit ; ce que ne font preſque jamais ceux qui ont pour principe d'embellir leur original. Il y a d'ailleurs, dans quelques Anciens, des choſes dont l'à-propos nous échappe, ou qui ſont ſi éloignées de nos mœurs qu'elles ne peuvent être embellies pour nous: Il faut, ou ne les pas traduire, ou, ce qui vaut encore mieux, les expoſer telles qu'elles ſont ſans ſe rendre garant de leur mérite.

Tous ces principes ſont communs aux différens genres d'ouvrages qu'on peut traduire. Il en eſt d'autres qui ne conviennent qu'aux eſpeces particulieres.

Traduction des Ouvrages philoſophiques.

Un ſyſtême de philoſophie, dont le mérite conſiſte ſur-tout dans l'ordre & dans l'enchaînement des idées, demande une grande fidélité de la part du Traducteur ; mais plutôt pour le ſens que pour les mots, d'autant plus qu'il n'eſt gueres d'équivalent d'une Langue à l'autre, & qu'une expreſſion déja reçue, à laquelle on donne pour la premiere fois une acception philoſophique, a beſoin d'être expliquée pour être entendue.

De l'Hiſtoire.

L'Hiſtoire ſe contente preſque toujours de l'exactitude des faits dans la traduction, à moins qu'elle n'ait été écrite par un Philoſophe ou par un Politique.

Des Ouvrages d'éloquence.

Dans l'Oraiſon, il faut préſenter l'ame, la verve, la marche plus ou moins hardie de l'Orateur qui tend à la perfection.

Traduction des Poëtes.

Dans la Poéſie enfin il faut exprimer les traits & les images, paroître animé du même feu que le Poëte, &

traduire, autant qu'il eſt poſſible, ſon génie même. Le ton poétique, qui fait le principal caractere du vers, peut ſe rendre aſſez bien même en proſe, pourvu qu'on s'attache à rendre idée pour idée, à lier les penſées de même que l'Auteur, enfin à porter dans la proſe tout ce qu'elle peut recevoir du nombre & de la mélodie poétique. Mais il faut convenir qu'il vaut toujours mieux traduire en vers un morceau de poéſie, ſur-tout quand le fonds n'en eſt pas dramatique. La difficulté qu'un pareil travail impoſe dans notre Langue qui n'admet point, comme l'Italien & l'Anglois, les vers *ſciolti* ou non rimés, ne doit point décourager ceux qui ont le talent de la poéſie. Quoi de plus difficile à traduire en vers françois que les Géorgiques de Virgile? Cependant on y eſt parvenu, & nous devons nous féliciter que l'exemple de Pinchêne & de Segrais, qui avoient échoué dans

ce travail, n'ait point effrayé M. l'Abbé de Lille. Avouons pourtant que la meilleure traduction en vers ne peut jamais être exactement fidelle, & qu'on doit la regarder plutôt comme une belle imitation que comme une traduction ; ce qui n'eſt pas contradictoire avec ce que je viens de dire ſur la néceſſité de traduire en vers, autant qu'il eſt poſſible. Une traduction en proſe, d'un poëme quelconque, n'eſt à ce poëme que ce qu'une eſtampe eſt à un tableau, & c'eſt ce que Madame Dacier elle-même penſoit de ſa traduction d'Homere.

Ce petit nombre de régles tiré principalement de M. l'Abbé Batteux & de M. d'Alembert, & ſur-tout du premier (1), eſt plus que ſuffiſant pour

(1) Voyez les Principes de Littérature de M. l'Abbé Batteux, Tom. V. *pag.* 246—270; & la Préface de ſa traduction d'Horace. Voyez auſſi les Obſervations ſur l'art de traduire, par M. d'Alembert, Tom. III. de ſes Mêlanges.

guider, quiconque voudra s'exercer dans la traduction, ſur-tout s'il y joint la lecture des bons modeles dans ce genre. On convient aſſez généralement que l'un des meilleurs que l'on puiſſe conſulter après M. l'Abbé d'Olivet, eſt M. Rollin dans les différens morceaux qu'il a traduit des Anciens pour en orner ſes deux Hiſtoires & ſon Traité des Études.

Rollin, bon traducteur des Anciens.

Quel dommage que les traductions que Ciceron avoit faites de grec en latin des fameuſes Harangues de Démoſthène & d'Eſchine ſur la couronne, ne nous ſoient point parvenues ! Elles ſeroient ſans doute pour nous des modeles ſûrs qu'il ſuffiroit de conſulter avec intelligence, pour traduire enſuite avec ſuccès. Jugeons-en par la méthode qu'il s'étoit preſcrite dans ce genre d'ouvrage, & dont il rend compte lui-même dans ſon traité *De optimo genere Oratorum*. C'eſt l'abrégé le plus précis, mais le plus lumineux

Paſſage important de Ciceron ſur la traduction.

& le plus vrai, des régles qu'il convient de ſuivre dans la traduction. *Converti ex Atticis*, dit-il, *duorum eloquentiſſimorum nobiliſſimas orationes inter ſe contrarias, Eſchinis Demoſtheniſque; nec converti ut interpres, ſed ut Orator, ſententiis iiſdem & earum formis tanquam figuris; verbis ad noſtram conſuetudinem aptis in quibus non verbum pro verbo neceſſe habui reddere, ſed genus omnium verborum vimque ſervari. Non enim ex me annumerare Lectori putavi oportere, ſed tanquam appendere.*

Des Actes publics. Quand on traduit des Loix, des Réglemens, ou des Actes quelconques, le moindre mot, une inverſion doivent être, s'il eſt poſſible, tranſportés de l'original dans la traduction, parce que toutes les expreſſions tirent à conſéquence dans cette ſorte d'écrits. Il ſuffit alors de n'avoir pas un ſtyle barbare, & il vaut mieux être fidele qu'élégant Écrivain.

ARTICLE XV.

De l'Exercice du Style, de l'Imitation des Auteurs, du Plagiat, &c.

Nécessité de s'exercer à écrire.

AVEC quelque ſoin qu'on ait médité ſur une matiere, on ſe trouvera embarraſſé de la traiter, ſi l'on n'a pas acquis de bonne heure l'habitude de donner une forme convenable à ſes penſées. Il faut donc s'exercer à écrire, & faire marcher la lecture à côté de la compoſition.

Uſage des lieux communs.

Les Anciens avoient pour l'éloquence une méthode qu'ils tenoient des Péripatéticiens (1), & dont il eſt encore queſtion dans nos Écoles. C'étoit les *lieux communs*, eſpece de Magaſins de matieres qui, par leur généralité, pouvoient s'adapter à toutes les cauſes, & qui contribuoient d'au-

(1) Cicero, *in Oratore.*

tant plus à la réputation d'un Orateur, qu'elles ſembloient naître du ſujet ſans étude & ſans effort.

Cette méthode, très-utile à des hommes obligés par état de parler ſur-le-champ dans le Sénat ou devant le Peuple aſſemblé (1), ne ſeroit pas également bonne pour la compoſition d'un ouvrage. Elle nuiroit au contraire à l'une des plus eſſentielles qualités du ſtyle, à l'enſemble. Un Auteur

(1) Il eſt très-certain que la premiere Harangue de Cicéron contre Catilina, ne pouvoit être préparée, puiſqu'on étoit fort loin de penſer que Catilina osât paroître dans le Sénat. Il eſt vraiſemblable que l'Orateur l'aura embellie en la tranſcrivant; mais il falloit que le diſcours, tel qu'il fut prononcé ſur-le-champ, fût encore très-beau, puiſque Salluſte, qui n'aimoit pas Ciceron, dit dans ſon hiſtoire : c'eſt alors que le Conſul M. Tullius prononça cette belle Harangue qu'il a publiée depuis. *La Harpe, Diſcours prélim. ſur Suétone.*

qui auroit travaillé d'avance pluſieurs morceaux, ne chercheroit que l'occaſion de les inſérer, & manqueroit ſon but en dérangeant pour eux la véritable économie de ſon ſujet.

M. l'Abbé Garnier, qui eſt ici mon guide, conſeille donc avec raiſon de ſubſtituer à cet uſage des lieux communs, celui des eſquiſſes & des Analyſes d'ouvrages (1) : ce qui ne doit pas exclure la méthode des Extraits tant recommandée par Locke, & qui étoit auſſi employée par les Anciens. Les Latins avoient une infinité de mots pour exprimer ce travail, *Commentarii*, *Summaria*, *Breviaria*, *&c.* mots qui ont paſſé dans notre Langue, ſans y conſerver leur premiere ſignification, que la latinité du moyen âge a fait changer.

Des Analyſes.

Des Extraits.

L'érudition & le ſtyle gagnent à-la-

(1) De l'Homme de Lettres, premiere Partie, *pag.* 124.

fois aux extrêmes quand ils ſont faits avec gout, & c'eſt un des meilleurs moyens de parvenir à cette imitation des bons modeles, qui eſt le principal avantage de la lecture.

De l'Imitation

Cette imitation eſt néceſſaire, ſurtout à de certains eſprits auxquels il faut du tems pour connoître leur vrai caractere; mais il n'y a aucun Écrivain qui n'ait plus ou moins beſoin d'étendre ſes idées, & de fortifier par la lecture ces traits primitifs. Tous les grands hommes qui ont fixé notre Langue s'étoient formés à l'École des Anciens. Boileau devoit à Horace, à Quintilien, à l'Orateur Romain ce goût ſolide & ſûr qui l'a rendu lui-même un modele. Racine avoit puiſé dans les mêmes ſources une partie des graces de ce ſtyle admirable dont il ſemble avoir emporté le ſecret. C'étoit Euripide, c'étoit Sophocle qui lui en avoient donné les premieres leçons. Enfin, pour citer un exemple non

moins illuſtre, mais plus ſingulier peut-être, on aſſure que Boſſuet liſoit Homere en grec toutes les fois qu'il avoit une oraiſon funebre à compoſer. Cette lecture élevoit ſon ſtyle à la hauteur du ſujet, & c'eſt ce qu'il appelloit lui-même allumer ſon flambeau aux rayons du ſoleil.

Étudions donc avec ſoin les livres des Anciens. Apprenons d'eux à n'aimer que le naturel dans les penſées & dans le ſtyle; car c'eſt en cela qu'ils excellent. Comme ils ſont venus les premiers, ils ſont plus près de la nature; leur génie eſt plus à eux, & c'eſt dans leurs écrits que l'on trouve une certaine ſimplicité de goût qui va au cœur, comme dit l'Auteur d'Émile, & qui nous ramene ſans ceſſe à leurs ouvrages par un charme toujours nouveau. Mais, en rendant aux Anciens la juſtice qui leur eſt due, ne mépriſons pas les modernes; ſongeons que l'antiquité elle-même eſt pleine des éloges

Maniere d'imiter.

d'une autre antiquité plus reculée ; & en imitant les beautés de tous ces modeles anciens ou nouveaux, défendons-nous de cet aſſerviſſement ridicule qui empêche l'imitateur d'avoir une maniere à lui. Il faut pouvoir dire comme la Fontaine,

Mon imitation n'eſt pas un eſclavage;

ſans cela on n'eſt pas diſtingué de ces Copiſtes dont parle Horace, & qu'il compare aux plus ſtupides des animaux.

Une autre précaution à prendre dans le choix d'un modele, c'eſt de ne pas ſe laiſſer prévenir d'un tel enthouſiaſme pour un ſeul Auteur, qu'on ne s'applique auſſi à joindre aux ſecours qu'il nous fournit, ceux qu'on peut tirer d'autres Écrivains d'un genre différent. Ce goût excluſif annonce un eſprit étroit, ou ne manque pas de le retrécir. Que l'on ſuive de préférence les Écrivains avec qui la nature nous a donné quelque conformité :

rien

rien de plus juſte, rien de plus utile. L'exemple de la Fontaine ſuffit pour le prouver (1) : mais l'abeille ne s'attache pas à une ſeule fleur ; elle tire de toutes les ſucs bienfaiſans dont elle compoſe ſon tréſor. Voilà le modele de l'Écrivain. Il y a long-tems qu'on l'a dit, & la comparaiſon, quoiqu'ancienne, eſt toujours bonne à répéter.

Différence de l'imitation & du plagiat.

Les ennemis de Boileau lui faiſoient un crime de s'être enrichi des dé-

(1) On ſait que cet Auteur, qui ignora ſon talent juſqu'à vingt-deux ans, s'enflamma tout-à-coup à la lecture d'une Ode de Malherbe, & que dans ſon admiration pour ce Pere de notre poéſie, il le prit d'abord pour ſon modele. Mais ce fut la lecture de Rabelais, de Marot, & même de l'Aſtrée, qu'il eut la patience de lire entierement, qui lui fit connoître qu'une naïveté fine & piquante étoit le vrai caractere de ſon eſprit. Il ne dut à Malherbe que ſa naiſſance poétique, pour me ſervir d'une expreſſion ingénieuſe de M. de Fontenelle.

pouilles d'Horace, de Perſe & de Juvenal. Il rioit de ce reproche, & même s'en faiſoit honneur. Il y a loin en effet de cette heureuſe imitation au brigandage littéraire qu'on a nommé *plagiat*, d'un terme emprunté de la Juriſprudence Romaine.

Pour peu qu'on ait feuilleté les Inſtituts ou le Digeſte, on ſait que les Romains appelloient *plagium* le crime de ceux qui vendoient comme eſclave un homme libre, ou qui enlevoient les eſclaves ou les enfans d'un Citoyen. A l'eſclavage près, qui n'exiſte plus parmi nous, le mot *plagiat* eſt encore uſité en ce ſens au Barreau, quoique le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe n'en parle pas. Le plagiat d'ouvrages, bien moins funeſte ſans doute à la Société que le plagiat d'hommes, n'eſt gueres moins vil aux yeux de la probité, & c'eſt peut-être pour cela que le même nom les déſigne tous deux. Quoi qu'il en

ſoit, on eſt plagiaire dans la littérature, ou en s'attribuant ſans pudeur l'ouvrage entier d'un autre, ou en copiant, ſans en avertir, de longs paſſages d'un bon livre avec quelques petits changemens, ou enfin en cherchant à déguiſer les penſées d'autrui par de nouveaux tours & de nouvelles expreſſions.

Cette derniere eſpece de plagiat, la plus commune de toutes, fut réduite en principes dans le ſiecle dernier par un Pédant alors fameux à Paris, ſous le nom de Richeſource, & qui ſe qualifioit de modérateur de l'Académie des Philoſophes orateurs. L'Abbé d'Artigny en parle dans ſes mémoires. Il donnoit des Leçons publiques d'éloquence dans une chambre qu'il occupoit à la place Dauphine, & il a fait pluſieurs ouvrages ſur la Rhétorique, ſans compter les diſcours, lettres ou mandemens qu'il faiſoit profeſſion de compoſer pour ceux qui en avoient

beſoin. C'eſt dans un des livres publiés ſous ſon nom, qu'il enſeigne l'art d'être plagiaire impunément. Sa méthode eſt facile. Un Orateur aura dit qu'un Miniſtre plénipotentiaire doit avoir ces trois qualités, *la probité*, *la capacité* & *le courage*. Pour déguiſer cette diviſion, le Plagiaire n'aura qu'à changer d'abord l'ordre de ces trois mots, & dire, *le courage*, *la capacité*, *la probité*; mais comme ce déguiſement ne ſuffiroit pas, il doit changer auſſi les expreſſions, & mettre *la fermeté* au lieu de *la probité*, & *la ſcience* au lieu de *la capacité*; enfin, pour cacher encore mieux ſon vol, il faudra qu'il diſe que l'Ambaſſadeur doit être ferme, vertueux & habile.

On croit, dit avec raiſon l'Auteur des trois ſiecles, entendre le Maître de philoſophie qui enſeigne à M. Jourdain à tourner un compliment en pluſieurs manieres; mais tel rit de cette méthode, qui en fait uſage lui-même,

& certes elle eſt bien plus ancienne que Richeſource. Bayle parle d'un Latiniſte Flamand du ſeizieme ſiecle, nommé Daniel l'Ermite, dont la maniere de compoſer des Panégyriques convient, dit ce Philoſophe, à quantité d'Orateurs. Cette maniere conſiſtoit à lire avec attention les anciens Panégyriſtes, à recueillir leurs penſées & même leurs phraſes, & à les appliquer enſuite au ſujet qu'il entreprenoit de louer; en ſorte que ſelon la remarque de Scioppius, l'un des ennemis de l'Ermite, cet Orateur ſi applaudi auroit ſouvent été pris au dépourvu, ſi on lui avoit demandé ſous peu de tems un autre panégyrique; car il épuiſoit ſes recueils la premiere fois, & il avoit beſoin d'un terme conſidérable pour cueillir de nouvelles fleurs.

M. Rollin agiſſoit plus franchement. Riche de ſon propre fónds, mais plus jaloux d'une célérité qu'il croyoit utile

au Public, que de l'intérêt de ſa propre gloire, il copioit ſouvent dans de bons livres quinze ou vingt pages de ſuite. Cependant il n'a jamais été accuſé de plagiat. C'eſt qu'il avoit ſoin de prévenir de ces larcins, choſe aſſez rare, & qu'il les faiſoit avec beaucoup de goût & de diſcernement, ce qui eſt encore moins commun. On auroit pu dire de lui ce qu'on a dit de Regnard dans un autre ſens, qu'il étoit *le bon Larron.*

Aux traits de génie près, tout, ou preſque tout, eſt réminiſcence chez les Écrivains. La Bruyere l'a dit il y a plus d'un ſiecle, & les Anciens l'avoient dit eux-mêmes. On pourroit donc donner une hiſtoire ſuivie des penſées qui, par tradition ou autrement, ont paſſé d'une Langue dans une autre. C'eſt ainſi que M. du Radier a prouvé qu'une penſée originaire d'Italie, a été ſucceſſivement employée par Marot, par Rouſſeau, par Danchet, par le

Conſeiller Ferrand, enfin par M. de Voltaire, contre lequel on a crié au plagiat, quoique dans l'impromptu dont il s'agit, il n'eût fait que mettre, pour ainſi dire, de nouvelles paroles ſur un air connu (1). Toutes ces réminiſcences ne ſont des plagiats, que quand un Auteur n'embellit pas ce qu'il emprunte. On a reproché à Virgile d'avoir pris une infinité de vers, non-ſeulement dans Homere ou Théocrite, mais encore dans des Poëtes Latins même de ſon tems (2). Virgile

(1) Il s'agit ici du Madrigal : *Être l'Amour quelquefois je deſire, &c.* Voyez une Lettre de M. Dreux du Radier, Journal Encyclop. Mars 1770, en réponſe à une autre inſérée dans l'Année Littéraire. Au reſte, cette eſpece d'Hiſtoire critique des penſées étoit le talent favori du P. Bouhours ; il ſe plaiſoit à montrer les progrès d'une même idée chez les Anciens & chez les Modernes ; il appelloit cela la généalogie des pensées.

(2) Voyez Macrob. ſaturnal.

en eſt-il moins le Poëte qui fait peut-être le plus d'honneur au ſiecle d'Auguſte? Moliere prenoit auſſi dans Cyrano de Bergerac, & dans d'autres Auteurs, des traits frappans qu'il enchaſſoit dans ſes Comédies. Cela m'appartient, diſoit-il, & tout le monde lui en ſavoit gré : mais que peu de gens ſont en état de piller comme lui. En fait de larcin littéraire, a dit quelqu'un, il faut voler & tuer ſon homme, expreſſion plaiſante qui diſtingue le plagiat ridicule d'avec celui qui tourne au profit du Public, & qui fait oublier la ſource même où l'on puiſe.

Pour revenir aux Plagiaires de profeſſion, j'ai lu autrefois dans les œuvres du Juriſconſulte Duaren, une grande lettre latine ſur ces Voleurs littéraires. Bayle la nomme un traité curieux, mais trop court. Autant que je puis m'en ſouvenir, cette lettre mériteroit d'être traduite. Mais produiroit-elle

duiroit-elle beaucoup d'effet ? J'en doute. Tout le monde apprend dès l'enfance la fable du Geai paré des plumes du Paon ; il n'eſt pas d'Auteurs qui n'ait lu les épigrammes de Martial ou d'autres ſur les Plagiaires ; enfin on ſait par cœur les vers du *pauvre Diable*, qui ſont devenus proverbes en naiſſant. En avons-nous moins de compilations inutiles ? Le *ſcribendi cacoethes* l'emporte & l'emportera toujours.

De la manie d'ecrire.

Qu'il me ſoit permis d'inſiſter un peu ſur ce dernier objet, & de relever un abus qui m'a toujours frappé dans notre Littérature. C'eſt la manie qu'ont certains Auteurs de prendre la plume ſans conſulter leur véritable talent, & de ſe traîner en dépit de la nature ſur les pas de ceux qui ont réuſſi dans un genre quelconque ; manie qui multiplie les livres à l'infini, ſans augmenter nos richeſſes littéraires.

On prétend que Capron le dentiſte,

appellé un jour chez une Ducheſſe, lui dit, après avoir exercé ſon miniſtere, Madame, croirez-vous que je fais un livre? Un livre, M. Capron? ſur votre profeſſion, ſans doute? Non, Madame, je fais des Maximes de la Rochefoucault. Quoi qu'il en ſoit de cette hiſtoriette, que M. Sablier nous donne dans ſes Variétés littéraires pour un fait dont il a été le témoin, elle peut ſervir d'apologue ſur la plupart des Auteurs de ce ſiecle.

Il fut un tems où l'on ne faiſoit que des Contes moraux, parce que M. de Marmontel en a compoſé de charmans. L'*Ami des hommes* a fait naître l'*Ami du peuple*, l'*Ami des femmes*, & juſqu'à l'*Ami des filles*; tous livres aujourd'hui oubliés. A combien de Drames *le Pere de Famille* n'a-t-il pas auſſi donné le jour! Que d'Eſpions de tous les pays ont voulu ſe mettre à la place de l'*Eſpion Turc!* Que de livres enfin prétendus traduits

du grec ou de l'arabe, par des Écrivains qui ne connoiſſoient ni la langue ni les mœurs de l'Arabie ou de la Grece !

Bien des gens rient de cette fécondité de nos preſſes; d'autres s'en prennent aux Libraires qui recherchent avec raiſon le genre de livres que l'on vend le mieux; quelques-autres en rejettent la faute ſur les acheteurs complaiſans de ces belles productions; mais preſque perſonne ne fait attention aux inconvéniens trop réels qui en réſultent. La Langue s'altere & ſe dégrade; on donne aux Étrangers une idée fauſſe du goût général de la Nation; & tous ces barbouilleurs de papier (qu'on me paſſe ce terme qui ne peut offenſer les vrais Littérateurs) contribuent à décrier le titre d'Auteur que l'on eſt aſſez diſpoſé à tourner en ridicule, comme s'il étoit plus honteux de ſavoir écrire que de ſavoir penſer.

Des inconvéniens de cette manie.

Le refroidiſſement pour la gloire, effet preſque inévitable des abus dont j'ai parlé & de la diſſipation exceſſive des ſociétés, eſt peut-être le plus terrible fléau que les Lettres aient à craindre ; car c'eſt l'honneur qui nourrit les Arts, & qui ſoutient les Artiſtes contre les dégoûts de leur état. J'aime à lire dans le Poëme de la guerre de Geneve, l'endroit où M. de Voltaire faiſant, dans le goût d'Homere, l'hiſtoire du papier qui eſt d'abord chanvre, puis linge, puis papier blanc, puis livre, dit enfin qu'on le brûle, & qu'*il eſt fumée auſſi-bien que la gloire.* Mais j'avoue que j'aime encore mieux ces jolis vers de M. de Pezai à M. Dorat.

De cette pauvre renommée
Le mépris devient trop commun ;
Si la gloire eſt une fumée,
Cette fumée eſt un parfum.

Il ne faut pas attacher trop de prix à la gloire ni ſe marier avec elle, comme

Un Dramatiſte moderne s'en eſt vanté dans un moment d'enthouſiaſme. Mais il eût été bien triſte pour la Littérature, que M. de Voltaire eût toujours penſé ſur l'immortalité promiſe aux grands Écrivains, ce qu'il paroiſſoit en penſer après ſoixante ans de travaux & de ſuccès. Horace, Tacite, & même le pareſſeux la Fontaine, ont aimé la gloire; Tacite ſurtout, qui la nommoit, comme on ſait, la derniere paſſion du Sage.

REMARQUES HISTORIQUES

SUR LA LANGUE FRANÇOISE.

C'EST LE PEUPLE qui fait les Langues; mais ce ſont les gens de Lettres qui peuvent les régler & les fixer. Le concours d'une infinité de cauſes phyſiques & morales, fait naître ou adopter des expreſſions & des tours que la Philoſophie analyſe quand le caprice & le haſard les ont raſſemblés. Telle eſt l'Hiſtoire des Langues anciennes & modernes; telle eſt en particulier celle du François.

Lorſque les Francs, ſortis des bords du Rhin, du Mein & du Wéſer, fonderent un nouvel Empire dans les Gaules, la Nation ſe trouva compoſée des deſcendans des anciens Celtes & Gaulois que Céſar avoit ſubjugués, de familles Romaines qui s'y étoient éta-

blies en grand nombre, de quelques hordes de Germains qui y avoient déja fait des conquêtes, & enfin des Francs qui ſe rendirent maîtres du pays ſous leur chef Clovis ou Louis; car c'eſt le même nom prononcé différemment. On voyoit encore ſur les côtes de Provence, des reſtes précieux de la Colonie Grecque qui avoit fondé Marſeille, environ ſix cens ans avant l'ere vulgaire.

Toutes ces Nations, qui n'en formoient qu'une ſeule, conſerverent d'abord leur Langue particuliere; mais, quand la néceſſité de vivre enſemble eut confondu les idiomes, les perſonnes lettrées continuerent de parler le latin; & il en réſulta pour le Peuple la Langue Romaine ruſtique, nommée auſſi Romance, qui eſt la ſource commune du françois & de l'italien, & dont nos Romans ont tiré leur nom, parce que les premiers

qu'on écrivit furent compoſés dans cet idiome.

S'il eſt vrai, comme l'avance l'Abbé Sabathier de Caſtres (1), que le Languedocien ne differe en rien de cette Langue Romaine, qui s'eſt encore conſervée dans le pays de Vaud & dans quelques villages des Griſons (2), elle devoit être flexible, douce, variée, harmonieuſe. Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt que le latin y dominoit. Le nom ſeul de Langue Romaine, (*Sermo Romanus*) donné à cet ancien idiome, ne permet pas d'en dou-

(1) Voyez les trois Siecles, article *Goudouli*.

(2) La Langue uſitée dans le pays des Griſons, ſe nomme ſur les lieux Romancha ou Roumunſch, ou Romanſche ; & c'eſt un mêlange bizarre du Latin, du Toſcan & de l'Allemand. Le *latin*, qu'on parle dans l'Engadine, approche plus du latin. *Encyclop. d'Yverdon*. Voyez *Roman*.

ter ; mais ce latin défiguré s'étoit ſurtout conſervé dans l'Aquitaine, dont les habitans ſont pour cette raiſon (1) appellés *Romani*, par le continuateur de *Frédégaire*. Le mot *Guienne* lui-même eſt une ſuite de la prononciation corrompue du mot *Aquitania*.

C'eſt ainſi que s'eſt formé le premier fond de notre Langue.

On compte aujourd'hui environ trois cens mots que nous avons conſervés du Celtique, preſque ſans altération (2); de ce Celtique, que l'Empereur Julien, fatigué des chanſons des Bardes, comparoit au cri lugubre des corbeaux.

M. de Voltaire a beaucoup réduit la liſte des expreſſions grecques que la colonie des Phocéens a pu intro-

(1) V. Eccard. comment. Francia Orientat. T. I p. 163 & 441.

(2) V. Queſtions ſur l'Encyclopédie, au mot *Langue Françoiſe*.

duire dans les Gaul indépendamment des Romains (1). Il en eſt quelques autres que nous ne devons qu'à la renaiſſance des Lettres dans le ſeizieme ſiecle. Mais, malgré cette réduction, il en reſte cependant pluſieurs à qui l'on ne peut conteſter l'origine Phocéenne (2).

Les traces de l'Allemand ne ſont pas non plus difficiles à découvrir dans notre Langue. Les mots *étoffe* & *éperon*, que nos Peres écrivoient *eſtoffe* & *eſperon*, & le terme d'*éteule* ou *étoule*, dont on ſe ſert encore en Champagne pour dire chaume, ne ſont, par exemple, que les termes allemands *ſtoff*, *ſporn* & *ſtoppel*. Il en eſt de même d'*échafaud*, qui vient évidemment de l'allemand *ſchavot* *,

* On prononce *chafot*.

(1) Ibid. au mot *Grec*.

(2) V. *le Jardin des Racines grecques*, ouvrage excellent au titre près, qui eſt un calambour.

quoique les Auteurs de l'Encyclopédie, aux mots *chat* & *échafaud*, aient adopté une étymologie plus ſavante, mais moins naturelle. Nous avons alongé d'un *E* le commencement de ces différens mots, comme nous avons fait étoile (eſtoile) du latin *ſtella*; comme il ne tient pas au peuple de Paris, que nous ne faſſions *eſtatue* de *ſtatua*. Enfin le mot *dague*, que M. de Voltaire range parmi ceux dont l'origine ſemble Celtique, paroît venir plutôt de la même ſource que l'Allemand *degen*, qui veut dire *épée*, c'eſt-à-dire, du mot Saxon *dagger*, que les Anglois ont conſervé.

Le premier fond de notre Langue étoit formé quand les Danois s'établirent dans la partie du Royaume appellée de leur nom, *Normandie*. Leur langage étoit bref & compoſé de monoſyllabes. Ils contribuerent à introduire dans notre Langue ces ſyncopes ou abbréviations barbares, qu'on

remarque dans pluſieurs mots que nous avons tirés du Latin. C'eſt ainſi que du mot *Rothomagus*, qui s'étoit conſervé juſqu'au dixieme ſiecle, les Normands firent celui de *Rouen*, en retranchant la moitié de l'ancien nom, & lui donnant une terminaiſon étrangere. L'origine qu'on rapporte ordinairement de la clameur de *haro*, peut encore ſervir de preuve, s'il eſt vrai que ce cri ſoit formé de *haren*, ancien verbe Teutonique qui ſignifioit appeller, & du nom du Duc Rollon.

Pour avoir enfin une idée aſſez exacte de la formation ſucceſſive de notre vocabulaire, il ſuffit de ſe rappeller les différentes incurſions des Sarraſins dans nos provinces méridionales, les trop fameuſes expéditions des Croiſades, nos guerres & nos liaiſons avec les Eſpagnols, & ſur-tout l'aſcendant que les Italiens prirent en France ſous Catherine de Médicis. Il falloit, pour obtenir des graces de

cette Reine, parler le *langage Meſſereſque*. C'eſt ainſi qu'un Auteur du tems (1) déſigne l'Italien, à cauſe du titre de *Meſſer* qu'on prodiguoit ſans doute en France aux Officiers Florentins. « Et de fait, dit cet Auteur, » combien s'en faut-il que la ville de » Lyon ne ſoit Colonie Italienne?... » A grande peine trouverez-vous dans » icelle Ville un malotru Artiſan qui » ne s'adonne à parler le *Meſſereſque?* ..... Et les villes de Paris, » Marſeille, Grenoble, & pluſieurs » autres de France, ne ſont-elles pas » jà pleines de *Meſſers?* »

C'eſt au ſéjour des Italiens parmi nous que M. l'Abbé d'Olivet attribue l'affoibliſſement de la diphtongue *oi*, dans beaucoup de mots. N'ayant pas dans leur idiome ce ſon qui eſt à la

(1) Voyez Diſcours ſur les moyens de bien gouverner un Royaume, 1576, *in*-16, dans la Préface, & ailleurs.

vérité un peu barbare, ils eſſayerent d'y ſubſtituer le ſon de l'*e* ouvert; & bientôt leur prononciation affectée par le Courtiſan, pour plaire à la Reine, fut adoptée par le Bourgeois qui craignoit, dit Henri Étienne, d'être appellé pédant. Les gens du Palais, qui ont toujours été pour l'ancien uſage, retinrent long-tems la prononciation de leurs peres, avec une affectation dont Racine ſe moque dans les *Plaideurs* (1). Toute la France, excepté

(1) Comment! c'eſt un exploit que ma fille liſoit!

Racine.

Dans ce vers, *liſoit* eſt prononcé comme rimant à *exploit*; ce qui en fait une eſpece de vers Léonin. Mais perſonne n'a conſervé plus long-tems l'ancienne prononciation que Mademoiſelle de Gournay, fille adoptive de Montagne. Auſſi le Cardinal de Richelieu ne pouvoit-il s'empêcher de rire, quand il l'entendoit parler. *Tant mieux*, lui répondit-elle un jour pour le flatter, *je fais un grand bien à la France.* Elle mourut en 1645.

les vieux Procureurs, diſoit *Anglès, Francès, Polonès, &c.* & ſi les noms des Suédois, des Danois, des Hongrois ont échappé à ce changement, c'eſt que nous avions alors fort peu de relation avec ces Peuples.

Nous devons encore aux Italiens pluſieurs mots de notre Langue. De *Lancia ſpezzata*, nous avons fait *Anſpeſſade*, mais en lui donnant une acception différente, puiſqu'il ſignifie en italien un *Garde à cheval*, tel que ceux du Pape, & qu'*Anſpeſſade* déſigne chez nous un bas-Officier d'Infanterie. De *diſpaccio* nous eſt venu *dépêche*, qu'on écrivoit d'abord deſpeche; de *corteggio*, cortege; d'*affronto*, affront, & de *bacino*, baſſin, à moins qu'on n'aime mieux rapporter ce dernier mot aux petits vaſes de bois en forme de gondole, dont parle Gregoire de Tours, ſous le nom de *bacchinon* (1).

(1) *Cum duabus pateris ligneis, quas*

L'étymologie eſt toute naturelle, dit M. Dreux du Radier, dans ſes Mémoires ſur les Reines de France, *bacchinon*, *baſſinon*, baſſin. Cela ſe peut. Mais, dans ce cas, les Italiens auront pris, comme nous, leur *bacino* dans l'ancien Teutonique *bak*, d'où les Allemands ont tiré auſſi leur *becken*, qui ſignifie la même choſe. Il n'eſt pas néceſſaire de recourir avec M. du Radier au nom de *Bacchus*, pour développer cette étymologie.

Quant aux Eſpagnols & aux Sarrazins, nous devons, entre autres choſes, aux premiers le terme de *maraudeur*, qui vient, dit-on, d'un de leurs Officiers généraux (1); & c'eſt aux ſeconds qu'il faut rapporter l'ori-

---

vulgò bacchinon *vocant*. Gregor. Turon. Lib. 9. c. 28.

(1) Voyez Réflexions politiques & militaires du Marquis de Santa-Crux, trad. en françois, Tom. 3. p. 248.

gine

gine du mot *Amiral*, s'il eſt vrai, comme le prétend le Baron de Holberg (1), que ce mot ne vient pas du latin *admirabilis*, mais du terme arabe *Amir* ou *Emir*, qui veut dire Seigneur. Les Turcs & les Sarraſins, dit ce Savant, appellent de-là *Amira* ou *Amiralis*, les Chefs de leurs armées; mais les Peuples de l'Europe, en adoptant ce mot, l'ont reſtreint à la ſignification de Commandant d'une flotte.

Avec des recherches & des conjectures, deux choſes qui ont fait beaucoup de gros livres, on pourroit étendre par une foule d'autres exemples cette hiſtoire abrégée des mots de notre Langue. Venons à la formation de notre ſyntaxe.

Il fut un tems, où, pour anoblir l'origine de cette Langue formée,

(1) Lettres du Baron de Holberg, trad. du Danois en Allemand, Tom. 2. *Let.*

pour ainſi dire, de pieces de rapports; & qui a été ſi barbare juſqu'à la naiſſance de l'Académie, on imagina de ſoutenir que la phraſe françoiſe approchoit fort de la phraſe grecque. Nous avons quelques anciens écrits ſur cet objet, un entre autres d'un ſavant Bénédictin de Cormery, nommé Perion. Ce ſyſtême avoit auſſi été adopté en partie à *Port-Royal*, & même il n'eſt pas aujourd'hui entierement abandonné, au moins dans les Pays étrangers, puiſqu'on a mis en theſe à Léipſik, il y a vingt ans, l'analogie du latin, du françois & de l'Italien avec le grec littéral (1). Mais malgré les détails curieux que renferment ces différens ouvrages, quoique les Grecs aient eu un article comme nous en avons un, quoique l'on puiſſe

(1) Barth. Œltze. *Diſſert. de Analogiâ Linguæ Latinæ, Gallicæ & Italiæ cum dotta Græca antiqua.* Lipſiæ, 1754.

même prouver par S. Luc (1), qu'ils ont connu l'uſage de nos verbes auxiliaires, il eſt plus ſimple de continuer de rapporter, & ces verbes & les articles aux Peuples du Nord, & de convenir avec M. l'Abbé d'Olivet, d'ailleurs très-grand admirateur des Grecs, que la prétendue conformité du françois avec le grec ne s'étend pas loin.

Nous nous écartons encore plus de la conſtruction latine ; & nos premiers Grammairiens, en prenant les régles de cette conſtruction pour modele de notre ſyntaxe, ont fait une faute dont nos meilleures grammaires ſe reſſen-

(1) On lit dans S. Luc, Ch. V, v. 29. Ἦσαν κατακείμενοι pour κατέκειντο, ils étoient aſſis. Le Comte Algarotti a auſſi remarqué dans ſes Penſées diverſes, que le grec vulgaire ſe ſert de Θέλω, je veux, pour le futur, comme les Anglois ſe ſervent de *Will*.

tent encore. On a remarqué cent fois que les noms latins ont tous des terminaiſons variées qui marquent les rapports des mots entre eux ; mais que nous n'avons de cas en françois que dans les pronoms perſonnels ou le relatif *qui*, & que les rapports ſont déterminés dans notre Langue par la place des mots, ou par les prépoſitions ; qu'en latin la différence des terminaiſons aidant l'eſprit à rétablir l'ordre des idées. quand la phraſe eſt finie, on peut faire précéder tantôt l'objet, tantôt l'action, tantôt la circonſtance ; &c. mais qu'en françois on eſt obligé de placer d'abord le principe de l'action, enſuite le verbe qui exprime l'action, & enfin l'objet de l'action, comme le but de l'un & de l'autre ; en un mot que le françois eſt une Langue analogue ; c'eſt-à-dire aſſujettie à l'ordre des idées, au-lieu que le latin eſt du nombre de celles qu'on nomme tranſpoſitives. Ce que j'ai dit

ſur l'origine de notre Langue, ſuffit pour indiquer d'où viennent ces différences, & pourquoi la fille de la Langue latine reſſemble ſi peu à ſa mere.

Les Francs étoient en trop petit nombre pour abolir entierement la Langue des Gaules. Ils emprunterent eux-mêmes cette Langue, déja corrompue, comme les Pelaſges, en arrivant dans la Grece, avoient pris autrefois celle des Hellènes. Mais ils ne purent l'adopter qu'en la corrompant de nouveau. Ils revêtirent de mots latins des phraſes germaniques; & pour me ſervir d'une expreſſion de M. de Juſti (1), qui nous appelle les enfans dégénérés des Allemands, ils mêlerent peu-à-peu leur Langue originaire, avec la Latine, & en bâtirent une nouvelle ſur ce fondement. Accoutumés, par exemple, à leur article

(1) Inſtruction ſur la maniere de bien écrire en allemand, *pag.* 23.

der, die, das, ils en firent un du pronom *ille*, qu'ils partagerent même en deux, d'où vient ſans contredit notre *il* & notre *le*. C'eſt probablement des Romains que nous avons retenu l'uſage fréquent des participes, & quelques inverſions légeres qui n'ont pas échappé à la ſagacité de M. du Marſais (1). Mais à l'exception de ces tournures, & peut-être encore de quelques proverbes (2), tels que celui des *Calendes grecques*, qui eſt de l'Empereur Auguſte, il eſt certain que nous tenons beaucoup plus des Allemands que des Latins, en ce qui concerne la ſyntaxe.

C'eſt aux premiers qu'il faut nous en prendre, ſi nous n'avons pas de

(1) Voyez l'article *Conſtruction*, dans l'Encyclopédie.

(2) Ciceron a dit : *facere de neceſſitate virtutem*, d'où nous eſt venu le proverbe : Faire de néceſſité vertu.

Voltaire.

temps ſimples au paſſif. Ils diſent comme nous, *je ſuis aimé*, *ich bin geliebt*, tandis que le latin diſoit en un mot, *amor*. C'eſt des Allemands que nous vient l'uſage d'employer deux négations où le latin n'en met qu'une, de commencer la phraſe par le mot principal, de faire même précéder le régime par le verbe, & de placer dans l'interrogation le nominatif après le verbe, lorſque ce nominatif n'eſt qu'un pronom perſonnel (1). C'eſt à eux encore que nous pouvons rapporter notre coutume de dire une joie parfaite, une parfaite ſanté, malgré l'acception que les Latins donnoient au mot *perfectus*, qu'ils n'appliquoient qu'aux choſes ſuſceptibles d'un travail méca-

(1) Voyez la grande Méthode Allemande de M. Juncker, *pag.* 8, 378, 476, 678 & ailleurs.

nique (1). Enfin n'oublions pas un autre exemple que fournit la phraſe populaire *on dit*. M. du Marſais la cite comme une phraſe purement françoiſe. Il l'oppoſe au *hoc dicitur* du latin, & au *ſi dice* des Italiens. Pour ſe convaincre que cette tournure n'eſt qu'un germaniſme, il ſuffit d'obſerver qu'on l'exprime, en Allemand, par les mots *man ſagt*, qui ſignifient, à la lettre, *homme dit*, & que notre particule *on* n'eſt que l'abrégé de *homo*, comme M. du Marſais lui-même l'a remarqué.

Je me borne à ces courtes obſervations ; heureux ſi elles peuvent engager quelqu'un à nous donner une Hiſtoire critique de la Langue Françoiſe, comme on aſſure que le P. Deſbillons, ſi connu par ſes fables, en fait une pour la Langue latine ! Il y a de

(1) Erneſti initia doctr. ſolid. *pag.* 142.

bons

bons matériaux pour cette Hiſtoire critique dans l'*Eſſai ſur les Langues*, par M. Sablier, & dans quelques Mémoires que M. Bonami, M. de la Ravaliere, & autres Savans, ont donné à l'Académie des Belles-Lettres (1); mais il faudroit que le goût préſidât à cette compilation; il faudroit auſſi éviter le reproche que pluſieurs gens de Lettres ont fait à Ménage, d'avoir préféré des conjectures faciles aux recherches laborieuſes que ſon Dictionnaire étymologique exigeoit. Que d'expreſſions métaphoriques ne nous eſt-il pas reſté de l'ancienne Chevalerie (2)! Le goût de l'eſcrime, ſi commun ſous Louis XIII, nous donna pluſieurs

(1) Hiſtoire & Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Tom. 23 & 24.

(2) Voyez les Mémoires de M. de Sainte-Palaye, *ſur la Chevalerie*, ſur-tout les notes. C'eſt de ce tems-là que nous vient le mot familier *caſtille* pour *différend*, l'expreſſion *à bonnes enſeignes*, &c.

autres métaphores (1); enfin combien le ſyſtême de Law n'en a-t-il pas introduit? *Ses actions hauſſent, ſes actions baiſſent*, & vingt autres façons de parler qui ſeroient du reſſort de cette Hiſtoire critique, & dont le détail ſerviroit à montrer de plus en plus l'influence des mœurs ſur le langage.

Un avantage qui pourroit encore réſulter de cette Hiſtoire critique, ſi elle étoit faite avec ſoin, ce ſeroit de rendre à notre Langue des expreſſions très-énergiques que nous avons laiſſé perdre. Les Anglois nous en ont pris pluſieurs, tel que le mot *déſapointé* (2), tant regretté par M. de Voltaire. Cet homme célebre, qui avoit pour ma-

(1) Voyez les Commentaires ſur *Corneille*.

(2) Les Latiniſtes du moyen âge diſoient auſſi *deſapunctare*, *deampunctuare*, *depunctare*.

xime de ſe répéter juſqu'à ce que l'on eût réformé les abus qu'il blâmoit, n'a ceſſé d'inſiſter, dans toutes les occaſions, ſur la néceſſité de reprendre notre bien. Dans la derniere ſéance de l'Académie Françoiſe où il ait aſſiſté, il ſe plaignit encore à ſes Confreres, de la pauvreté de notre Langue, dans laquelle il eſt cependant ſi difficile d'introduire des mots nouveaux. La *Langue Françoiſe*, diſoit-il, *eſt une gueuſe fiere ; il faut lui faire l'aumône malgré elle.* C'étoit à l'occaſion du mot *tragédien* qu'il parloit ainſi, mot très-néceſſaire, mais déja propoſé vainement par l'Abbé des Fontaines, pour exprimer l'état d'un homme qui ne joue que des rôles de tragédie. Il eſt auſſi bizarre de déſigner cet Acteur par le mot générique de Comédien, qu'il l'étoit de donner le nom de Comédie aux Tragédies de Racine ou de Corneille, comme c'étoit l'uſage du tems de Madame de Sévigné.

Malgré la pauvreté de notre Langue, malgré ſa bizarrerie, malgré tous les défauts qu'on peut lui reprocher, elle eſt devenue la Langue des Cours & de la politique. Aux négociations pour la paix de Nimegue, toutes les écritures ſe firent en françois; ce qui parut alors fort étonnant, ſuivant Saint-Didier, l'Hiſtorien de cette paix fameuſe. Aujourd'hui on ſe ſert de cette Langue, même pour les traités de paix, qu'on rédigeoit autrefois en latin. Le françois ſemble donc avoir remplacé cette Langue univerſelle & caractériſtique, dont le projet a occupé depuis un ſiecle & demi tant de Savans & de Philoſophes célebres. « Pourquoi, di-» ſoit en 1774 un Auteur Italien (1), » pourquoi chercher à introduire une

(1) Le P. Soave, de la Congrégation des Somaſques, Auteur de Réflexions en italien, ſur le projet d'une Langue univerſelle. Cet Écrit a paru à Rome en 1774.

» Langue nouvelle ? Celle de Ciceron, » qu'aucun homme de Lettres n'eſt » cenſé ignorer, ou la Langue Fran- » çoiſe qui d'elle-même s'eſt déja ren- » due preſque univerſelle, ne ſuffiſent- » elles pas pour remplir l'objet qu'on » a en vue ? »

Nous devons cet honneur à la fondation de l'Académie Françoiſe, aux Écrivains de Port-Royal, à la foule de Grammairiens & de grands Auteurs que le ſiecle de Louis XIV a produits. C'eſt par leurs ſoins que notre Langue eſt devenue capable de tout exprimer avec clarté & préciſion ; elle qui n'étoit encore, au ſeizieme ſiecle, qu'un objet de mépris, témoin ces vers du malheureux Etienne Dolet à François I.er

Vivre je veux pour l'honneur de la France,
Que je prétends, ſi ma mort on n'avance,
Tant célébrer, tant orner par Ecrits,
Que l'Etranger n'aura plus à mépris

Le nom François, & bien moins notre Langue,
Laquelle on tient pauvre en toute harangue.

Que nous avons mal fait, diſoit l'Abbé des Fontaines, de n'avoir pas retenu la Langue latine pour notre Langue vulgaire, & d'avoir préféré, vers le commencement de la troiſieme race de nos Rois, la Langue populaire à celle de la Cour, & de toutes les perſonnes de condition!

Puiſque le mal eſt fait, ſuppoſé que ce ſoit un mal, tâchons du moins de conſerver cette Langue telle que les bons Auteurs du ſiecle de Louis XIV nous l'ont tranſmiſe, & n'altérons pas ſa pureté par ce néologiſme précieux qui a été ſi funeſte à la Langue latine. C'étoit pour arrêter les progrès de cet abus ſéduiſant que le Critique, dont nous parlons, avoit entrepris ſon *Dictionnaire néologique*;

ouvrage dont l'idée étoit fort heureuſe, mais qui dégénéra en ſatyre perſonnelle. Il en eſt de ce livre comme des déclamations de Menckenius ſur la charlatanerie des Savans. C'eſt encore un ouvrage à faire.

FIN.

TABLE
DES MATIERES.

Introduction. Pages 1

Article premier.

Définitions & observations préliminaires. 10
Origine du mot Style. ibid.
Definition du Style. 12
Style, Diction, Élocution. 13
La Phraſe. 14
Période. ibid.
Inciſe. ibid.
Style lié. 15
Style coupé. ibid.
Style haché. ibid.
Qualités de l'Ecrivain. ibid.
Génie. 16
De l'Eſprit. ibid.
Du Goût. 19

ARTICLE II.

Des Variétés & des Diviſions du Style. 26
Ton du Style. 27
Diviſions du Style. ibid.
Style ſimple. 28
Style ſublime. 30
Enthouſiaſme. 32
Style moyen. 34
Mélange des Styles. 36
Style de la Fontaine. 39

ARTICLE III.

Des Qualités eſſentielles du Style. 41
De l'Enſemble du Style. 42
La Clarté du Style. 45
Des Penſées fines. 47
Parenthèſe. 49
Des Ambiguités. 52
De la pureté du Style. 53
Correction du Style. 54
Barbariſme. ibid.
Des Tours & des Mots nouveaux. 55

Propriété des Termes. 60
Des Synonymes. ibid.
Des Homonymes. 62
Pureté vicieuſe. 64

ARTICLE IV.

De quelques autres Qualités du Style. 67
De la Préciſion. ibid.
Concis. ibid.
Succint. ibid.
Précis. 68
De l'Energie. 72
De l'Elégance. 74
Négligences contraires à l'élégance & à la rapidité. 79
De l'Harmonie. ibid.
De la Chaleur du Style. 89
De la naïveté. 92
Du Style facile. 97
Remarque ſur la perfection du Style. 99

ARTICLE V.

Du Style figuré en général. 102

Ce que c'eſt que les Figures. 103
Origine du Style figuré. ibid.
Abus du Style figuré. 109
Diviſion des Figures. 118

ARTICLE VI.

Des Figures de Mots. 120
Des Figures de conſtruction. ibid.
Du Pléonaſme. 122
Diffuſion. ibid.
Syllepſe. 123
Hyperbate. 124
Des Tropes. 125
Sens propre. Sens figuré. Sens par extenſion. 127
Catachreſe. 128
Métonymie. 130
Synecdoche. 131
Ironie. 133
Euphemiſme. 135
Métaphore. ibid.

ARTICLE VII.

Des Figures de penſées. 147
Epiphoneme. 148

Apoſtrophe. 149
Proſopopée. 150
Gradation. 152
Suſpenſion. ibid.
Réticence. 154
Périphraſe. 155
Hyperbole. 158
Antitheſe. 159

ARTICLE VIII.

Des Images & autres ornemens du Style. 165
Richeſſe du Style. 167
Des Comparaiſons. 174
Des Epithetes. 180

ARTICLE IX.

Des Synonymes de Style, des Proverbes populaires, & de ce qu'on appelle le Style de la bonne compagnie. 188
Synonymes de Style. 189
Des Proverbes. 195
Du Style léger. 199

DES MATIERES.

ARTICLE X.

Du Style & de la Forme des Ouvrages de diſcuſſion. 207
Du Style de diſcuſſion en général. ibid.
Différentes ſortes de Mémoires. ibid.
Mémoires d'Avocats. 208
Mémoires Académiques. 212
Mémoires politiques. 215
De l'uſage des Citations. 219
Des Notes. 221

ARTICLE XI.

Du Style de la Poéſie en particulier. 226
L'Harmonie des vers françois. ibid.
Harmonie imitative. 233
Des Penſées poétiques. 238
Des Expreſſions poétiques. 240
Des Tours poétiques. 248
Remarques ſur l'inverſion. 250

ARTICLE XII.

Remarques générales ſur le Style épiſtolaire. 256

TABLE

ARTICLE XIII.

De l'uſage qu'on peut faire des Poëtes pour le Style en proſe. 267
Imitation de Racine par Maſſillon. ibid.
Imitation d'Homere par Hérodote. 271
De l'abus des inverſions & termes poétiques. 272
Exceptions heureuſes. 274
Suite des Remarques ſur l'abus des Expreſſions poétiques. 276
De l'utilité de la lecture des bons Poëtes. 280
Des vers dans la proſe. 283

ARTICLE XIV.

Précis des Régles ſur la traduction. 284
Verſion. Traduction. ibid.
Deux eſpéces de Traduction. ibid.
Principales Régles de l'Art de traduire. 288
Traduction des Ouvrages philoſophiques. 294
De l'Hiſtoire. ibid.

Des Ouvrages d'Eloquence. 294
Traduction des Poëtes. ibid.
Rollin, bon Traducteur des Anciens. 297
Paſſage important de Ciceron ſur la traduction. ibid.
Des Actes publics. 298

ARTICLE XV.

De l'Exercice du Style, de l'Imitation des Auteurs, du Plagiat, &c. 299
Néceſſité de s'exercer à écrire. ibid.
Uſage des lieux communs. ibid.
Des Analyſes. 301
Des Extraits. ibid.
De l'Imitation. 302
Maniere d'imiter. 304
Différence de l'imitation & du plagiat. 305
De la Manie d'écrire. 313
Des inconvéniens de cette manie. 315
Remarques hiſtoriques ſur la Langue Françoiſe. 318

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'AI LU, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit, intitulé : *Principes de Style, ou Obſervations ſur l'Art d'écrire, recueillies des meilleurs Auteurs.* J'ai trouvé beaucoup de netteté & de préciſion dans l'expoſé de ces Principes ; beaucoup de juſteſſe dans leur application ; du goût & de la délicateſſe dans le choix des exemples : & je crois ces titres propres à lui mériter un accueil favorable des Gens de Lettres. Donné à Paris, ce deuxieme jour d'Août 1778.

LOURDET, *Profeſſeur Royal.*

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra ; SALUT. Notre amé le

Sieur * * *, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de ſa compoſition, intitulé : *Principes de Style, ou Obſervations ſur l'Art d'écrire*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége, pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre par-tout notre Royaume. Voulons qu'il jouiſſe de l'effet du préſent Privilége, pour lui & ſes hoirs, à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocéde à perſonne ; & ſi cependant il jugeoit à propos d'en faire une ceſſion, l'acte qui la contiendra ſera enrégiſtré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilege que de la ceſſion ; & alors par le fait ſeul de la ceſſion enrégiſtrée, la durée du préſent Privilége ſera réduite à celle de la vie de l'Expoſant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, ſi l'Expoſant décéde avant l'expiration deſdites dix années. Le tout conformément aux Ar-

ticles IV & V de l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, portant Réglement ſur la durée des Priviléges en Librairie. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres Perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de celui qui le repréſentera, à peine de ſaiſie & de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons: A LA CHARGE que ces Préſentes ſeront enrégiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite

dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beau caractere, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du préſent Privilége; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMESNIL; qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMESNIL; le tout à peine de nullité des Préſentes: du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant, & ſes hoirs, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux Copies colla-

tionnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris, le neuvieme jour de Septembre, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-dix-huit, & de notre regne le cinquieme. Par le Roi, en ſon Conſeil.

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N.° 1424, fol. 24, conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilége, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires preſcrits par l'Article CVIII du Reglement de 1723. A Paris, ce 5 Novembre 1778.

Signé, GOGUÉ, *Adjoint.*

De l'Imprimerie de la Ve HERISSANT, Imprimeur du Cabinet, Maiſon & Bâtimens de SA MAJESTÉ.